



Décembre 2025

# Étude sur les conditions de rémunération des auteurs dans le secteur du livre – Rapport final

Ministère de la Culture



MINISTÈRE  
DE LA CULTURE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Étude sur les conditions de rémunération des auteurs dans le secteur du livre – Rapport final

**Ministère de la Culture**

---

Florence Blandinières, Victor Guillas-Barenton, Elisabeth Zaparucha, Miguel Kassabian, Modeste Dayé

# Table des matières

---

1	Introduction	9
2	Contexte et objectifs de l'étude	10
2.1	La rémunération des auteurs : un modèle composite	10
2.2	Objectifs de l'étude	11
3	Méthodologie de l'étude	12
3.1	Approches testées pour le recueil des données	12
3.1.1	Automatisation de l'extraction et de la consolidation de données	12
3.1.2	Création d'un questionnaire comme modalité de recueil de données	12
3.1.3	Modalités de distribution du questionnaire	13
3.2	Stratégie d'échantillonnage : une approche proportionnelle par segments éditoriaux	13
3.2.1	Critères et taille finale des cibles de l'enquête	13
3.2.2	Synthèse des taux de réponses	14
4	Présentation de l'échantillon final	15
4.1	Composition de l'échantillon et analyses proposées	15
4.2	Distribution des profils auteurs et des segments	15
4.2.1	Distribution des rôles d'auteurs	16
4.2.2	Polyvalence des rôles d'auteurs à travers les différents segments de création	17
4.2.3	Distribution des auteurs par genre	18
4.2.4	Distribution des contrats dans le temps	19
5	Analyse de la distribution des conditions de rémunération des auteurs	20
5.1	Analyse des conditions de rémunération dans l'échantillon total	21
5.1.1	Répartition de la forme de rémunération forfait vs proportionnel	22
5.1.2	Temporalité des revenus : l'importance de l'à-valoir	22
5.1.3	Distribution des taux proportionnels	25
5.1.4	Taux numériques	30
5.2	Analyse des conditions de rémunération pour chaque profil d'auteur	30
5.2.1	Répartition de la forme de rémunération forfait vs proportionnel en fonction des rôles des auteurs	31
5.2.2	Proportion des taux fixes vs progressifs à travers les différents profils d'auteurs	31
5.2.3	Répartition de l'à-valoir à travers les profils d'auteurs	37
5.2.4	Distribution des taux numériques selon les profils d'auteur	40
5.3	Analyse de la distribution des conditions de rémunérations pour chaque segment	40
5.3.1	Répartition de la forme de rémunération à travers les segments éditoriaux	40

5.3.2	Composition des formes de rémunération : importance et versement de l'à-valoir selon les segments _____	41
5.3.3	Distribution des taux proportionnels _____	44
5.3.4	Distribution des taux numériques selon les segments éditoriaux _____	46
6	Analyse économétrique des données de contrats issues de l'enquête _____	47
6.1	Préparation des données _____	48
6.2	Modèles utilisés _____	48
6.3	Déterminants des conditions de rémunération des auteurs _____	49
6.3.1	Déterminants du nombre de taux _____	49
6.3.2	Influence du rôle joué par les auteurs sur le nombre de taux inclus dans les contrats ____	53
6.3.3	Déterminants des montants des taux _____	56
6.4	Analyse des anticipations rationnelles liées aux ventes _____	59
7	Étude sur la valeur économique générée par les ouvrages et sur les droits dérivés associés aux ouvrages sondés _____	61
7.1	Distribution des droits générés _____	61
7.2	Analyse des droits dérivés _____	62
7.2.1	Quantification des activités de traduction et d'édition au format poche _____	62
7.2.2	Rémunération des traductions et exploitations en poche prévue dans les contrats ____	64
8	Conclusion _____	65
Annexe A	Formes de rémunération des auteurs et documents associés _____	68
A.1	Sources de d'information identifiées pour l'étude _____	68
A.1.1	Le contrat d'édition comme source d'information sur les taux appliqués et montants versés _____	68
A.1.2	Les états de compte comme source d'information _____	68
Annexe B	Questionnaire _____	70
Annexe C	Stratégie d'échantillonnage _____	76
C.1	Critères et implémentation des stratégies de sélection _____	76
C.2	Composition idéale des sous-échantillons _____	76
C.3	Comparaison entre la composition des échantillons et celle des populations étudiées sur chaque segment _____	77
C.4	Limitations de redressement de l'échantillon sur le plan de la représentativité _____	78
Annexe D	Traitements des données récoltées via l'enquête en ligne _____	81
D.1	Extraction des données de l'enquête en ligne _____	81
D.2	Traitements des réponses apportées aux questions sur le contrat _____	81
D.3	Traitements des réponses apportées aux questions sur les états de compte _____	82
Annexe E	Analyses supplémentaires sur les données de contrat _____	83
E.1	Statistiques supplémentaires sur la composition de l'échantillon _____	83
E.2	Analyses supplémentaires des données sur les contrats _____	85

E.2.1	Données disponibles de l'enquête sur l'à-valoir	85
E.2.2	Données disponibles sur les taux numériques	86
E.2.3	Distribution des montants versés dans le régime forfaitaire	88
E.3	Détails supplémentaires sur les taux progressifs et fixes	88
E.4	Tests de corrélation et distribution des profils d'auteurs par segments	91
E.5	Estimations économétriques	93
Annexe F	Analyses supplémentaires sur les droits dérivés	98

## Tableaux

---

Tableau 1	Répartition pondérée des rôles d'auteurs dans l'échantillon (n=581)	16
Tableau 2	Test de corrélation entre le montant de l'à-valoir versé aux auteurs et les modalités du contrat	23
Tableau 3	Distribution des tarifs au feuillet par format utilisé (n=68)	37
Tableau 4	Distribution des taux fixes/premier taux progressif progressifs selon les segments (n=246)	44
Tableau 5	Composition des cibles visées pour chaque segment pour tirer des résultats statistiquement représentatifs et significatifs	77
Tableau 6	Distribution des ouvrages par segments entre cibles de l'enquête et échantillon	78
Tableau 7	Niveaux de dissimilarité pour chaque segment éditorial sondé et potentiels pour redressement	79
Tableau 8	Scénario de bootstrap stratifié pour le segment BD	80
Tableau 9	Résumé des changements manuels apportés aux questions sur la partie contrat	81
Tableau 10	Résumé des traitements manuels apportés aux données des états de compte	82
Tableau 11	Répartition des segments éditoriaux des ouvrages selon le genre de leur auteur (n=479)	83
Tableau 12	Distribution détaillée des taux fixes par profil d'auteur	90
Tableau 13	Distribution détaillée des taux progressifs par profil d'auteur	90
Tableau 14	Test de Chi <sup>2</sup> entre les différentes variables de rôles joués par les auteurs et les segments	91
Tableau 15	VIF test entre les segments et les différents rôles joués par les auteurs	91
Tableau 16	Distribution des rôles d'auteurs par segment éditorial (n=424)	91
Tableau 17	Distribution des observations entre illustrateurs et dessinateurs (n=355)	92
Tableau 18	Analyses économétriques des déterminants du nombre de taux indiqués dans les contrats d'auteurs à partir d'un modèle Poisson dans l'échantillon total	93
Tableau 19	Nombre moyen de taux estimé à partir du modèle 2 estimé du Tableau 18 (variables clés)	94
Tableau 20	Nombre moyen de taux estimé à partir du modèle 3 du Tableau 18 (interactions genre et segments)	94
Tableau 21	Analyses économétriques des déterminants du nombre de taux indiqués dans les contrats des auteurs sondés selon leur rôle sur les ouvrages à partir d'un modèle Poisson	95

Tableau 22 Régressions linéaires sur la valeur du taux fixe (modèle 1) et sur le taux plancher (modèle 2) _____	96
Tableau 23 Élasticités entre les ventes et le nombre de taux (modèle 1), le montant des taux proportionnels (modèle 2) et fixes (modèle 3) indiqués dans les contrats _____	96
Tableau 24 Estimations des déterminants du nombre de taux à travers les différents niveaux de ventes _____	97

## Figures

---

Figure 1 Distribution de la quantité d'observations par segments (n=479) _____	16
Figure 2 Distribution des observations par rôle d'auteurs et segments (n=376) _____	17
Figure 3 Distribution des observations en fonction du rôle de l'auteur (n=479) _____	18
Figure 4 Distribution des observations par segment et genre de l'auteur interrogé (n=476) _____	18
Figure 5 Distribution du nombre d'années entre la signature du contrat et la publication de l'ouvrage _____	19
Figure 6 Distribution des observations en fonction du type de rémunération d'un auteur et ouvrage (n=479) _____	22
Figure 7 Distribution du montant de l'à-valoir parmi les auteurs ayant une rémunération proportionnelle (n=317) _____	23
Figure 8 Distribution des modalités de versements en plusieurs fois de l'à-valoir (n = 189) _____	24
Figure 9 Distribution des modalités de versement en une fois de l'à-valoir (n=146) _____	25
Figure 10 Répartition des réponses avec revenu proportionnel par nombre de taux progressifs (n=339) _____	26
Figure 11 Distribution des valeurs des taux progressifs en fonction de la position du taux dans le contrat (n = 308) _____	27
Figure 12 Analyses comparatives des distributions des valeurs des taux parmi les contrats avec rémunération proportionnelle selon leur position dans les contrats des auteurs _____	28
Figure 13 Distribution des valeurs des seuils de vente à atteindre pour appliquer le taux progressif suivant (n= 176) _____	29
Figure 14 Analyses comparatives des distributions des valeurs de seuils en fonction du nombre de taux progressifs (n=176) _____	29
Figure 15 Distribution des formes de rémunération par rôle joué par les auteurs sur les ouvrages sondés (n=493) _____	31
Figure 16 Quantité de réponses par profil d'auteur et taux fixe ou progressifs (n=406) _____	32
Figure 17 Distribution du taux fixe dans l'échantillon des traducteurs (n=60) _____	33
Figure 18 Distribution des taux fixes par profil d'auteur (n=96) _____	33
Figure 19 Distribution des taux progressifs parmi les auteurs ayant une rémunération proportionnelle (n=331) _____	34
Figure 20 Distribution des taux parmi les traducteurs (n=75) _____	35
Figure 21 Dispersion des taux planchers à travers les différents profils d'auteurs (n=208) _____	36

Figure 22 Distribution de la quantité de réponses des traducteurs apportées à la question du format appliqué au tarif au feuillet (n=84)	37
Figure 23 Distribution des montants des à-valoir versés aux auteurs par profil (n=392)	38
Figure 24 Distribution des modalités de versements en plusieurs fois des à-valoir par profil d'auteur (n=221)	39
Figure 25 Distribution des modalités de versement en une fois des à-valoir par profil d'auteur (n=360)	39
Figure 26 Distribution des formes de rémunération par segment éditorial (n=479)	41
Figure 27 Distribution des réponses sur l'à-valoir par segments éditoriaux (n=408)	42
Figure 28 Distribution des montants des à-valoir versés selon les segments éditoriaux (n=313)	43
Figure 29 Distribution des versements des à-valoir par segments éditoriaux (n=361)	44
Figure 30 Distribution des valeurs des taux fixes par segment (n = 71)	45
Figure 31 Distribution des valeurs des taux progressifs par segment éditorial et position du taux	46
Figure 32 Distribution des valeurs des taux numériques par segments (n = 204)	47
Figure 33 Distribution du nombre de taux moyen estimé par le modèle 2 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5 (variables clés)	50
Figure 34 Effets des interactions entre genre et segments éditoriaux sur le nombre prédit de taux (modèle 3 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5)	52
Figure 35 Effets associés à l'appartenance à un groupe d'édition sur le nombre de taux prédits pour chaque segments éditorial (estimation fondée sur le modèle 2 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5)	53
Figure 36 Effets moyens issus des déterminants des montants des taux fixes et plancher de l'échantillon de l'étude	57
Figure 37 Déterminants des ventes observées ex post : coefficients issus des régressions linéaires	60
Figure 38 Distribution des droits générés cumulés de 2017 à 2021 parmi les ouvrages sondés (n = 288)	62
Figure 39 Distribution des réponses disponibles sur les droits dérivés issues de l'enquête (n=479)	63
Figure 40 Quantités d'exploitations secondaires observées entre 2017 et 2021 à travers chaque segment éditorial (n = 110)	64
Figure 41 Étapes d'extraction et d'inclusion des données de l'enquête en ligne	81
Figure 42 Distribution de la quantité de réponses en fonction du nombre d'ouvrages sur lesquels l'auteur était interrogé (n=479)	83
Figure 43 Distribution des profils d'auteur en fonction de l'année de signature du contrat (n =473)	84
Figure 44 Distribution des segments en fonction de l'année de signature du contrat (n =398)	84
Figure 45 Distribution des modalités choisies par les répondants ayant perçu un à-valoir (n=574)	85
Figure 46 Distribution des temporalités de versements partiels des à-valoir par segment (n=195)	85
Figure 47 Distribution des étapes de versements complets des à-valoir selon les segments éditoriaux (n=146)	86
Figure 48 Répartition des valeurs de taux numériques (n = 204)	86
Figure 49 Distribution des valeurs de taux numériques par profil d'auteur (n = 240)	87
Figure 50 Distribution du montant des forfaits (n=32)	88
Figure 51 Dispersion des valeurs des taux indiqués en première position à travers les différents profils d'auteurs parmi les contrats indiquant des taux progressifs avec les ventes (n=208)	88

Figure 52 Dispersion des taux progressifs en deuxième position par profil d'auteur (n=208) _____	89
Figure 53 Dispersion des taux progressifs en troisième position par profil d'auteur (n=122) _____	89
Figure 54 Répartition entre profils illustreurs et dessinateurs à travers les différents niveaux de ventes (n=353) _____	92
Figure 55 Distribution des réponses sur les droits dérivés entre activités de traduction et édition de poche (n = 119) _____	98
Figure 56 Distribution des taux des droits dérivés pour une œuvre traduite par un éditeur tiers (n=59) __	99
Figure 57 Fréquence des réponses sur la rémunération des exploitations secondaires au format poche pour les éditeurs signataires (n=31) _____	100
Figure 58 Fréquence des réponses sur la rémunération des exploitations secondaires au format poche pour les éditeurs tiers (n=19) _____	100

## Résumé exécutif

**Le ministère de la Culture cherche à poser un diagnostic sur les conditions contractuelles et les droits générés par l'exploitation des œuvres dans le secteur du livre à travers la réalisation d'une étude statistique.**

Cette initiative répond à un besoin de transparence et d'équité dans le secteur en mettant en lumière les niveaux de rémunération et les différentes sources de disparités entre les auteurs, notamment à travers différents segments éditoriaux.

L'analyse réalisée dans cette étude porte sur cinq segments de l'édition, dits de création (Bande dessinée, Jeunesse, Sciences humaines et sociales - SHS, Littérature, Traduction sur ces mêmes segments), retenus par le ministère.

L'étude vise à mieux connaître :

- Les conditions de rémunération prévues dans les contrats d'édition ;
- Les droits générés par l'exploitation des œuvres ;
- Les disparités entre les auteurs, par exemple en fonction du segment éditorial de l'ouvrage, le rôle de l'auteur (auteur de texte, illustrateur, dessinateur, etc.), le genre de l'auteur (homme ou femme), la notoriété de l'auteur, le type de maison d'édition signataire du contrat (maison indépendante ou appartenant à un groupe), etc.

Pour ce faire, l'étude s'appuie sur des données collectées par un questionnaire développé en collaboration avec les organismes professionnels du secteur du livre. L'analyse se concentre sur des **titres publiés en 2017 exclusivement** pour comparer des droits générés dans des conditions économiques similaires et réduire les variations issues de pratiques contractuelles divergentes au fil du temps. L'analyse des droits générés porte sur la période 2017-2021, suffisamment longue pour rendre compte de l'exploitation commerciale des ouvrages, tant au niveau des ventes que des exploitations secondaires (poche, traduction).

Le questionnaire a été envoyé aux auteurs d'une sélection de titres parus en 2017. Cette sélection est issue d'un **tirage aléatoire** de livres, représentatif des niveaux de vente d'ouvrages observés sur la période 2017-2021 dans chacun des cinq segments étudiés.

Malgré les efforts de communication, la **taille de l'échantillon de réponses collectées est relativement modeste**, en particulier dans les segments des SHS et de la littérature, ce qui affaiblit la représentativité des résultats, mais n'empêche pas de mesurer des disparités entre les auteurs. En effet, l'analyse empirique repose sur l'exploitation des données de l'enquête au moyen de **méthodes statistiques**, à la fois **descriptives et économétriques**, visant à décrire les principales tendances et sources d'écart observés dans notre échantillon. Cette approche permet d'accroître la robustesse des résultats tout en prenant en considération les limites propres à la taille et à la structure des données disponibles.

L'étude brosse un portrait très contrasté des conditions de rémunération des auteurs sondés :

- **91% des contrats des auteurs sondés ont des formes de rémunération proportionnelles à leurs ventes.** Bien que fortement répandue, cette forme de rémunération se traduit de manière très hétérogène dans les contrats des auteurs :
  - **40% des contrats ne possèdent qu'un taux fixe** proportionnel aux ventes papier dont le taux moyen s'établit à 6,1% ;
  - **52% des contrats des auteurs sondés prévoient plusieurs taux**, en moyenne deux. La valeur du premier taux varie, en moyenne, de 5,8% à 7% en fonction du nombre de taux inscrit dans le contrat d'édition ;

- 8% des auteurs ne donnent pas d'informations sur le nombre de taux dans leur contrat.
- **87% des contrats des auteurs sondés sont associés à une rémunération proportionnelle incluant un à-valoir (en moyenne 4101€).** Seuls 22% des auteurs sondés ont perçu un à-valoir supérieur à 5000€. Ces à-valoir sont majoritairement versés en deux fois : à la signature du contrat, puis, à la remise du matériel à publier.
- **48% des contrats étudiés prévoient des taux spécifiques applicables aux ventes numériques.** La valeur de ces taux numériques diffère de celle des taux papier, en distinguant d'une part le cas où le contrat ne prévoit qu'un taux papier fixe, d'autre part le cas où le contrat prévoit plusieurs taux papiers. Lorsqu'il n'y a qu'un seul taux papier, sa valeur avoisine celle du taux numérique ; lorsqu'il y a plusieurs taux papiers, la valeur du taux numérique est inférieure à celle du premier taux papier (taux plancher).
- Les disparités observées entre les contrats des auteurs semblent partiellement expliquées par i) des pratiques propres aux **segments** étudiés et ii) liées aux **rôles des auteurs** dans les ouvrages. Plus précisément, les rôles déclarés par les auteurs ayant répondu au questionnaire semblent impliquer des conditions de rémunérations distinctes :
  - **Les traducteurs ont les taux appliqués aux ventes les moins favorables** : en moyenne, ils ont plus de taux fixes que progressifs, dont les montants sont également plus faibles. Cependant les versements d'à-valoir sont plus fréquents pour les traducteurs parmi les contrats prévoyant une rémunération proportionnelle (96%). La moitié d'entre eux perçoivent des à-valoir supérieurs à 4800€ mais à des étapes plus tardives du cycle éditorial que leurs pairs (validation de la traduction). Par ailleurs le recours au forfait est plus fréquent pour les traducteurs que pour les autres rôles d'auteurs. Ces résultats reflètent les spécificités des conditions de rémunération des traducteurs vis-à-vis des autres profils d'auteurs sondés.
  - **Les écarts de rémunération entre dessinateurs et illustrateurs reflètent surtout les dynamiques des segments où ils travaillent, plus que des différences liées aux auteurs eux-mêmes.** Les dessinateurs bénéficient de conditions plus favorables, car **le segment de la BD concentre davantage de titres à fort potentiel commercial dans notre échantillon**, ce qui se traduit par de meilleurs à-valoir et taux proportionnels. À l'inverse, les illustrateurs, plus présents dans la jeunesse, disposent de bonnes conditions forfaitaires mais restent moins avantagés sur la rémunération proportionnelle, au regard de la valeur moyenne des taux. **Une fois les caractéristiques des auteurs prises en compte, ces écarts tendent toutefois à s'atténuer, confirmant le rôle déterminant des logiques de segment.**
  - **Les auteurs de texte montrent des situations plus extrêmes selon les formes de rémunération considérées** : lorsque leur rémunération est forfaitaire, ils disposent des conditions les moins favorables ; lorsque leur rémunération est proportionnelle, leurs conditions sont comparables à celles des **dessinateurs**.

Trois autres résultats importants peuvent être soulignés s'agissant des conditions contractuelles :

- L'étude n'établit pas d'écart notable dans les conditions de rémunération entre les auteurs et les autrices ;
- **Il existe un lien entre les conditions de rémunération et le type d'éditeur, selon qu'il soit indépendant ou appartenant à un groupe** : les contrats signés avec des maisons appartenant à des groupes présentent un nombre de taux plus élevé ; en revanche, parmi les contrats ne comprenant qu'un seul taux, le niveau du taux est plus élevé pour les contrats conclus avec des maisons indépendantes ;

- **Les montants des à-valoir, fixés à la signature des contrats d'édition, sont en partie corrélés positivement aux performances de ventes de livres constatées plusieurs années après leur parution, surtout parmi les contrats prévoyant plusieurs taux.** Cela implique qu'une partie des auteurs et des éditeurs parviennent à anticiper dans une certaine mesure le succès commercial des œuvres dès la signature du contrat.

L'analyse des droits générés par l'exploitation des titres s'est en revanche heurtée au petit nombre de réponses et à un manque de fiabilité d'une partie des données collectées, ce qui fragilise les résultats.

## 1 Introduction

---

Cette étude, financée par le ministère de la Culture, vise à obtenir des informations sur les conditions de rémunération des auteurs de livres et la valeur générée par l'exploitation des œuvres.

Le présent rapport retrace l'ensemble des efforts réalisés pour collecter, exploiter et consolider les données d'une enquête créée spécifiquement pour l'étude. Le présent rapport est structuré en huit sections principales :

- La section 2 brosse les grandes caractéristiques du modèle de rémunération des auteurs dans le secteur du livre et détaille les principaux objectifs de l'étude ;
- La section 3 expose l'approche méthodologique adoptée pour l'étude ;
- La section 4 décrit la composition de l'échantillon final ;
- La section 5 analyse les principales variations des conditions de rémunération des auteurs observées dans notre échantillon, notamment par profils d'auteurs et segments éditoriaux ;
- La section 6 étend les analyses précédentes avec un cadre économétrique des déterminants des contrats des auteurs et teste si les éléments contractuels des contrats reflètent les ventes ex post des ouvrages sondés, pour savoir les auteurs parviennent à anticiper le succès des œuvres dès la signature du contrat ;
- La section 7 présente les résultats de l'enquête dédiée aux droits générés par l'exploitation des ouvrages, y compris les droits dérivés (poche, traduction) ;
- La section 8 résume les résultats principaux de l'étude.

Les annexes complètent les éléments des différentes sections, notamment sur le plan méthodologique :

- L'Annexe A apporte des précisions complémentaires sur les documents clés utilisés dans le contexte de l'enquête de l'étude ;
- L'Annexe B présente le questionnaire développé dans l'étude ;
- L'Annexe C apporte des précisions techniques supplémentaires sur le plan de l'échantillonnage ;
- L'Annexe D retrace l'ensemble des transformations apportées aux données de l'enquête avant leur exploitation ;
- L'Annexe E fournit des analyses supplémentaires sur les données de contrat ;
- L'Annexe F apporte des précisions sur les données des droits dérivés.

## 2 Contexte et objectifs de l'étude

---

L'étude porte sur les conditions de rémunération des auteurs dans le secteur du livre et la valeur générée par leurs ouvrages. Plus précisément, l'étude se concentre sur **les conditions de rémunération des auteurs dans cinq segments dits de création** (BD hors mangas, Jeunesse, Sciences Humaines et Sociales, Littérature et les traductions associées à ces mêmes segments), retenus par le ministère. La traduction ne constitue pas au sens strict un "segment éditorial" ; cependant, les particularités de ses conditions de rémunération justifiaient une catégorie statistique distincte, permettant des comparaisons avec les segments éditoriaux ; l'expression "segment" dans ce rapport en recouvrant la traduction est donc seulement une commodité de langage. Dans cette étude, le **statut d'auteur peut faire référence à un auteur de texte mais également toute forme de contribution** (adaptateur, co-scénariste), notamment sur le plan graphique (illustrateurs, dessinateurs, coloristes par exemple).

**L'ensemble des titres étudiés ont été publiés en 2017.** Ce choix permet de mettre en évidence les variations liées aux contrats des auteurs, à leurs profils et à leurs segments, en comparant des titres publiés dans des conditions économiques aussi similaires que possible, la plupart des contrats ayant été conclus dans les quelques années qui précèdent 2017.

**La méthodologie de l'étude a été définie en collaboration étroite avec un comité consultatif composé de représentants d'organisations professionnelles :** le Conseil Permanent des Écrivains (dont la Société des Gens de Lettres, le Syndicat National des Auteurs et des Compositeurs, la Société Civile des Auteurs Multimédia), la Ligue des auteurs professionnels, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, le Syndicat National de l'Édition, la Fédération des Éditions Indépendantes, le Syndicat de la Librairie Française, ainsi que le Syndicat des Distributeurs de Loisirs Culturels. La complexité et la technicité des sujets traités ont nécessité une implication continue d'experts du secteur.

### 2.1 La rémunération des auteurs : un modèle composite

La rémunération des auteurs suit un **modèle composite des revenus tirés de leur œuvre**. Le caractère composite s'explique par l'ensemble des modalités de rémunération définies dans leur contrat signé avec une maison d'édition associé à la publication d'un titre donné. Ces différentes formes de rémunération peuvent se classer en fonction de leurs sources, notamment :

- Des sommes versées par l'éditeur au titre **des ventes des livres** (imprimés et numériques) ;
- Des sommes versées par l'éditeur au titre **d'exploitations secondaires de l'œuvre** (poche, traductions, etc.) ;
- Des sommes versées par l'éditeur en **cas de cession à un tiers** des droits sur l'œuvre pour une traduction, une édition poche, une édition club, etc. ;
- Des sommes versées par les **organismes de gestion collective** (OGC comme la SOFIA, la SCAM, la SACD, le CFC) dans le cadre de leur mission de gestion des droits de gestion collective liés à l'ouvrage (prêt en bibliothèque, droit de reprographie etc.). Ce revenu est transmis directement à l'auteur, ou indirectement via son éditeur.

Pour plus de détails, la FILL, le CNL et la SGDL ont coproduit une source de référence pour comprendre ces modalités de la rémunération des auteurs<sup>1</sup>. Dans cette étude, nous considérerons uniquement les **droits générés par les ventes de livres et les exploitations**

---

<sup>1</sup> <https://centrenationaldulivre.fr/donnees-cles/guide-des-auteurs-de-livres-2019>

**secondaires en poche et les traductions.** Par ailleurs, **la période d'analyse des droits générés s'étend de 2017 à 2021** pour constituer un cycle d'exploitation suffisamment long, sans décourager les répondants qui doivent rechercher les informations pour chaque année.

## 2.2 Objectifs de l'étude

Plusieurs études ont déjà traité de la question de la rémunération des auteurs. Ces études, comme celle conduite sur la BD par les EGBD en 2015-2016, soulignent les **conditions de précarité des auteurs**<sup>2</sup>. Selon une étude menée en 2023 par l'Observatoire des rémunérations (SGDL-ADAGP) et sur plusieurs segments de l'édition, 43% des auteurs/autrices ont constaté que leurs revenus avaient diminué, notamment le montant des droits d'auteurs qui leur est versé par les éditeurs, durant les 5 dernières années. Seuls 13% d'entre eux observent une augmentation<sup>3</sup>.

Cependant, la difficulté à recueillir des données fiables sur la situation des auteurs interroge la robustesse des constats établis. D'une part, le recours aux données issues des adhérents d'organisations professionnelles pour la diffusion des enquêtes soulève des questions de représentativité (effets de sélection). D'autre part, l'absence d'un échantillonnage fondé sur les ventes ne permet pas de déterminer si les résultats de l'enquête, diffusée de manière générique, reflètent fidèlement la situation de l'ensemble des auteurs — le risque étant une surreprésentation des situations les plus critiques, dans un marché du livre marqué par une certaine concentration autour des meilleures ventes.

La présente étude cherche à réconcilier ces aspects méthodologiques en s'appuyant sur une **approche empirique** qui vise à produire des résultats statistiquement significatifs et représentatifs de cinq segments de l'édition de création française. L'étude vise à mieux connaître : d'une part, les conditions de rémunération prévues dans les contrats d'édition, d'autre part, les droits générés par l'exploitation des œuvres étudiées.

L'étude des **contrats d'édition** a pour objectifs principaux de :

- Quantifier l'utilisation des à-valoir et les variations associées aux montants versés ainsi que leur temporalité ;
- Mesurer la part des auteurs rémunérés sous forme proportionnelle aux ventes ;
- Quantifier le recours aux taux fixes par rapport aux taux progressifs ;
- Quantifier la part des auteurs ayant des taux numériques inscrits dans leur contrat ;
- Étudier la distribution des taux dans chaque cas évoqué ci-dessus ;
- Tester l'existence d'une relation entre les conditions de rémunération indiquées dans les contrats et le succès commercial des œuvres.
  - Concernant les **droits générés par l'exploitation de l'œuvre**, l'étude vise à connaître la valeur issue de l'exploitation des livres et son origine, entre ventes de livres et exploitations secondaires (poche, traduction).

---

<sup>2</sup> États Généraux de la Bande Dessinée (EGBD, 2016). Enquête auteurs 2016 – résultats statistiques, [http://www.etatsgenerauxbd.org/wp-content/uploads/sites/9/2016/01/EGBD\\_enquete\\_auteurs\\_2016.pdf](http://www.etatsgenerauxbd.org/wp-content/uploads/sites/9/2016/01/EGBD_enquete_auteurs_2016.pdf).

<sup>3</sup> SGDL-ADAGP (2023). Enquête sur l'évolution des conditions contractuelles et de rémunération des auteurs du livre, [https://www.sgdl.org/phocadownload/Observatoire\\_SGDL-ADAGP/Observatoire\\_SGDL\\_ADAGP\\_des\\_r%C3%A9mun%C3%A9ration\\_des\\_auteurs\\_du\\_livre\\_VDEF\\_24\\_4\\_23.pdf](https://www.sgdl.org/phocadownload/Observatoire_SGDL-ADAGP/Observatoire_SGDL_ADAGP_des_r%C3%A9mun%C3%A9ration_des_auteurs_du_livre_VDEF_24_4_23.pdf).

## 3 Méthodologie de l'étude

---

Cette section présente les **sources d'informations** identifiées pour récolter les données nécessaires. Deux documents clés ont été identifiés : d'une part, les contrats d'édition, d'autre part, les états de compte (voir l'Annexe A.1). Les sous-sections suivantes détaillent la logique de ces choix ainsi que les modalités utilisées pour récolter ces informations auprès des auteurs.

### 3.1 Approches testées pour le recueil des données

La sous-section suivante retrace l'ensemble des **caractéristiques du processus de recueil de données**. La première sous-section résume l'ensemble des efforts faits pour automatiser l'extraction de données ainsi que ses limites. La seconde sous-section présente la stratégie choisie finalement pour l'enquête ainsi que l'approche de collecte développée.

#### 3.1.1 Automatisation de l'extraction et de la consolidation de données

La première approche envisagée pour le recueil de données de contrats et des états de compte s'appuyait sur l'utilisation d'une intelligence artificielle (Grand Modèle de Langage.) Cette logique visait à automatiser l'extraction et la consolidation de données dans un grand ensemble de documents. Cependant, après un test pilote sur quelques documents, il est rapidement apparu que les états de compte, tant dans leurs formes que les libellés utilisés variaient trop fortement pour utiliser cette approche. Par ailleurs, ce test a également soulevé la question de la fiabilité de la donnée, à savoir, comment s'assurer que les documents clés sont bien transmis par les auteurs. La méthodologie a donc évolué pour s'assurer de la véracité des informations requises.

#### 3.1.2 Création d'un questionnaire comme modalité de recueil de données

Une approche alternative a été développée en réalisant une enquête par questionnaire. L'enquête, élaborée en collaboration avec le comité de pilotage de l'étude, s'articule autour de trois blocs principaux (voir l'Annexe B) :

- Le premier bloc permet de récolter **les informations clés du contrat** (rémunération sur les ventes ou forfait) ;
- Le deuxième bloc vise les **valeurs des droits générés** pour chaque année entre 2017 et 2021 ;
- Le troisième bloc cherche **à mesurer les revenus tirés des droits dérivés** de l'œuvre, en se limitant aux exploitations secondaires en poche et aux traductions, par souci de simplification du questionnaire, en se concentrant sur les principaux types d'exploitation secondaire.

**Une première version du questionnaire a été testée auprès d'auteurs volontaires.** Ce premier test a permis d'affiner certaines questions, bien que les auteurs aient soulevé la complexité et les difficultés rencontrées pour y répondre de manière précise. En effet, le niveau de précision des questions sur les conditions de rémunération liées aux ventes et droits dérivés demande un certain temps pour le répondant afin de déterminer où sont les informations pertinentes dans son contrat. De plus, le second bloc demande de mobiliser quatre documents d'état de compte pour identifier la somme des droits générés pour une année donnée. Malgré sa complexité, l'enquête a été diffusée afin de recueillir des retours sur l'ensemble des thématiques. Ce choix comportait toutefois le risque que certaines réponses soient partielles ou incomplètes. **Pour limiter ce risque, nous avons également introduit la possibilité dans le questionnaire de téléverser les documents clés** (voir l'Annexe B). Ce faisant, nous avons la possibilité de vérifier ou éventuellement compléter certaines réponses à partir des documents officiels de l'auteur (voir l'Annexe D).

### 3.1.3 Modalités de distribution du questionnaire

Le choix d'opter pour un questionnaire s'explique également par la volonté d'obtenir des **informations fiables auprès des auteurs**. Ainsi, l'enquête a été mise en ligne et structurée de manière à créer **un lien par auteur pour son ou ses titres**, réduisant le risque d'erreur ou de fausses déclarations.

Pour diffuser le questionnaire aux auteurs, nous avons organisé une **campagne de communication** qui a impliqué l'ensemble des acteurs associés à l'étude :

- Le **ministère de la Culture** via une page internet dédiée au projet ;
- **Technopolis** via des publications dédiées sur un réseau social professionnel et reprises par les organismes professionnels associés à l'étude ;
- **Des communications internes faites par les organismes professionnels** associés à l'étude à partir de leurs listes d'emails d'adhérents ;
- Une communication envoyée aux auteurs et éditeurs **adhérents de la SOFIA** ;
- Une **communication envoyée par l'URSSAF Caisse nationale** à l'ensemble des auteurs concernés par l'étude identifiés dans sa base de contacts.

Afin de s'assurer qu'un auteur figure bien dans le périmètre de l'étude, nous avons également mis en place un **tableau de bord public pour que les auteurs puissent vérifier qu'un de leur titre (ou plus) soit dans l'échantillon**.

Les auteurs ont pu ainsi contacter Technopolis qui a effectué des **campagnes de publipostage hebdomadaires pour envoyer les liens vers l'enquête aux auteurs** dont les ouvrages avaient été sélectionnés pour l'étude.

## 3.2 Stratégie d'échantillonnage : une approche proportionnelle par segments éditoriaux

L'étude porte sur un échantillon de titres parus en 2017 dans les cinq segments retenus. Nous avons défini un **plan d'échantillonnage** qui visait la représentativité des résultats dans chacun des cinq segments, en faisant l'hypothèse que les résultats varient sensiblement entre ces segments.

Nous avons retenu l'approche d'un **échantillonnage proportionnel**. Elle consiste à sélectionner des observations selon la taille relative de chaque groupe caractéristique d'une population donnée. Concrètement, cette approche implique que la composition d'un échantillon reflète celle d'une population plus large. Ainsi, les observations appartenant aux groupes les plus représentés dans la population le sont également dans l'échantillon, tandis que les plus petites le sont dans des proportions moindres : par exemple, si un groupe de personnes représente 10% d'une population, il doit également représenter 10% de l'échantillon. Cette méthode permet d'obtenir des résultats plus représentatifs de la réalité d'une population donnée tout en limitant les biais liés à une sur- ou sous-représentation de certains groupes. **Cette approche proportionnelle a été associée à une sélection aléatoire des titres pour tirer des inférences statistiquement significatives, en limitant les biais de sélection** et en assurant une meilleure généralisation des résultats à l'ensemble de la population.

### 3.2.1 Critères et taille finale des cibles de l'enquête

Dans le contexte de cette étude, nous considérons un groupe comme une catégorie de ventes (ventes faibles, moyennes, fortes) pour chacun des cinq segments étudiés. Les niveaux de ventes ont été fixés pour chaque segment afin de respecter leurs dynamiques de ventes. Pour ce faire, la **distribution des ventes 2017-2021 des titres parus en 2017 a été étudiée sur**

**chaque segment** (source : NielsenIQ BookData-GfK, panel détaillants). **Cette analyse a permis de définir les seuils délimitant les 3 niveaux de ventes sur chacun des segments éditoriaux** (voir le Tableau 5 dans l'Annexe C.1), chaque titre paru en 2017 pouvant relever d'un de ces trois groupes : ventes élevées, moyennes, faibles. Pour plus de détails sur cette ventilation par niveau de ventes, voir l'Annexe C.1 et l'Annexe C.2.

Nous avons fixé une **limite maximale de 3 titres par auteur** pour éviter de décourager les auteurs impliqués sur un grand nombre d'œuvres, compte tenu de la longueur et complexité du questionnaire. Avant le tirage aléatoire, et à partir des informations disponibles (BNF, Electre Data Services), nous avons exclu de la base les livres autoédités, l'édition à compte d'auteur, les éditeurs à l'étranger, les livres issus du domaine public, les rééditions ou nouvelles éditions, les ouvrages d'auteurs décédés, les œuvres ayant généré moins de 30 ventes d'exemplaires entre 2017 et 2021.

**Notre échantillon issu du tirage aléatoire se compose de 6674 titres, répartis entre 9616 auteurs, soit 11179 titres x auteurs.**

### 3.2.2 Synthèse des taux de réponses

La récolte de données a duré 2 mois et s'est achevée le 30 avril 2025.

L'Annexe C.3 présente les écarts observés entre le tirage aléatoire et les échantillons de réponses. Les solutions méthodologiques envisagées pour réduire ces écarts sont présentées dans l'Annexe C.4. Leur utilisation n'a finalement pas été retenue compte tenu du faible nombre d'observations.

On compte au total **479 réponses parmi les 11 179 couples auteurs x titres, soit un taux de réponse autour de 4%. Ces réponses sont pour une large partie, mal complétées.** On note également une certaine confusion sur certaines questions (par exemple, entre le nombre et la valeur des taux). Cette confusion est d'autant plus marquée lorsque le coût associé à rechercher l'information augmente : certains auteurs ont eu ainsi tendance à renseigner les sommes versées issues des droits générés par les œuvres plutôt que leurs montants bruts à partir des informations disponibles dans les états de compte. Il n'a donc pas été possible d'exploiter en détails cette partie du questionnaire (voir la section 7.1).

**Le faible taux de réponse est partiellement expliqué par les difficultés à envoyer les liens spécifiques aux répondants et l'absence d'obligation ou d'incitation à répondre au questionnaire.** De plus, bien que plusieurs séries de corrections aient été réalisées pour renforcer la fiabilité des données, certaines limites subsistent : l'usage de pseudonymes ou de noms d'artistes, en particulier, a rendu difficile l'identification complète des auteurs dans les bases de la SOFIA ou de l'URSSAF.

**Le caractère partiel des réponses s'explique par une conjonction de facteurs associés à la nature de l'objet d'étude :** l'enquête demande de **mobiliser 5 documents au minimum** pour y répondre en entier. Ce phénomène est d'autant plus renforcé par **l'antériorité des documents** qui demandent sans doute plus d'efforts de recherche que de mobiliser des documents récents. De plus, le **caractère sensible des données** pouvait également représenter une barrière à renseigner la majorité des questions. Ainsi, malgré l'option de téléverser des documents, certains auteurs ont certainement préféré remplir le questionnaire de manière partielle plutôt que de partager ces documents.

## 4 Présentation de l'échantillon final

---

Notre **échantillon final contient 479 réponses**. La Figure 41 en Annexe D.1 revient sur la logique d'extraction des données effectuée sur les réponses complètes et incomplètes. La consolidation des données a fait intervenir plusieurs étapes de traitements statistiques (détection d'anomalies, etc.) et de traitements manuels (cohérence des réponses). Les sous-sections D.2 et D.3 en annexe retracent ces différentes opérations sur les questions de la partie « contrat » et « états de compte » du questionnaire diffusé aux auteurs.

**La représentativité de notre échantillon sur le plan des ventes est variable selon les segments.** Elle est satisfaisante pour les segments **jeunesse** et **traduction**. Le segment **BD** dans notre échantillon montre une surreprésentation des bonnes et très bonnes ventes par rapport à la structure du marché (voir le Tableau 6 dans l'Annexe C.3). Le nombre limité d'observations parmi les segments de **SHS** et en **littérature** ne permet pas de refléter la composition des ventes observée parmi la population. Par conséquent, **la portée des résultats relatifs aux segments des SHS et de la Littérature demeure limitée**, en raison du faible nombre d'observations disponibles, ce qui affecte leur fiabilité.

### 4.1 Composition de l'échantillon et analyses proposées

**L'échantillon se compose de 479 réponses, soit 479 couples « titres x auteurs », associant pour chacun la réponse d'un auteur à un titre.**

**Au total, on dénombre 465 ouvrages distincts et 371 auteurs distincts.**

Nous avons donc un échantillon suffisant pour effectuer plusieurs types de traitements statistiques (statistiques descriptives et économétriques) et déduire des résultats au niveau de la population générale des segments de création retenus par le ministère pour cette étude.

Cependant, ce nombre de réponses ne permet pas d'effectuer un traitement statistique avancé de chacun des segments éditoriaux retenus pour cette étude. Comme nous l'aborderons dans la sous-section 4.2, certains segments sont sous-représentés dans les données collectées, en particulier les SHS, voire la littérature. Nous essaierons donc de tirer le maximum de profit des variations observées parmi les profils d'auteurs (voir la sous-section 5.2) et les segments (voir la sous-section 5.3) bien que ces résultats doivent être lus avec précaution compte tenu du faible nombre d'observations.

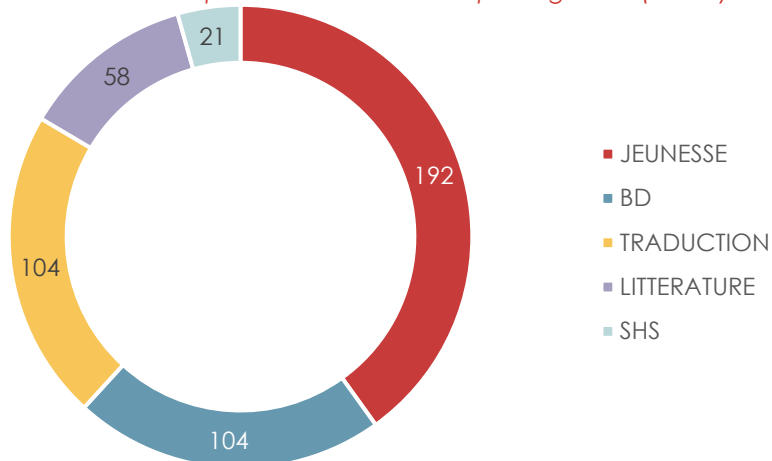
Par ailleurs, les **réponses apportées sont partielles**, c'est-à-dire, que la quantité de réponses exploitables varie selon les questions du questionnaire diffusé aux auteurs. Cet aspect accentue les limites de l'analyse, notamment en raison de la combinaison avec le faible nombre d'observations dans certains segments. De plus, on observe une relation décroissante entre le nombre d'ouvrages pour lequel est interrogé un auteur et la quantité de réponses (voir la Figure 42 en Annexe E.1) : plus un auteur a été sollicité pour répondre à l'enquête, plus ses titres ayant été sélectionnés lors du tirage, moins celui-ci consent à apporter de réponses (saturation), malgré une limite de 3 ouvrages par auteur.

### 4.2 Distribution des profils auteurs et des segments

**L'échantillon de réponses est d'abord composé d'ouvrages du segment jeunesse.** La jeunesse représente 40% de notre échantillon, soit 192 couples « auteurs x ouvrages » (voir la Figure 1). Les autres segments sont représentés avec des parts plus faibles : la BD et la traduction représentent chacune 22% de notre échantillon soit 104 observations respectivement. On note que la littérature et les SHS sont moins représentées avec respectivement 58 et 21 observations. Cette distribution ne permettra pas toujours d'analyser les résultats pour chacun des segments

éditoriaux avec une quantité d'observations suffisante pour déterminer des tendances robustes. La portée de certains résultats, notamment en SHS et littérature, sera donc à prendre avec précaution.

Figure 1 Distribution de la quantité d'observations par segments (n=479)



Note : une observation correspond à un couple « ouvrage x auteur ».

#### 4.2.1 Distribution des rôles d'auteurs

Les auteurs étaient invités dans le questionnaire à déclarer le rôle qu'ils ont assuré pour chacun de leurs titres figurant dans l'échantillon. Ce procédé induit une certaine subjectivité pouvant nuire pour partie à la cohérence des catégories statistiques du rôle de l'auteur, et aux analyses qui en résultent. Ce risque concerne particulièrement les termes "illustrateur" et "dessinateur", qui sont assez proches dans le langage courant. Le Tableau 1 détaille la répartition des rôles joués par les auteurs dans notre échantillon sur l'ensemble des titres étudiés. Un auteur peut ainsi jouer un ou plusieurs rôles sur un titre, ou encore, jouer un rôle différent selon le titre considéré.

**38% des auteurs des titres sondés sont des auteurs de texte.**

**Avec les auteurs de texte, les illustrateurs et dessinateurs sont les catégories les plus présentes dans l'échantillon** avec 19 et 18% respectivement des rôles endossés par les répondants. Les traducteurs représentent 14% des observations ; les rôles de scénaristes, graphistes, coloristes sont moins fréquents (11%).

Tableau 1 Répartition pondérée des rôles d'auteurs dans l'échantillon (n=581)

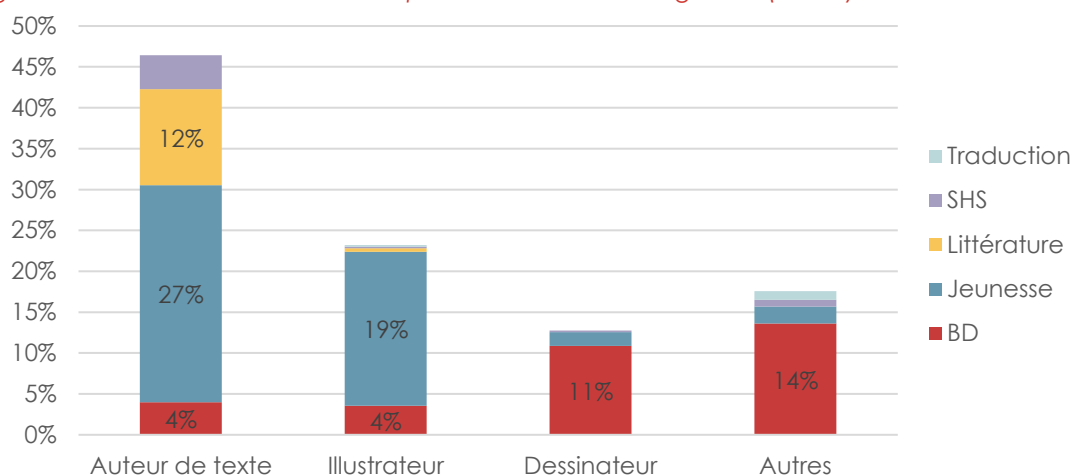
Rôle sur l'ouvrage sondé	Pourcentage
<b>Auteurs de texte</b>	38%
<b>Illustrateurs</b>	19%
<b>Dessinateurs</b>	18%
<b>Traducteurs</b>	14%
<b>Autres</b>	11%

Note : le total tient compte de l'ensemble des réponses apportées par les auteurs pour effectuer un compte fractionnaire des rôles joués par chaque auteur sur un titre donné. Parmi les dessinateurs, on dénombre également les coloristes, graphistes, designers. La catégorie Autres se compose des catégories définies par les auteurs eux-mêmes via une case libre du questionnaire (directeur de collection, auteur de préface/paratexte etc.)

### La répartition de certains rôles d'auteurs est plus ou moins concentrée sur certains segments.

La Figure 2 adopte le point de vue des rôles d'auteurs et présente la répartition des segments de leurs œuvres. La majorité des auteurs de texte et illustrateurs investit le segment jeunesse. Ceci est cohérent avec l'importance du segment jeunesse dans notre échantillon et la polyvalence des auteurs (voir la sous-section 4.2.2). Par ailleurs, la plupart des dessinateurs et des rôles plus minoritaires (« autres ») relèvent de la BD dans notre échantillon.

Figure 2 Distribution des observations par rôle d'auteurs et segments (n=376)



Source : données de l'enquête. Note : les catégories représentant des valeurs plus marginales de moins de 3% ne sont pas visibles pour mettre en avant les segments les plus importants pour chaque rôle d'auteurs. Les traducteurs sont exclus de la figure pour accroître sa lisibilité.

#### 4.2.2 Polyvalence des rôles d'auteurs à travers les différents segments de création

##### Les auteurs interrogés adoptent des pratiques et rôles distincts selon les segments considérés.

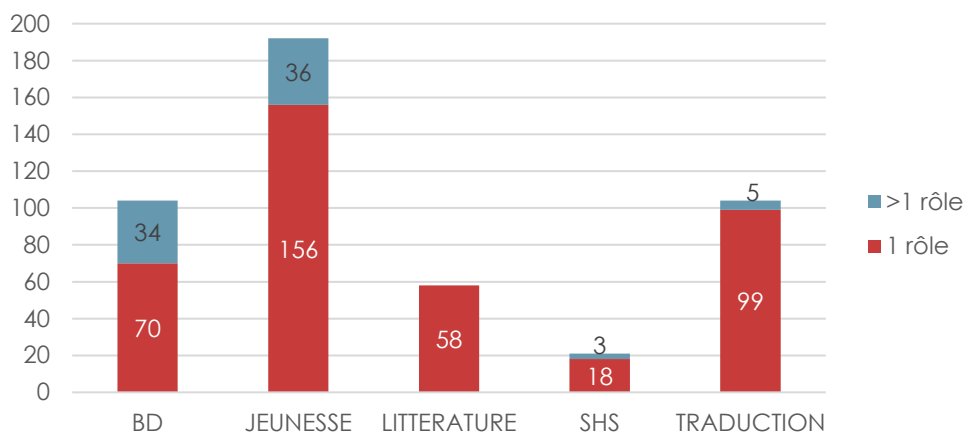
Les auteurs interrogés sur le segment **littérature** sont exclusivement des auteurs de texte.

**Près d'un tiers des auteurs dans le segment BD joue plus d'un rôle sur un ouvrage** (voir la Figure 3) : on retrouve une majorité de rôle de scénaristes (29 cas sur les 34) suivie par l'illustration (23 cas sur les 34) et les auteurs de texte (16 cas sur 34). On note également des rôles sur la dimension graphique (coloristes, designers, dessinateurs) et un adaptateur.

**23% des auteurs du segment jeunesse jouent plus d'un rôle sur un ouvrage.** La majorité des auteurs jeunesse écrivent le texte (33 sur 36 répondants) et s'occupent des illustrations (31 réponses sur les 36 répondants). On note également des rôles de scénaristes, graphistes, coloristes et designers. Ces résultats font écho aux résultats du segment BD où les auteurs sont particulièrement polyvalents compte tenu de la dimension graphique du segment.

**Enfin, les auteurs des segments SHS et traduction remplissent également plusieurs fonctions plus spécifiques aux segments considérés** : 4 titres ont été traduits et adaptés par les auteurs et un traducteur rapporte avoir écrit la préface de l'œuvre traduite. Parmi les auteurs de SHS, un auteur rapporte avoir participé à toutes les activités d'illustrations et graphiques, un auteur a participé à son édition via son rôle de directeur de collection et un dernier auteur définit son rôle comme co-auteur.

Figure 3 Distribution des observations en fonction du rôle de l'auteur (n=479)



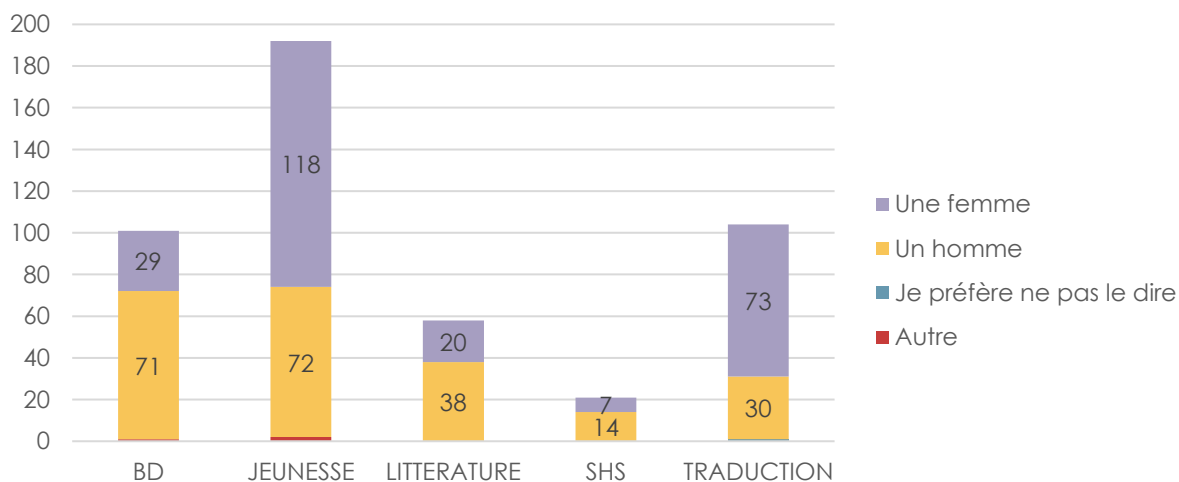
Source : données de l'enquête.

#### 4.2.3 Distribution des auteurs par genre

**La majorité de notre échantillon est composée de femmes (environ 52% des observations) contre 47% d'hommes<sup>4</sup>.**

On note de fortes **disparités de genre selon le segment considéré** (voir la Figure 4) : les hommes représentent environ les deux tiers des réponses en BD et cette proportion s'inverse sur les segments de la traduction et de la jeunesse. Les données collectées permettront de tester l'hypothèse d'un écart significatif selon le genre de l'auteur en termes de rémunération dans la partie économétrique (voir la sous-section 6.3).

Figure 4 Distribution des observations par segment et genre de l'auteur interrogé (n=476)



Source : données de l'enquête. Note : 3 auteurs n'ont pas répondu à la question.

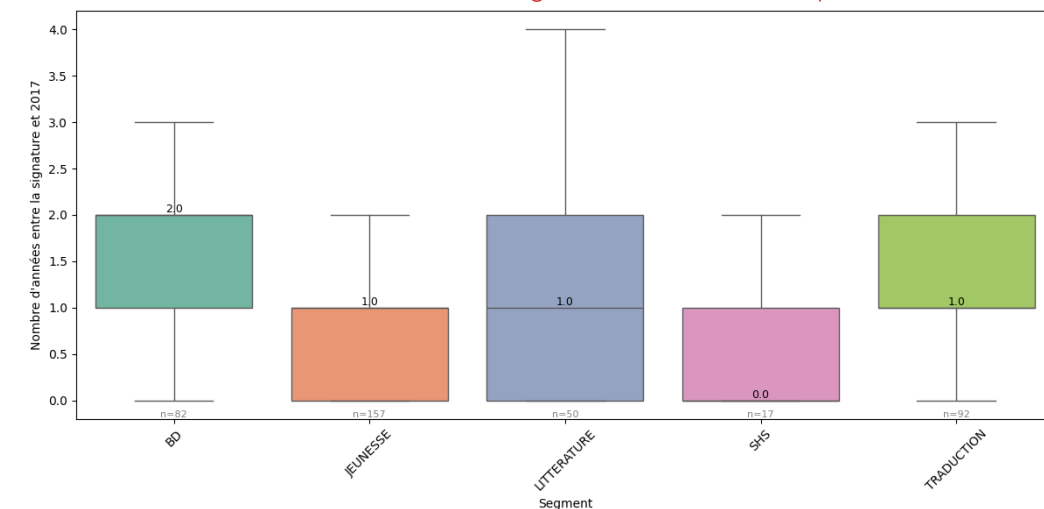
<sup>4</sup> 0,6% des répondants ont répondu parmi la catégorie « Autre » ou n'ont pas répondu à la question. 0,2% a choisi de ne pas répondre à la question.

#### 4.2.4 Distribution des contrats dans le temps

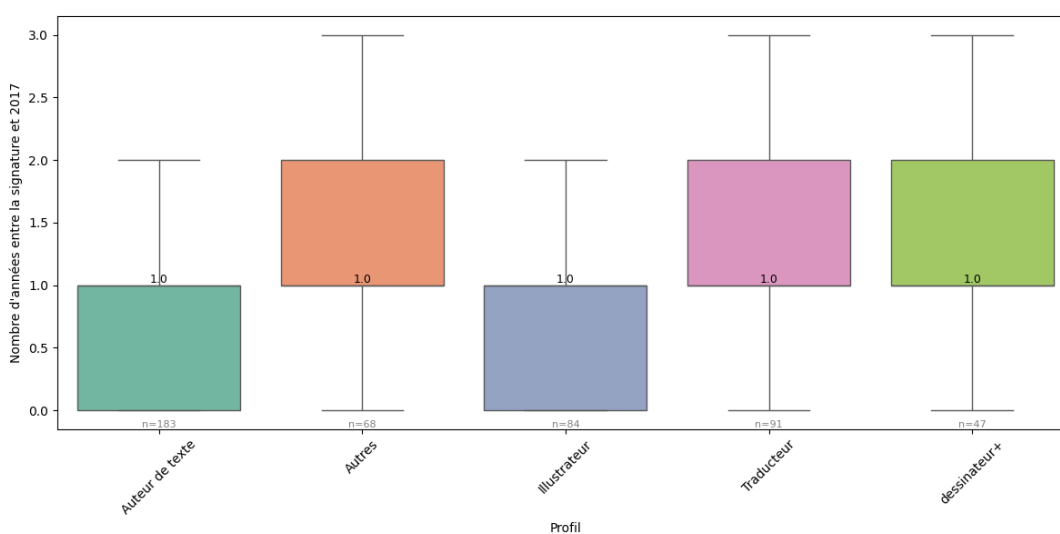
L'échantillonnage a été effectué à partir de l'année de publication des ouvrages, ici, en 2017<sup>5</sup>.

**85% des contrats des auteurs sondés ont été signés entre 2015 et 2017.** Plus précisément, la moitié des auteurs ont signé leur contrat d'édition après 2016. Néanmoins, certains contrats sont bien plus anciens, remontant jusqu'à 1992.

Figure 5 Distribution du nombre d'années entre la signature du contrat et la publication de l'ouvrage



a) Par segment (n = 398)



b) Par profil d'auteur (n = 473)

Source : données de l'enquête. Note : le graphe b propose d'étudier les fréquences des réponses apportées pour chaque rôle joué par les auteurs interrogés sur les différents ouvrages sondés. Un auteur peut jouer un ou plusieurs rôles selon les ouvrages sondés et augmente le nombre de réponses mécaniquement. Les valeurs très éloignées de l'essentiel de la distribution, ici les années de signature antérieures à 2013-2014, ne sont pas affichées afin de préserver la lisibilité du graphique.

<sup>5</sup> L'approche vise à établir une cohorte, représentative des niveaux de ventes pour chaque segment, afin d'étudier les différentes conditions de rémunération des auteurs dans un environnement similaire.

**Le segment peut expliquer en partie ces différences de durées entre signature et publication.**

Les ouvrages issus des segments BD et traductions sont ceux dont la durée est la plus importante entre l'année de signature de contrat et l'année de publication. A contrario, **les ouvrages en SHS ont en moyenne été publiés moins d'un an après la signature** (voir la Figure 5.a).

**Les durées entre signature des contrats et publications par profil d'auteur sont plus uniformes.**

La durée moyenne est d'environ 1,5 an, allant de 1,2 an pour les illustrateurs jusqu'à 2 ans pour les traducteurs (voir la Figure 5.b).

Ainsi, les variations parmi les durées entre signature de contrat et publication font plutôt référence à des pratiques éditoriales différentes parmi les segments étudiés.

## 5 Analyse de la distribution des conditions de rémunération des auteurs

---

Cette section fait un **état des lieux des rémunérations des auteurs en France**. Elle représente un point central de cette étude en **mesurant** les différentes **conditions de rémunération** des auteurs. Ces conditions sont variées et peuvent prendre **différentes formes et modalités** qui seront analysées en détail dans les sections suivantes. De nombreuses sources de variations peuvent influencer sur les conditions de rémunération des auteurs, tant en ce qui concerne la temporalité des versements que leurs montants. En effet, certains paiements interviennent en amont de la commercialisation du livre (forfait ou à-valor), d'autres lors de sa mise en vente (rémunération fondée sur les ventes). Dans ce dernier cas, le montant et le nombre des taux appliqués aux ventes (livres papiers et numériques) constituent autant de facteurs susceptibles d'engendrer des rémunérations différentes selon les auteurs.

Prenons l'exemple de deux auteurs qui ont chacun travaillé 3 ans à l'élaboration d'un ouvrage après signature de leur contrat. L'auteur A reçoit un à-valor de 2 000 € et touche 10% sur les ventes papier, 15 % sur les ventes numériques. L'auteur B, sans à-valor, est rémunéré uniquement à la vente selon un taux progressif (8 % puis 12 % au-delà de 2 000 exemplaires). Même si l'auteur B est avantagé si son ouvrage connaît un fort succès commercial, il faudra qu'il attende la commercialisation de l'ouvrage pour commencer à être rémunéré alors que l'auteur A aura bénéficié d'un premier paiement via l'à-valor et d'une rémunération plus sécurisée. Ces différences illustrent l'impact des modalités contractuelles sur le montant et la temporalité de la rémunération.

Les sous-sections suivantes abordent successivement les différentes modalités de rémunération pour en dégager les principales tendances et leur dispersion.

Nous analyserons les disparités de rémunération en articulant **plusieurs niveaux d'analyse** : celui de **l'ensemble de la population sondée** (voir la sous-section 5.1), **par profil d'auteur** (voir la sous-section 5.2) étudié et enfin, **par segments éditoriaux** (voir la sous-section 5.3). Ce faisant, nous mettrons en lumière l'hétérogénéité des conditions de rémunération des auteurs en essayant d'en déterminer les principales sources. Cette analyse statistique descriptive sera complétée dans la section suivante par une analyse économétrique visant à tester simultanément différentes sources de variations.

## 5.1 Analyse des conditions de rémunération dans l'échantillon total

### Encadré 1 Faits saillants de l'analyse des contrats

- **91% des contrats des auteurs analysés ont une rémunération proportionnelle aux ventes.** Parmi ceux-ci, 52% affichent des taux progressifs, en moyenne 2 taux par contrat.
- Dans le cas des rémunérations proportionnelles, le nombre de taux inscrit au contrat de l'auteur va de pair avec une augmentation de leur valeur : plus le nombre de taux augmente dans les contrats des auteurs sondés, plus la valeur des taux augmente. Les gains les plus importants se concentrent sur les derniers paliers de ventes.
- La rémunération proportionnelle s'accompagne dans 87% des contrats d'un à-vaioir dont le montant moyen est de 4101€. Cependant, seulement la moitié des auteurs touche plus de 2550€.
- 48% des contrats étudiés possèdent des taux numériques spécifiques.

Cette section a pour but d'analyser les **différentes composantes de la rémunération des auteurs** sans distinction selon le segment éditorial ou encore le rôle de l'auteur. Compte tenu de la structure de l'échantillon de répondants (voir Figure 1), les résultats de cette section reflètent de fait davantage les conditions de rémunération des traducteurs, des auteurs pour la jeunesse et la BD, que les auteurs de littérature ou encore de SHS. Chaque sous-section vise à étudier les conditions de rémunération à travers des perspectives distinctes (sa forme dans la sous-section 5.1.1, sa temporalité dans la sous-section 5.1.2). Le montant de la rémunération est analysé en deux parties : d'une part, l'étude des taux appliqués au format papier (voir la sous-section 5.1), d'autre part, l'étude des taux appliqués au format numérique (voir la sous-section 5.1.4). Des analyses supplémentaires sur les montants des forfaits versés est disponible en annexe, mais les données sont peu nombreuses (voir l'Annexe E.2.3).

**La forme de la rémunération des auteurs peut être divisée en deux catégories** : d'une part, une rémunération au forfait, d'autre part, une rémunération proportionnelle aux ventes. Dans le premier cas, la **rémunération forfaitaire** implique qu'une somme d'argent est versée à l'auteur car il n'est pas possible en pratique d'appliquer des droits proportionnels à l'exploitation du titre<sup>6</sup>. Dans le second cas, **l'auteur est rémunéré proportionnellement aux ventes** à partir d'un ou plusieurs taux définis dans son contrat. Il peut exister **un taux fixe**, indépendant du nombre de ventes, ou plusieurs taux (**taux progressifs**) dont la valeur augmente à mesure que des seuils de ventes de livres sont franchis.

**La forme de la rémunération implique donc une rémunération gagnée à différentes étapes du cycle éditorial** : en amont des ventes (forfaits) ou en aval de celles-ci (exploitation). La temporalité des versements des sommes dues à l'auteur peut être également affectée par l'existence d'un à-vaioir. **L'à-vaioir correspond à une somme versée à l'auteur en anticipation des droits générés par l'exploitation commerciale.** L'à-vaioir est « compensé » ou « amorti » au fur et à mesure des ventes de livres<sup>7</sup>.

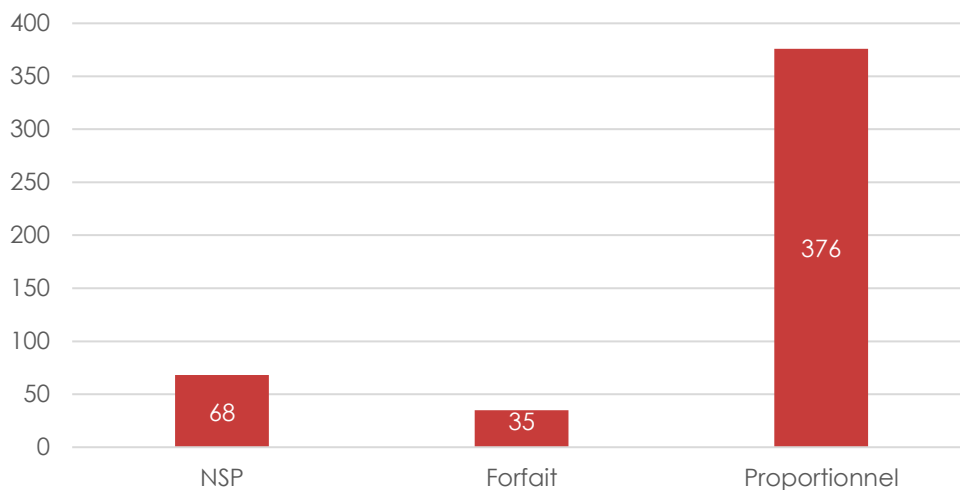
<sup>6</sup> Pour plus de détails, voir par exemple : <https://www.sacd.fr/fr/les-principes-g%C3%A9n%C3%A9raux-de-r%C3%A9mun%C3%A9ration-des-auteurs>.

<sup>7</sup> Chaque année, l'éditeur calcule le montant des droits d'auteur dus pour les ventes réalisées et une fois que ce montant cumulé dépasse celui de l'à-vaioir, l'éditeur commence à verser les droits d'auteur correspondant aux ventes suivantes, source : <https://www.sgd.l.org/sgdl-accueil/le-guide-pratique/la-remuneration-des-auteurs/les-revenus-issus-de-l-exploitation-des-livres>.

### 5.1.1 Répartition de la forme de rémunération forfait vs proportionnel

**376 répondants indiquent avoir une rémunération proportionnelle aux ventes** (soit **91%** de notre échantillon<sup>8</sup>). Seuls 35 auteurs rapportent bénéficier d'une rémunération forfaitaire. 68 répondants n'ont pas pu se prononcer sur leur forme de rémunération (voir la Figure 6).

Figure 6 Distribution des observations en fonction du type de rémunération d'un auteur et ouvrage (n=479)



Source : données de l'enquête. Note : la catégorie NSP correspond aux auteurs qui ne se prononcent pas. Un répondant ayant indiqué Non au forfait n'est pas visible sur le graphique pour faciliter sa lecture.

### 5.1.2 Temporalité des revenus : l'importance de l'à-valoir

#### 5.1.2.1 L'à-valoir : une composante fréquente de la rémunération des auteurs

**87% des contrats avec une rémunération proportionnelle indiquent un à-valoir comme composante de celle-ci.** 1% des auteurs rapportent ne pas avoir touché d'à-valoir sur les ouvrages sondés et 12% ne se prononcent pas.

#### 5.1.2.2 Distribution des montants de l'à-valoir

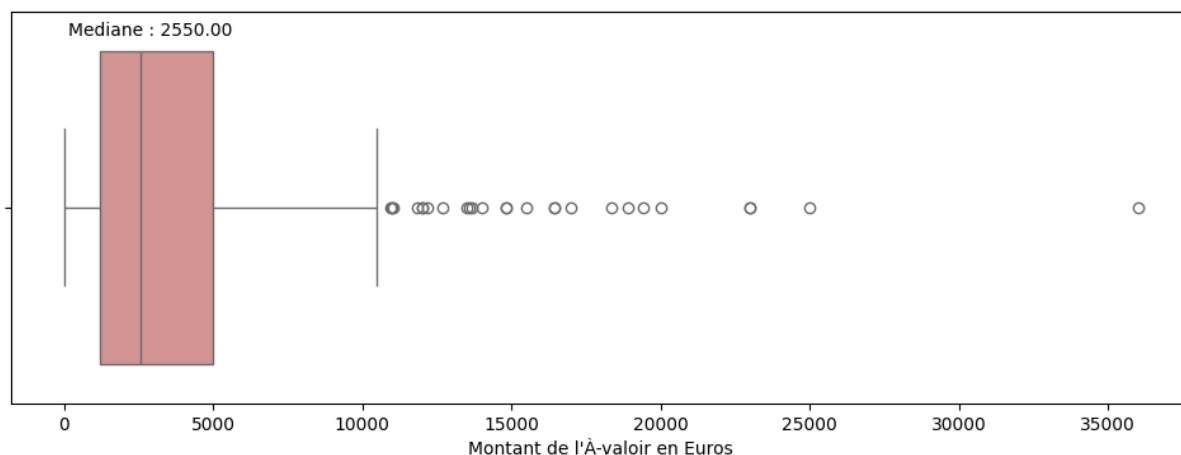
**En moyenne, les auteurs sondés indiquent des montants d'à-valoir autour de 4101€ versés.** Ce constat est à prendre avec précaution compte tenu du nombre de réponses : sur les 329 répondants ayant bénéficié d'à-valoir, 317 ont renseigné un montant.

Les à-valoir supérieurs à 5000€ ne concernent que 22% des auteurs (environ 80 auteurs) (voir la Figure 7).

**Des disparités émergent le long de la distribution des montants, et les différences s'accroissent le long de la distribution.** On note une différence de 30% sur le premier quartile entre les deux groupes d'auteurs alors le montant maximal passe du simple au double. Ainsi, la moitié des auteurs ayant déclaré un à-valoir touchent moins de 2550€. Les rôles joués par les auteurs expliquent partiellement ces variations (voir la sous-section 5.2.3).

<sup>8</sup> Ici, 68 observations ont été retirées du total puisque les auteurs ne savaient pas s'ils sont rémunérés sur une base proportionnelle aux ventes ou forfaitaires.

Figure 7 Distribution du montant de l'À-valoir parmi les auteurs ayant une rémunération proportionnelle (n=317)



Source : données de l'enquête. Note : Les points en dehors des « moustaches » représentent les valeurs aberrantes de l'étude (les valeurs s'éloignant le plus de la distribution globale).

### 5.1.2.3 Lien entre les montants de l'À-valoir et les modalités de rémunération progressive

**On observe l'existence d'une relation linéaire entre la valeur des taux fixes et du premier taux progressif avec le montant de l'À-valoir versé à l'auteur.** Cette relation est néanmoins différente selon le type de taux (voir le Tableau 2) : **dans le cas des taux fixes issus des contrats des traducteurs ainsi que des valeurs des premiers taux progressifs, la relation est statistiquement significative et positive. Ce résultat implique que plus la valeur du taux augmente, plus le montant de l'À-valoir augmente.**

Une relation positive et significative a toutefois été mise en évidence pour les taux fixes concernant les traducteurs, ce qui pourrait s'expliquer par la structure particulière de leurs sources de revenus. Cet aspect, ainsi que le choix de distinguer les échantillons selon les profils d'auteurs pour les taux fixes, s'explique par les écarts observés entre les traducteurs et les autres catégories d'auteurs étudiées (voir la sous-section 5.2.2.1).

Tableau 2 Test de corrélation entre le montant de l'À-valoir versé aux auteurs et les modalités du contrat

Détail du test	Nombre de taux	Taux fixe (traducteurs)	Taux fixe (sans les traducteurs)	Taux plancher
Observations	295	56	56	157
Test de Pearson	0,07	0,42	0,13	0,4
p-value	0,22	0,01	0,34	2,18e-07

Source : données de l'enquête. Les valeurs en vert signalent des liens significatifs entre les deux variables, avec un niveau de confiance de 95 %. Cela signifie que les différences observées entre les taux et le montant de l'À-valoir ne sont probablement pas dues au hasard. La valeur du test de Pearson de 0,4 désigne une valeur corrélée modérée entre le montant de l'À-valoir et les taux planchers ainsi que les taux fixes indiqués dans les contrats des traducteurs.

Cependant, il ne semble pas exister de lien entre le nombre de taux et le montant de l'À-valoir versé à l'auteur.

#### 5.1.2.4 Temporalité des versements de l'à-valoir et variations en fonction des formes de rémunération

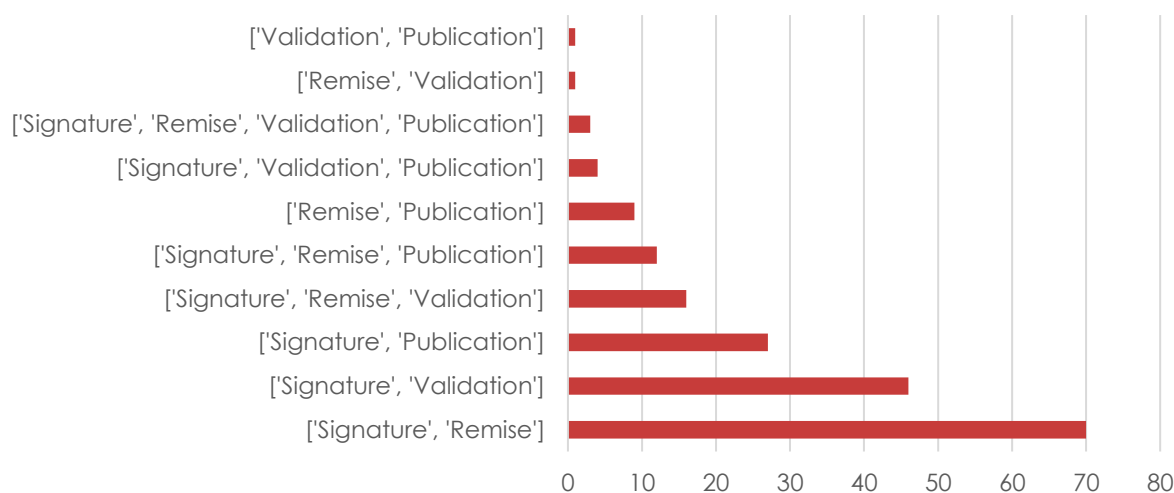
**58% des auteurs ont perçu leur à-valoir en plusieurs fois au fil du cycle éditorial.** Bien qu'il ne soit pas possible d'identifier un lien entre le montant versé et ses modalités<sup>9</sup>, on note cependant plusieurs tendances qui émergent des principaux jalons identifiés au sein du cycle éditorial (signature du contrat, remise du matériel de publication, validation de celui-ci et publication de l'ouvrage).

**Parmi les versements en plusieurs fois, 70 observations rapportent avoir perçu l'à-valoir à la signature du contrat et à la remise du matériel à publier.** La seconde combinaison la plus fréquente correspond à des versements à la signature du contrat et à la validation du contenu à publier. Enfin, plusieurs combinaisons composées de 2 voire 4 échéances ont été mesurées dans notre échantillon (voir la Figure 8).

**Les versements en une fois sont majoritairement effectués à la remise du matériel à publier (planche, traduction, manuscrit, etc.) ainsi qu'à la signature du contrat.** Peu d'auteurs rapportent percevoir leur à-valoir intégralement à la validation du contenu à publier ou à la publication de l'ouvrage (voir la Figure 9).

La répartition des réponses pour l'ensemble des modalités de versements est disponible en Figure 46 et Figure 47 dans l'Annexe E.2.1.

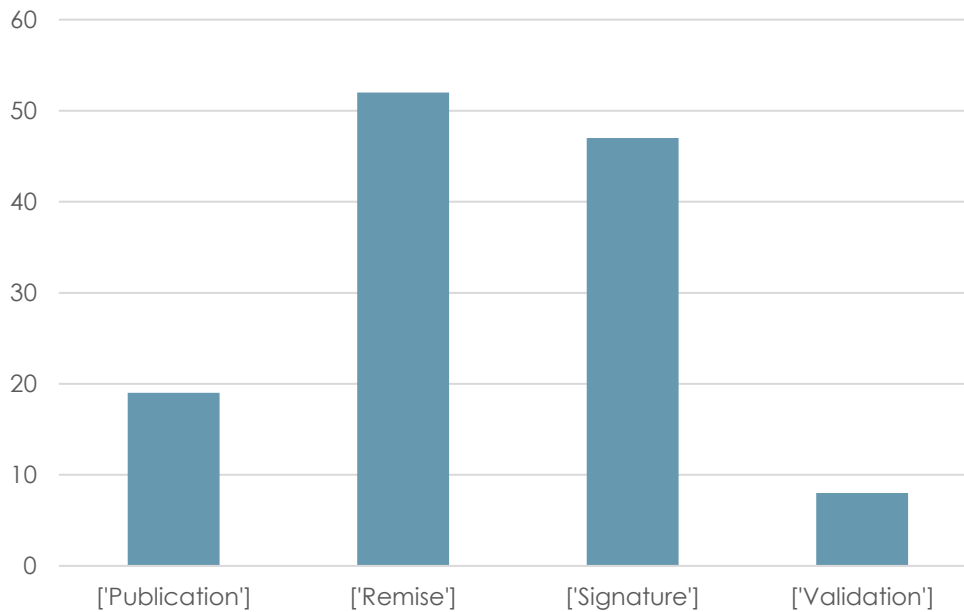
Figure 8 Distribution des modalités de versements en plusieurs fois de l'à-valoir (n = 189)



Source : enquête de l'étude.

<sup>9</sup> À la suite d'un test de significativité (« welsh test »), il a été déterminé que la différence de valeur sur les à-valoir en fonction d'un versement unique ou partiel n'est pas statistiquement significative, autrement dit que l'on ne peut pas exclure que la différence soit due au hasard de l'échantillon (T-test = 1,16).

Figure 9 Distribution des modalités de versement en une fois de l'à-valoir (n=146)



Source : enquête de l'étude.

### 5.1.3 Distribution des taux proportionnels

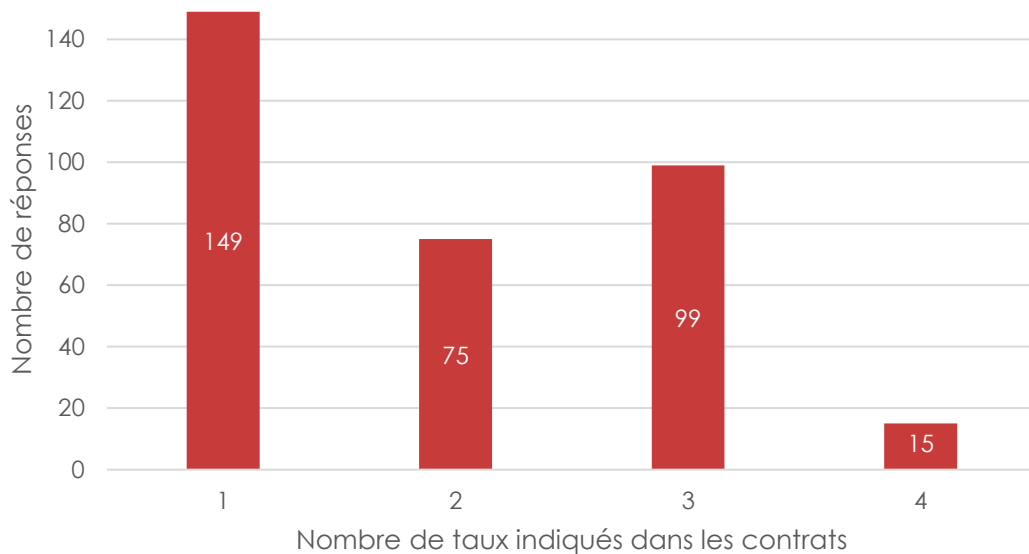
En cas de rémunération proportionnelle, le contrat de l'auteur peut prévoir un taux fixe, ou plusieurs taux.

**44% des auteurs sondés indiquent un taux fixe de droits d'auteurs : par conséquent, ils ne voient pas leur rémunération progresser avec le niveau des ventes<sup>10</sup>.**

Au contraire, **56% possèdent des taux progressifs, allant de 2 à 5**. Plus précisément, **le nombre moyen de taux progressifs se situe entre 2 et 3 suggérant que les contrats des auteurs considèrent 1 à 2 seuils de ventes** (voir Figure 10). Le nombre d'observations diminue après le troisième taux (voir Figure 10).

<sup>10</sup> Ce résultat est peut-être plus important car 37 auteurs indiquent une rémunération proportionnelle sans préciser le nombre de taux.

Figure 10 Répartition des réponses avec revenu proportionnel par nombre de taux progressifs (n=339)



Source : enquête de l'étude. Note : une observation correspondant à un cinquième seuil de vente n'a pas été représentée, en raison d'un effectif insuffisant.

**On observe une forte variabilité des taux, allant de 0,3% à 16,2%.** Ces disparités traduisent une forte variabilité autour de la valeur médiane, avec un nombre de taux en hausse jusqu'au troisième taux appliqué (voir la Figure 11).

L'écart de rémunération entre auteurs est visible dès la comparaison entre les taux fixes et le premier des taux progressifs (taux plancher) :

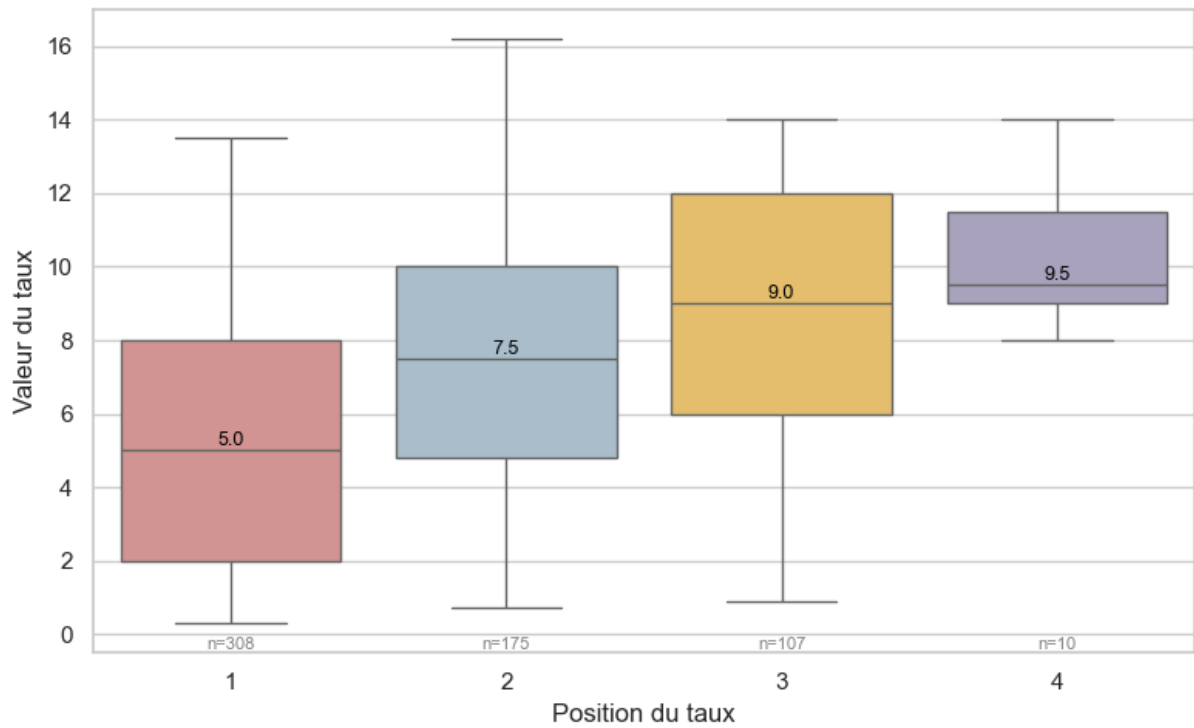
- **La moitié des auteurs ayant un taux fixe perçoivent plus de 2% du prix HT des ventes papier.** Au-delà de cette tendance médiane, les taux fixes vont de 0,3% à 10%.
- **La moitié des auteurs ayant plusieurs taux voient leur taux plancher médian être déjà 3 fois plus élevé (6,4%) que celui inscrit dans les contrats des auteurs à taux fixe.**

**De fortes disparités apparaissent entre les auteurs en fonction du nombre de taux progressifs.**

Plus précisément, on observe une relation positive entre le nombre de taux progressifs et la valeur des taux médians. Ainsi, plus un auteur a de taux progressifs établis dans son contrat, plus la valeur de ces taux augmente (voir Figure 12) :

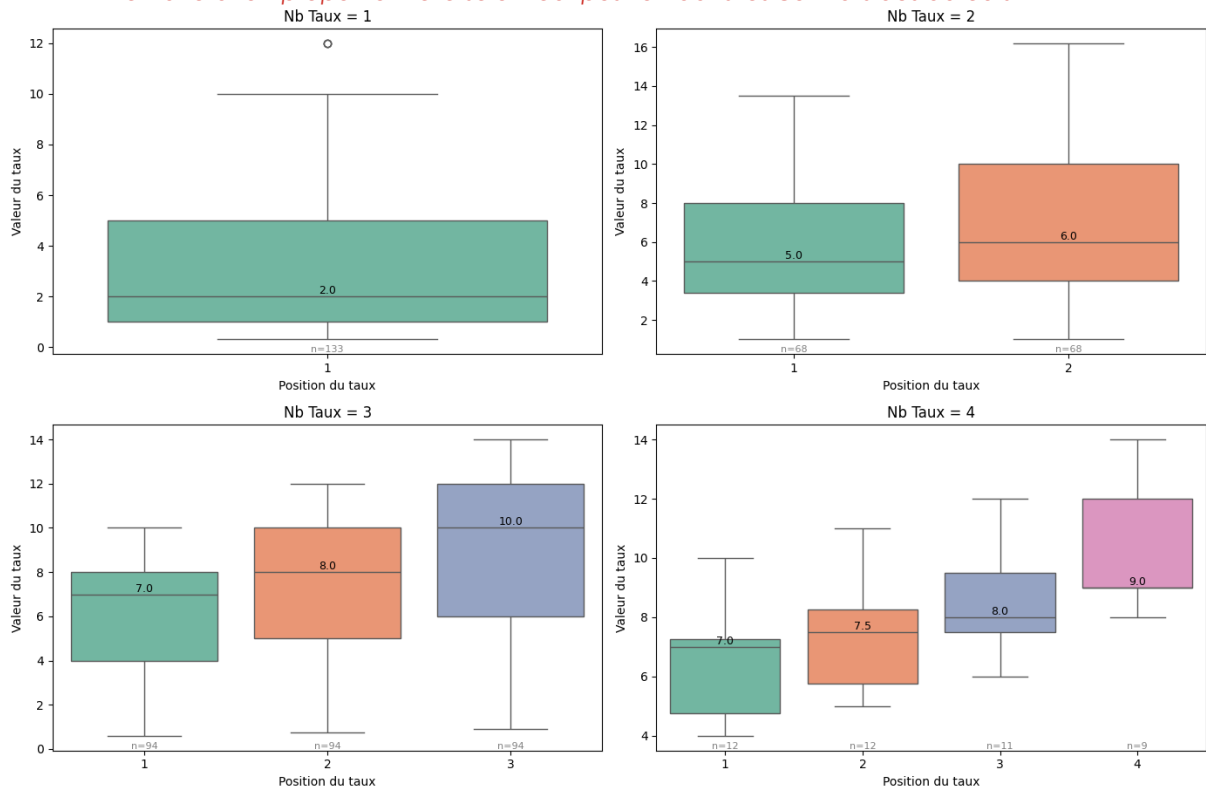
- **Plus un contrat contient de taux, plus la valeur du taux plancher est élevée** : le taux moyen se situe autour de 5,8% parmi les contrats ayant 2 taux, 7,3% pour les contrats ayant 3 taux et à plus de 6,6% pour les contrats avec plus de 4 taux ;
- **Plus un contrat contient de taux, plus la valeur des taux progressifs augmente** : le gain entre le taux plancher et le second taux est de l'ordre d'un point de pourcentage quel que soit le nombre de taux indiqués au contrat.
- **A partir du troisième taux, les auteurs voient la valeur médiane de leur taux atteindre les 9 à 10% du prix hors taxes des ventes papier de leur ouvrage.** L'augmentation la plus importante se concentre entre l'avant-dernier et le dernier taux avec près de 2 points de pourcentage gagnés par rapport au deuxième taux appliqué.

Figure 11 Distribution des valeurs des taux progressifs en fonction de la position du taux dans le contrat (n = 308)



Source : enquête de l'étude. Note : une observation correspondant à un cinquième taux n'a pas été représentée, en raison d'un effectif insuffisant, afin de préserver la lisibilité du graphique.

Figure 12 Analyses comparatives des distributions des valeurs des taux parmi les contrats avec rémunération proportionnelle selon leur position dans les contrats des auteurs



Source : enquête de l'étude. Note : le nombre d'observations varie sur le dernier graphique car les répondants indiquent 4 taux progressifs mais n'indiquent leur valeur que pour les 2 premiers taux. Le nombre de réponses diminue avec le nombre de taux à renseigner.

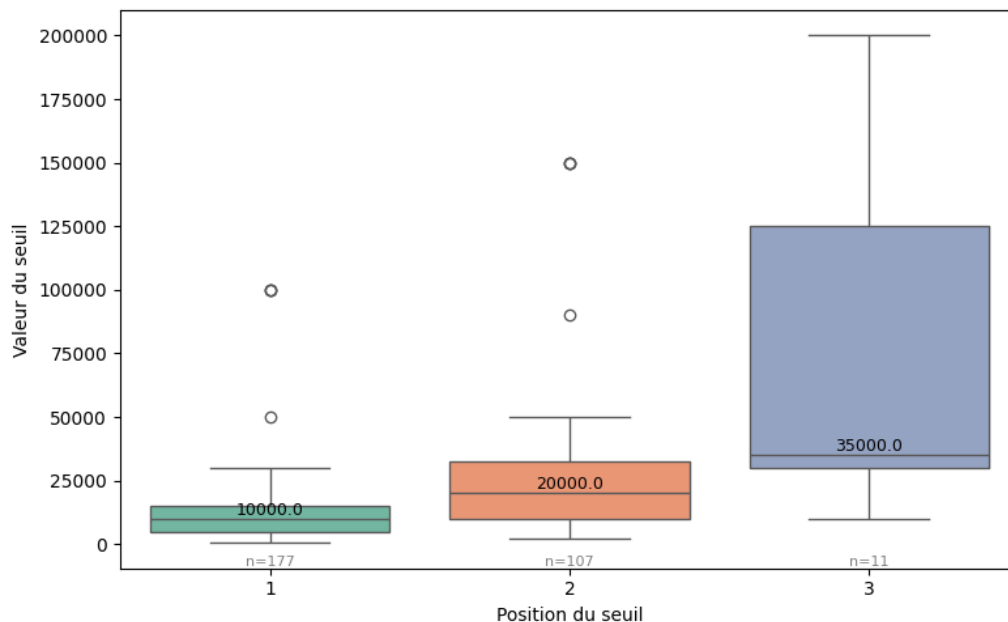
Lorsque le contrat comporte plusieurs taux, ces derniers sont liés à des seuils de ventes d'exemplaires : le franchissement de ces seuils de ventes déclenche l'application des taux associés, en principe plus élevés.

**Les pratiques éditoriales qui entourent la définition des seuils de ventes montrent une relation linéaire entre le nombre de seuils et les volumes de ventes à atteindre** (voir la Figure 13). En moyenne :

- Le premier seuil de ventes se situe autour de 12 000 exemplaires à vendre ; la moitié des auteurs doivent atteindre 10 000 exemplaires pour déclencher le 2<sup>e</sup> palier de ventes.
- Le 2<sup>e</sup> seuil est proche des 25 000 ventes en moyenne (20 000 pour la moitié de l'échantillon).
- Le 3<sup>e</sup> seuil est atteint après 35 000 ventes pour la moitié des auteurs sondés. On note une plus forte dispersion parmi ce dernier seuil à attendre qui reflète partiellement un nombre plus faible d'observations disponibles.

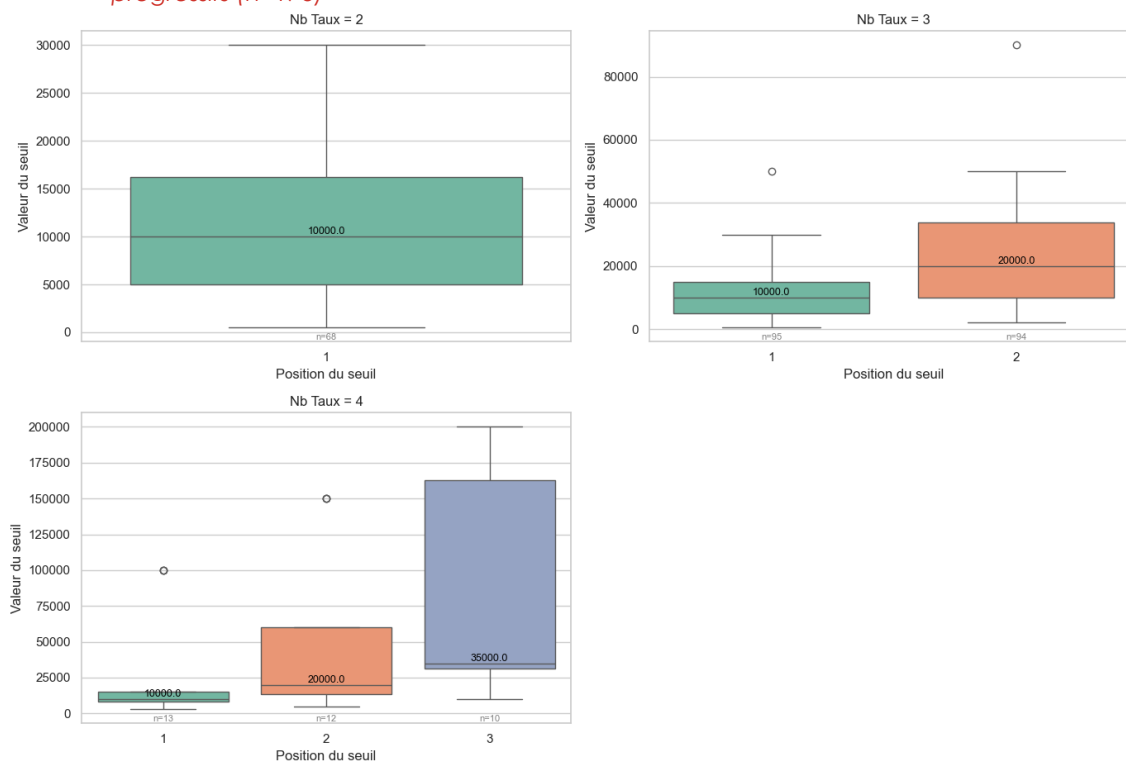
**Les seuils de ventes à atteindre varient peu avec le nombre de taux progressifs sur les deux premiers paliers.** Les résultats font écho aux seuils précédemment discutés (voir la Figure 14) : un auteur vendant plus de 10 000 exemplaires voit son 2<sup>e</sup> taux progressif s'appliquer, 20 000 exemplaires pour le troisième et 35 000 pour le dernier. Le petit nombre d'observations disponibles associées aux auteurs ayant des contrats avec 4 taux implique de prendre ce dernier résultat avec précaution (voir la Figure 14).

Figure 13 Distribution des valeurs des seuils de vente à atteindre pour appliquer le taux progressif suivant (n= 176)



Source : enquête de l'étude. Note : une observation correspondant à un quatrième seuil de ventes n'a pas été représentée, en raison d'un effectif insuffisant, afin de préserver la lisibilité du graphique.

Figure 14 Analyses comparatives des distributions des valeurs de seuils en fonction du nombre de taux progressifs (n=176)



Source : enquête de l'étude. Note : le nombre d'observations varie par rapport aux informations dont on dispose sur les taux progressifs. Une observation avec 4 seuils de ventes n'a pas été représentée, en raison d'un effectif insuffisant, afin de préserver la lisibilité du graphique.

#### 5.1.4 Taux numériques

Cette sous-section vise à mesurer les dispositions en matière de taux sur les ventes numériques dans les contrats des auteurs.

**La moitié des réponses (48%) au questionnaire indique posséder une clause spécifique à l'exploitation numérique.** 15% des réponses indiquent ne pas avoir de taux spécifique lié aux ventes numériques et 37% n'ont pas répondu à la question.

Concernant leur distribution, nous proposons de l'étudier sous deux périodes. En effet, en 2014, un changement législatif a accompagné la définition des contrats dans le cadre des ventes au format numérique<sup>11</sup>. Nous avons donc étudié les données au prisme de ce changement pour identifier d'éventuelles différences dans la manière avec laquelle les taux sont distribués avant et après 2015 :

- Sur le plan de la quantité de contrats avec des taux numériques, la proportion avant et après 2015 est équivalente ;
- Sur le plan des taux numériques appliqués, notre échantillon montre à première vue une certaine amélioration de la valeur du taux après 2015. Avant 2015, on note un taux médian égal à 5,5%, contre 7% après 2015. Cette progression n'est cependant pas significative sur le plan statistique<sup>12</sup>.

**Les pratiques éditoriales pour définir les taux numériques sont plus hétérogènes que celles du taux papier.** En effet, les taux numériques sont caractérisés par une forte dispersion, allant de moins de 1% à 50% sur l'ensemble de la période étudiée (voir la Figure 32 dans l'Annexe E.2.2).

## 5.2 Analyse des conditions de rémunération pour chaque profil d'auteur

Un auteur peut jouer un ou plusieurs rôles sur un ouvrage donné. Les résultats suivants présentent des statistiques pour chaque rôle joué par un auteur sur un ouvrage donné. Les réponses sont ainsi comptées une ou plusieurs fois en fonction du nombre de réponses apportées par un auteur donné.

---

<sup>11</sup> Arrêté du 10 décembre 2014 pris en application de l'article L. 132-17-8 du code de la propriété intellectuelle et portant extension de l'accord du 1er décembre 2014 entre le Conseil permanent des écrivains et le Syndicat national de l'édition sur le contrat d'édition dans le secteur du livre.

<sup>12</sup> Après avoir effectué un test de Welsh, il a été déterminé que la différence de valeur moyenne des taux numériques avant et après 2015 n'est pas statistiquement significative (T-test = 1,44).

On ne peut donc pas rejeter l'hypothèse nulle qui suppose qu'il n'existe pas de différences en valeur entre ces deux groupes de taux numériques.

### Encadré 2 Faits saillants de l'analyse des contrats par profil d'auteur

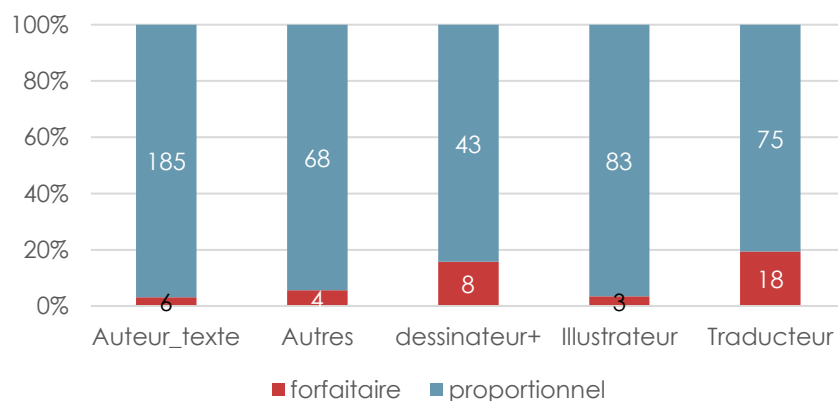
Certains profils d'auteurs ont des conditions de rémunérations plus ou moins favorables selon les modalités considérées :

- Les **traducteurs** ont en moyenne plus d'à-valoir que les autres. Celui-ci tend à leur être versé en plusieurs fois et un peu plus tard que les autres profils (étape clé de validation). Ils sont cependant systématiquement les moins favorisés sur les taux appliqués aux ventes en papier et numérique ;
- Les **dessinateurs** apparaissent comme ceux bénéficiant des à-valoir et des taux les plus importants sur les ventes en papier et numérique ;
- Les **auteurs de texte** ont en moyenne plus de taux et leurs taux sont parmi les plus élevés en papier et numérique. Ils connaissent cependant un certain décalage sur le versement de leur à-valoir par rapport à leurs pairs (étape clé de publication) ;
- Les **illustrateurs** ont en moyenne moins de taux progressifs que leurs pairs et leur valeur est inférieure aux tendances centrales tant sur les ventes en papier que numérique.

#### 5.2.1 Répartition de la forme de rémunération forfait vs proportionnel en fonction des rôles des auteurs

**La grande majorité des auteurs est rémunérée sur une base proportionnelle aux ventes.** On note cependant que le forfait est représenté parmi l'ensemble des rôles joués par les auteurs, dans une proportion un peu plus importante parmi les dessinateurs ou traducteurs (voir la Figure 15).

Figure 15 Distribution des formes de rémunération par rôle joué par les auteurs sur les ouvrages sondés (n=493)



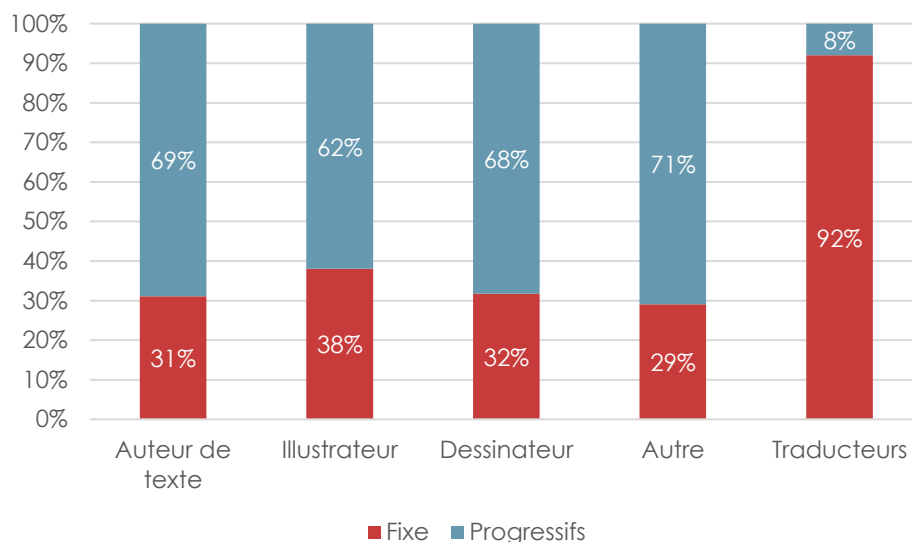
Source : enquête de l'étude. Note : ici n représente les réponses apportées pour chaque rôle joué par un auteur sur un ouvrage donné.

#### 5.2.2 Proportion des taux fixes vs progressifs à travers les différents profils d'auteurs

**L'usage des taux progressifs est la pratique de rémunération la plus répandue parmi les différents profils d'auteurs à l'exception des traducteurs.** Hormis les traducteurs, tous les profils d'auteurs suivent cette tendance qui représente en moyenne les deux tiers des rémunérations proportionnelles (voir la Figure 16).

**92% des traducteurs ne disposent que d'un taux fixe dans leur contrat.** Cette prédominance des taux fixes est une autre caractéristique de ce profil et **va de pair avec l'obtention d'à-valoir plus fréquent que parmi les autres profils** (96% des traducteurs obtiennent un à-valoir contre 87% des répondants avec une rémunération proportionnelle). Bien que fondés sur un taux fixe, les contrats des traducteurs prévoient une rémunération plus tôt grâce à un à-valoir versé en début de cycle éditorial.

Figure 16 Quantité de réponses par profil d'auteur et taux fixe ou progressifs (n=406)



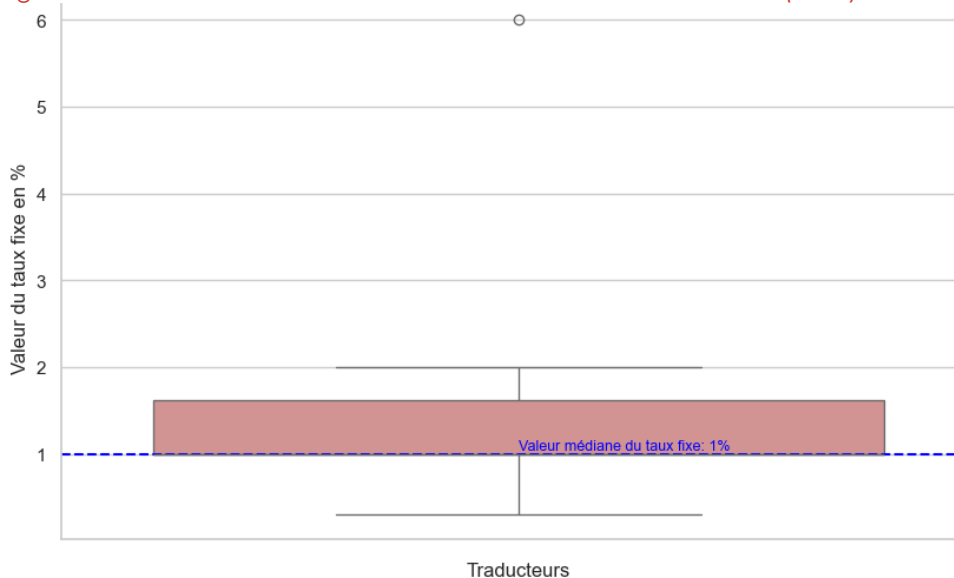
Source : enquête de l'étude. Note : un répondant pouvant assigner plusieurs rôles pour un ouvrage donné, ici, les résultats sont indiqués pour l'ensemble des valeurs prises par une réponse donnée sous la forme de compte fractionnaire (1 réponse par modalité de rôle sur un ouvrage donné).

#### 5.2.2.1 Dispersion de la valeur des taux fixes selon les profils d'auteurs

**En moyenne, les taux fixes de notre échantillon se situent autour de 6,1% et la valeur du taux médian fixe est de 5%** parmi les 4 catégories d'auteurs.

On note cependant des **variations importantes selon les profils d'auteurs considérés** (voir les distributions complètes dans le Tableau 12 dans l'Annexe E.3) : en moyenne, les auteurs de texte ont un taux fixe autour de 6% alors que les illustrateurs ont des taux autour de 4,3% contre 7,2% parmi les dessinateurs. **Parmi les traducteurs, les taux moyens fixes s'établissent autour de 1% et vont de 0,3% à 6%** (voir la Figure 17). Les disparités de taux fixe sont donc plus exacerbées parmi les traducteurs que les autres profils d'auteurs. De plus, la moitié des traducteurs de notre échantillon perçoit moins de 1% sur les ventes. La valeur médiane du taux fixe est ainsi bien inférieure à celle observée pour les autres catégories de profils d'auteurs (voir la Figure 18).

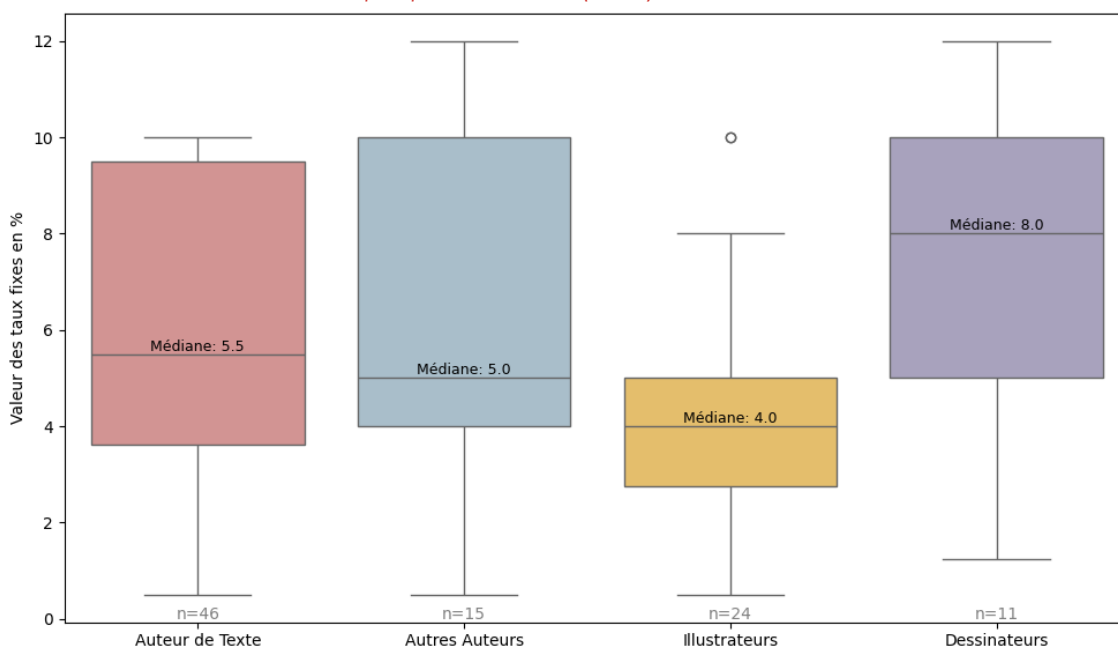
Figure 17 Distribution du taux fixe dans l'échantillon des traducteurs (n=60)



Source : enquête de l'étude.

Ces disparités s'illustrent également à l'intérieur de chaque profil (voir la Figure 18). Cette dispersion des valeurs des taux fixes s'illustre notamment à partir des taux fixes médians (voir le Tableau 12 dans l'Annexe E.3) : **le taux fixe médian passe du simple au double entre illustrateurs et dessinateurs**. Notre échantillon montre que les dessinateurs ont un taux fixe médian autour de 8%, ce qui signifie que la moitié des dessinateurs interrogés touche plus de 8% contre 4% pour les illustrateurs. Par ailleurs, les auteurs de texte ont un taux médian fixe de plus de 5,5% dans notre échantillon.

Figure 18 Distribution des taux fixes par profil d'auteur (n=96)



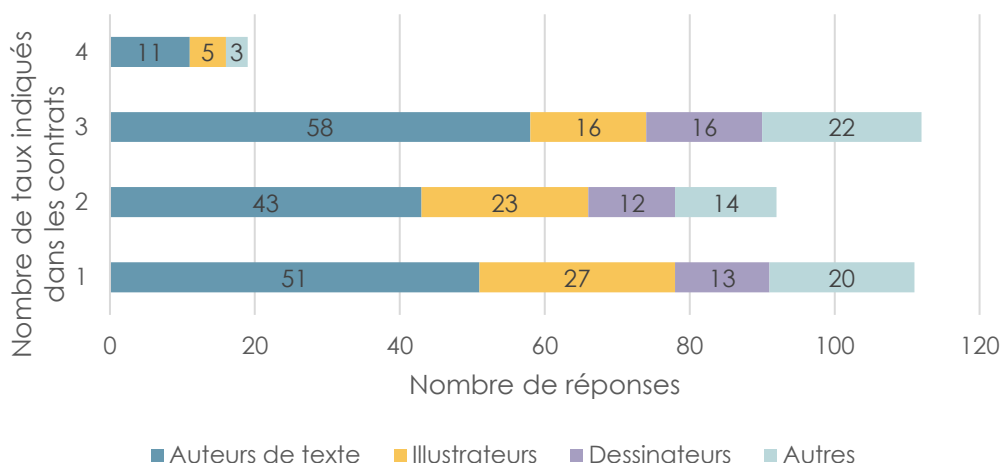
Source : enquête de l'étude.

### 5.2.2.2 Distribution du nombre de taux en fonction des profils d'auteurs

**Les auteurs ont en moyenne deux taux dans leur contrat sans distinction de leurs rôles sur l'ouvrage.**

Plusieurs variations sont cependant à nuancer selon les profils : les auteurs de texte obtiennent la moyenne la plus haute avec 2,2 taux progressifs en moyenne, les illustrateurs sont en moyenne juste en-dessous de 2 taux progressifs dans notre échantillon (1,99). Comme suggéré sur la Figure 19, **les auteurs de texte ont le nombre de taux progressifs le plus important dans notre échantillon** (5 taux au maximum). Il existe donc des différences en matière de pratiques contractuelles selon les rôles joués par les auteurs : les illustrateurs sont moins nombreux que les autres profils d'auteurs dont les contrats sont plus nombreux à contenir 3 taux progressifs. On note seulement trois traducteurs ayant une rémunération avec deux taux dont seulement un a renseigné des informations sur les taux (voir le Tableau 12 dans l'Annexe E.3).

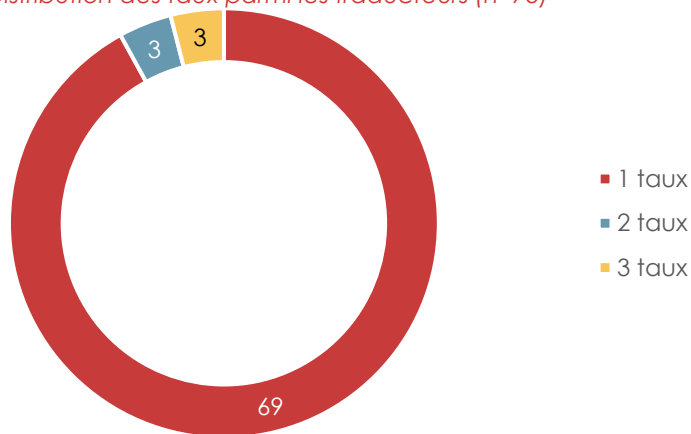
Figure 19 Distribution des taux progressifs parmi les auteurs ayant une rémunération proportionnelle (n=331)



Source : enquête de l'étude. Note : le graphique représente chaque valeur indiquée par les répondants pour chaque rôle joué sur un titre. Un auteur pouvant indiquer plusieurs réponses selon les rôles joués par celui-ci, chacune est représentée selon un compte fractionnaire.

Comme évoqué précédemment, seuls **8% des traducteurs interrogés disposent de plusieurs taux** (voir la Figure 20).

Figure 20 Distribution des taux parmi les traducteurs (n=75)

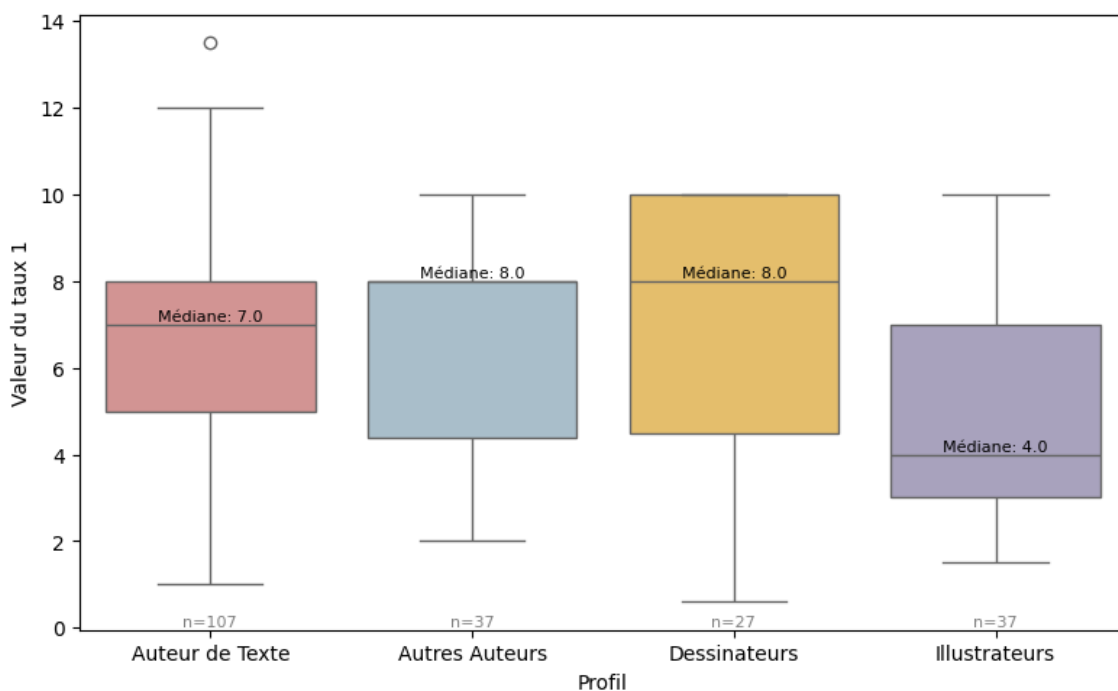


Source : enquête de l'étude.

### 5.2.2.3 Dispersion des taux progressifs à travers les différents profils d'auteurs

**Les disparités entre les illustrateurs et les autres profils s'illustrent également via les taux planchers.** En moyenne, le taux moyen du premier taux va de **5,8% lorsque le nombre de taux est égal à 2 dans le contrat des auteurs, jusqu'à 7% pour un contrat indiquant 5 taux.** Cette variabilité s'illustre également dans la Figure 21 : la valeur médiane du taux plancher se situe autour de 4% pour les illustrateurs, le double pour les dessinateurs et les auteurs jouant un rôle autre (adaptateur, scénariste, etc.). Enfin, les auteurs de texte sont eux pour moitié à pouvoir espérer toucher plus de 7% des ventes dès le taux plancher. Comme indiqué plus haut, peu de traducteurs ont renseigné les informations des taux en cas de plusieurs taux (6 ont indiqué un nombre de taux supérieur à 1, voir la Figure 20). Les résultats résumant les tendances moyennes des taux progressifs par profils d'auteurs présentés dans le Tableau 13 dans l'Annexe E.3 sont donc à prendre avec précaution et se situeraient autour de 2% en moyenne pour le taux plancher des traducteurs.

Figure 21 Dispersion des taux planchers à travers les différents profils d'auteurs (n=208)



Source : enquête de l'étude. Note : les traducteurs sont exclus de l'analyse et leur situation est détaillée dans une section dédiée. Seuls les auteurs avec plus d'un taux dans leur contrat sont représentés.

Ces disparités sur le plan de la valeur des taux s'illustrent également sur le deuxième taux (voir la Figure 52 en Annexe E.2) ainsi que le troisième taux progressif (voir la Figure 53 en Annexe E.2). L'amplitude de la différence entre illustrateurs et dessinateurs se maintient sur le deuxième taux progressif et tend à se réduire sur les taux supérieurs (voir la Figure 53 en Annexe E.3). En outre, la valeur médiane des taux reçus par les auteurs de texte tend à augmenter mais de manière moins prononcée que les autres. Bien qu'ils soient les plus nombreux à bénéficier de 4 ou 5 taux progressifs, leur valeur médiane apparaît légèrement plus faible que celles incluses dans les contrats des dessinateurs et autres profils d'auteurs.

#### 5.2.2.4 Les rémunérations spécifiques aux traducteurs : tarifs aux feuillets et aides du Centre national du livre (CNL)

Cette sous-section traite des questions propres à la rémunération des traducteurs. Nous aborderons successivement la question des aides du CNL complétant le financement des traductions, puis, la question des tarifs aux feuillets.

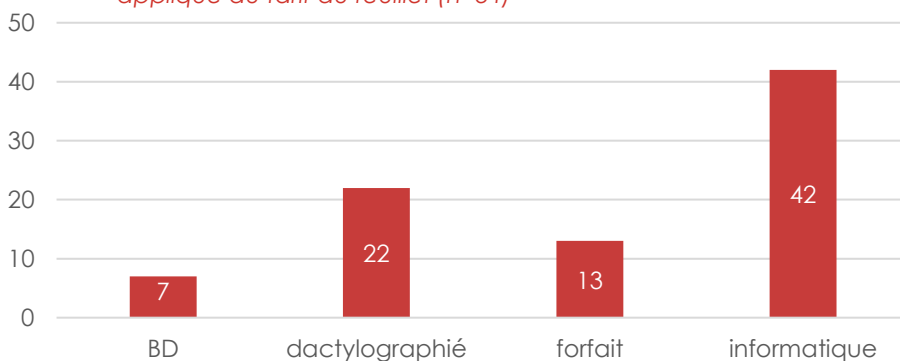
**En moyenne, notre échantillon compte 7% de traductions aidées par le Centre National du Livre, établissement public du ministère de la culture, sur 103 répondants.**

**Plus de la moitié des répondants rapporte utiliser des tranches informatiques pour mesurer leur tarification au feuillet** (voir la Figure 22). Environ un quart s'appuie sur les formats dactylographiés. Enfin, une faible part de notre échantillon utilise des planches à BD (8%) ainsi que des forfaits (16%). Les autres dimensions telle que la tarification et les revalorisations ont été moins précisément renseignées (7 réponses au total).

**En moyenne, les traducteurs gagnent entre 18 et 19€ par feuillet traduit, 8,60€ pour les planches de BD.** Ces estimations doivent être prises avec précaution compte tenu de la moindre quantité de données, notamment pour les forfaits et les tranches informatiques (voir le Tableau

3). Sur la base de sous-échantillon, on note que les intervalles des tarifs aux feuillets pratiqués au niveau des tranches informatiques et des formats dactylographiés sont assez similaires, allant de 10€ à 25€ maximum. Ce résultat peut paraître surprenant compte tenu de la différence du volume à traduire entre ces deux formats. Peu de traducteurs ont précisé bénéficier d'une revalorisation entre les formats numériques et papiers. On note seulement 6 réponses avec une revalorisation liée au changement de format et une seule réponse précisant qu'il n'y a pas de coefficient appliqué à leur traduction. Enfin, les traductions dans les BD semblent suivre une logique de prix différente compte tenu de leurs formats en allant de 5€ la planche à 20€.

Figure 22 Distribution de la quantité de réponses des traducteurs apportées à la question du format appliqué au tarif au feuillet (n=84)



Source : enquête de l'étude. Note : le format a été extrait et consolidé à partir des informations contenues dans les réponses ouvertes apportées par les répondants.

Tableau 3 Distribution des tarifs au feuillet par format utilisé (n=68)

Formats	Réponses	Moyenne	Écart-type	Min.	Q1	Médiane	Q3	Max.
BD	7	8,56	5,18	5,00	6,45	6,50	7,75	20,00
Dactylographié	22	19,23	3,16	10,00	18,00	20,00	20,75	25,00
Informatique	38	18,26	3,93	10,50	14,63	19	21,75	25

Source : enquête de l'étude.

### 5.2.3 Répartition de l'à-valoir à travers les profils d'auteurs

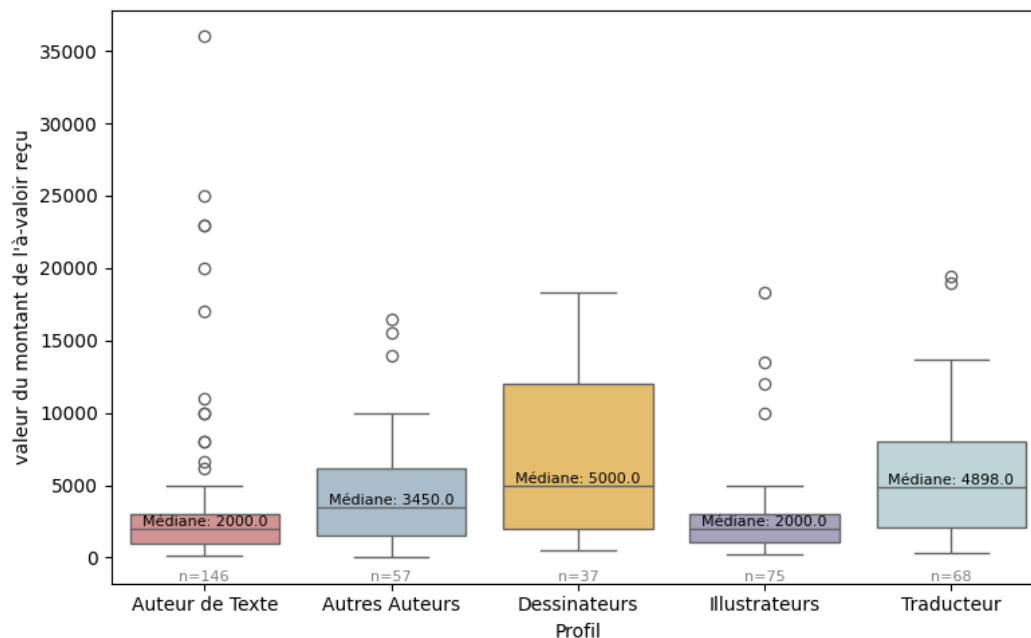
Cette section étudie les distributions des montants des à-valoir versés aux auteurs selon leur rôle ainsi que les principales modalités de versements de celui-ci. Ce faisant, nous examinons si certains profils d'auteurs perçoivent une rémunération plus tôt dans le cycle éditorial.

**On note de fortes disparités entre les différents profils d'auteurs étudiés et les montants versés** (voir la Figure 23). **Les illustrateurs semblent ainsi encore parmi les profils les moins favorisés sur le plan des montants des à-valoir versés** avec la moitié d'entre eux percevant moins de 2000€ contre 3345€ pour les profils « autres », voire 5500€ pour les dessinateurs. Il est cependant intéressant de noter que les auteurs de texte, malgré de nombreuses observations extrêmes, présentent une distribution similaire à celle des illustrateurs. Les auteurs de texte seraient donc plus favorisés sur le plan des taux sur les ventes que les à-valoir.

**Alors que les traducteurs apparaissent comme les moins privilégiés sur le plan des taux sur les ventes, l'à-valoir semble être une composante clé de leur rémunération.** Le montant médian des à-valoir versés suggère que la composition de leur revenu est différente des autres

profils d'auteurs : plus de la moitié des traducteurs sondés ont touché plus de 4898€ pour leur travail de traduction.

Figure 23 Distribution des montants des à-valoir versés aux auteurs par profil (n=392)

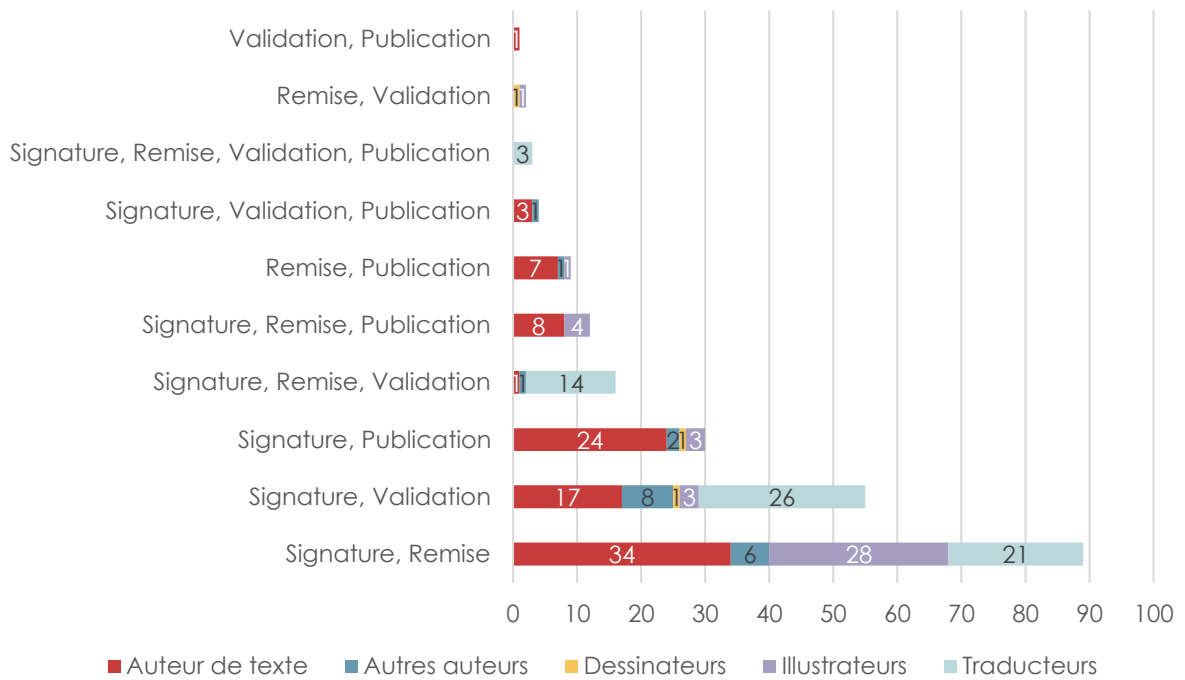


Source : enquête de l'étude. Note : n représente le nombre total de réponses reçues soumises selon leur rôle sur un ouvrage sondé. Un auteur peut donc appartenir à une ou plusieurs catégories selon les rôles joués sur un ouvrage donné.

**La décomposition par profil d'auteur montre des temporalités de versements assez similaires même si quelques particularités émergent** (voir la Figure 24). Les auteurs de texte et illustrateurs sont les principaux profils d'auteurs qui reçoivent leur à-valoir à la signature du contrat et la remise du matériel à publier. Les traducteurs sont pour moitié rémunérés aux mêmes moments et pour moitié à la signature du contrat et à la validation de la traduction (soit plus tard dans le cycle éditorial). Les traducteurs sont également un peu plus nombreux à voir les versements fragmentés à travers trois étapes plutôt que deux (signature, remise et validation du contenu). Enfin, on note également qu'une part importante des auteurs de texte obtiennent leur second versement de l'à-valoir plus tard dans le cycle éditorial - à la publication du livre.

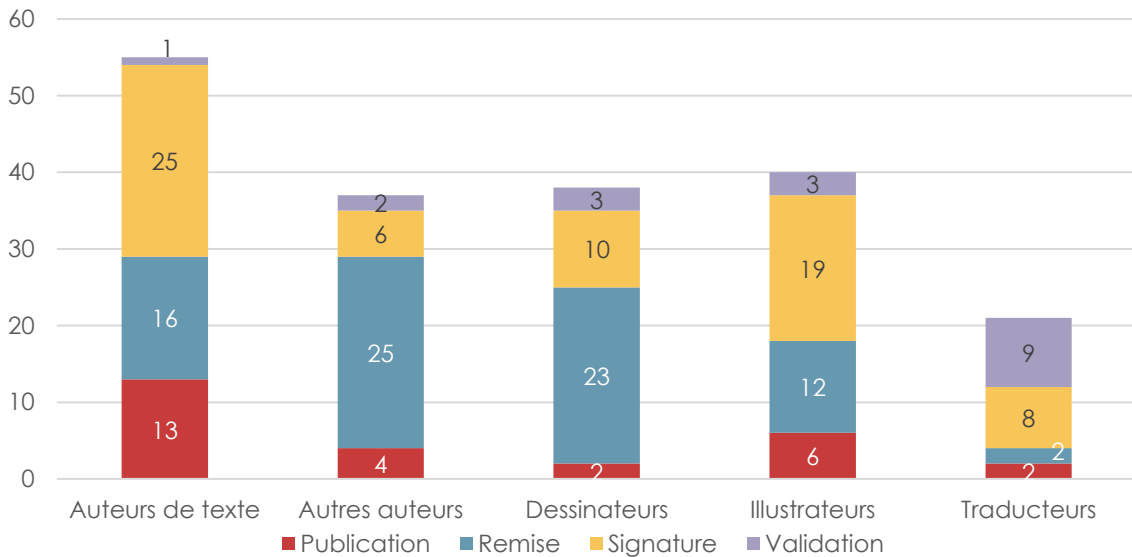
**Les versements en une fois montrent également des résultats légèrement distincts selon les rôles** (voir la Figure 25). Les dessinateurs tendent à recevoir l'entièreté des versements de l'à-valoir à la remise du matériel à publier alors que les auteurs de texte et les illustrateurs sont plus nombreux à recevoir l'à-valoir en amont du cycle éditorial (signature du contrat). Enfin, les traducteurs ont tendance à recevoir leur versement total de leur à-valoir plus tard, à la validation de leur production.

Figure 24 Distribution des modalités de versements en plusieurs fois des à-valoir par profil d'auteur (n=221)



Source : enquête de l'étude. Note : n représente le nombre total de réponses reçues soumises selon leur rôle sur un ouvrage sondé. Un auteur peut donc appartenir à une ou plusieurs catégories selon les rôles joués sur un ouvrage donné.

Figure 25 Distribution des modalités de versement en une fois des à-valoir par profil d'auteur (n=360)



Source : enquête de l'étude. Note : n représente le nombre total de réponses reçues soumises selon leur rôle sur un ouvrage sondé. Un auteur peut donc appartenir à une ou plusieurs catégories selon les rôles joués sur un ouvrage donné.

#### 5.2.4 Distribution des taux numériques selon les profils d'auteur

**Les différences sur le plan des conditions de rémunération papier s'illustrent également sur les ventes numériques** (voir la Figure 49 dans l'Annexe E.2.2). La distribution des taux numériques par rôle suggère que les traducteurs sont les moins favorisés sur l'intéressement aux ventes, même au format numérique avec 1% du prix. On retrouve ensuite les illustrateurs avec un taux médian de 5,5%. À l'inverse, les auteurs de textes, les dessinateurs et les autres profils d'auteurs présentent les conditions de rémunération les plus favorables, avec des taux médians respectifs de 10,5%, 8% et 12%. Les auteurs parmi ces profils perçoivent donc près du double de ce qu'un illustrateur peut espérer tirer de l'exploitation sur les ventes numériques.

### 5.3 Analyse de la distribution des conditions de rémunérations pour chaque segment

Cette section vise à évaluer les disparités des conditions de rémunération par segment, en vue d'identifier des particularités propres à certains segments : par exemple, les œuvres relevant de la jeunesse et de la BD impliquent souvent plusieurs auteurs, tandis que ouvrages littéraires ou encore les traductions proviennent plus souvent d'un seul auteur ou traducteur, ce qui pourrait par hypothèse avoir une incidence sur les conditions de rémunération (ex : à-valoir par auteur par œuvre plus faible en jeunesse et BD qu'en littérature ou pour les traductions). Comme précédemment, nous comparerons les formes de rémunération (sous-section 5.3.1), leur(s) composition(s) sur le plan de la temporalité des versements (sous-section 5.3.2), ainsi que des taux prévus au contrat sur les ventes papiers et numériques (respectivement les sous-sections 5.3.3 et 5.3.4).

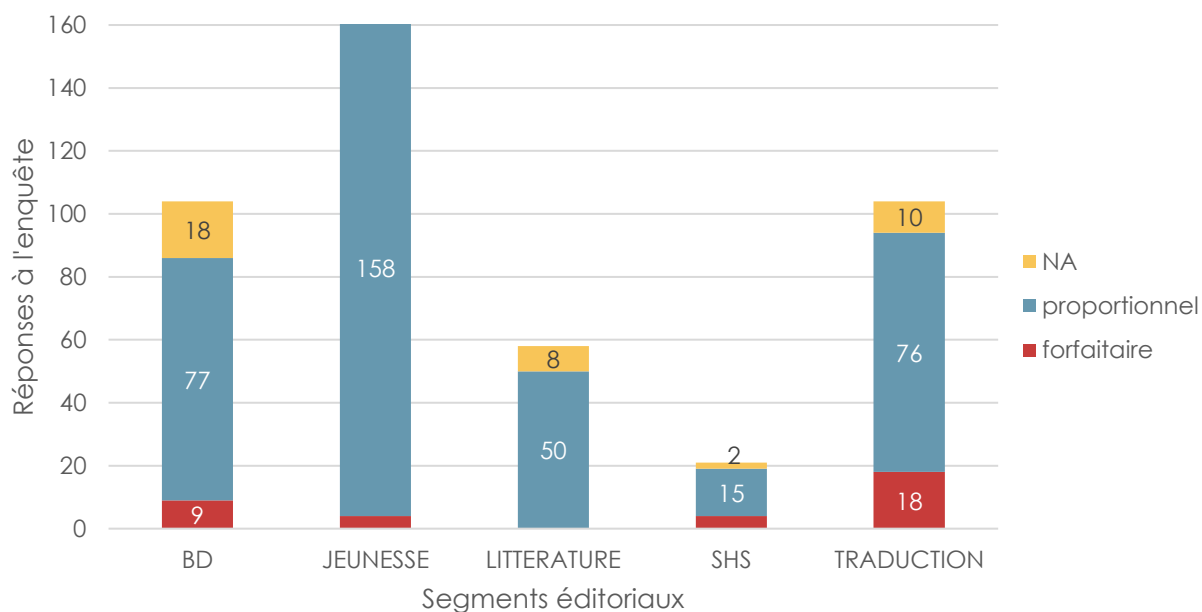
#### Encadré 3 Faits saillants de l'analyse des contrats par segments éditoriaux

- **Les auteurs issus des segments de traduction, jeunesse et BD sont plus de 85% à recevoir des à-valoir** contre 70% en littérature et 20% en SHS. Les auteurs en littérature tendent à recevoir également leur versement plus tard dans le cycle éditorial que leurs pairs (publication).
- **Les disparités entre auteurs de BD et traductions**, d'une part, **jeunesse**, d'autre part, s'illustrent au niveau des taux appliqués à la rémunération proportionnelle ainsi que les montants des à-valoir.
- On note **qu'aucun auteur de littérature ne décrit de rémunération forfaitaire**. L'analyse de leurs taux montre qu'ils ont majoritairement des taux progressifs et sont **proches des conditions de rémunération proportionnelles des auteurs de BD** sur le plan des taux appliqués.

#### 5.3.1 Répartition de la forme de rémunération à travers les segments éditoriaux

**La forme proportionnelle est la forme principale de rémunération des auteurs parmi l'ensemble des segments** (voir la Figure 26). Le forfait ne semble pas être une forme de rémunération utilisée dans le segment littérature alors que celle-ci est assez répandue parmi les traducteurs. Pour plus de détails sur les particularités des conditions de rémunération des traducteurs sur le plan forfaitaire, voir la sous-section E.2.3 de l'Annexe E.

Figure 26 Distribution des formes de rémunération par segment éditorial (n=479)



Source : enquête de l'étude. Note : le nombre de réponses pour le régime forfaitaire en SHS et jeunesse est de 4. Il n'est pas visible sur le graphique pour faciliter sa lecture. Note 2 : l'échantillonnage a été réalisé à partir des données des bases bibliographiques, or celles-ci ne contiennent pas nécessairement les informations exhaustives sur tous les auteurs des ouvrages, surtout si leur contribution a été relativement mineure ; auquel cas, ces auteurs n'ont pas été sondés sur ces ouvrages, ce qui peut expliquer une sous-estimation de l'usage de la rémunération au forfait dans l'étude.

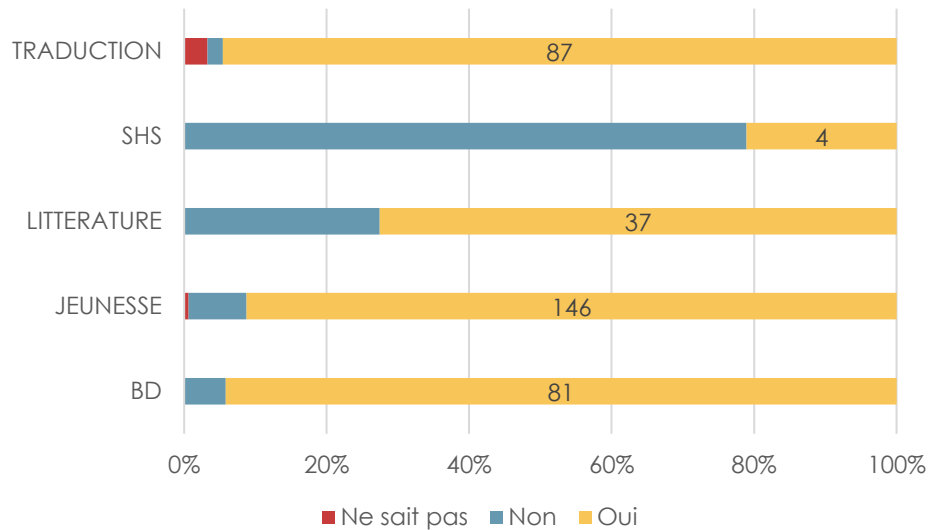
### 5.3.2 Composition des formes de rémunération : importance et versement de l'à-valoir selon les segments

Au total, 355 auteurs indiquaient avoir reçu un à-valoir. Les sous-sections suivantes proposent d'analyser en détail les aspects de la rémunération d'un point de vue temporel et de souligner les disparités entre les segments.

#### 5.3.2.1 Usage de l'à-valoir à travers les segments éditoriaux

Alors que les versements d'à-valoir sont répandus parmi les segments de la traduction, BD et jeunesse, ceci ne semble pas être le cas en SHS. Ces résultats sont à interpréter avec précaution compte tenu du faible nombre d'observations (21 renseignées en SHS sur cette question). On note également que les auteurs en littérature tendent à moins recevoir des à-valoir que leurs pairs sur les autres segments éditoriaux. Leur rémunération est donc plus tardive sur le cycle éditorial, davantage liée à la commercialisation des ouvrages.

Figure 27 Distribution des réponses sur l'à-valoir par segments éditoriaux (n=408)



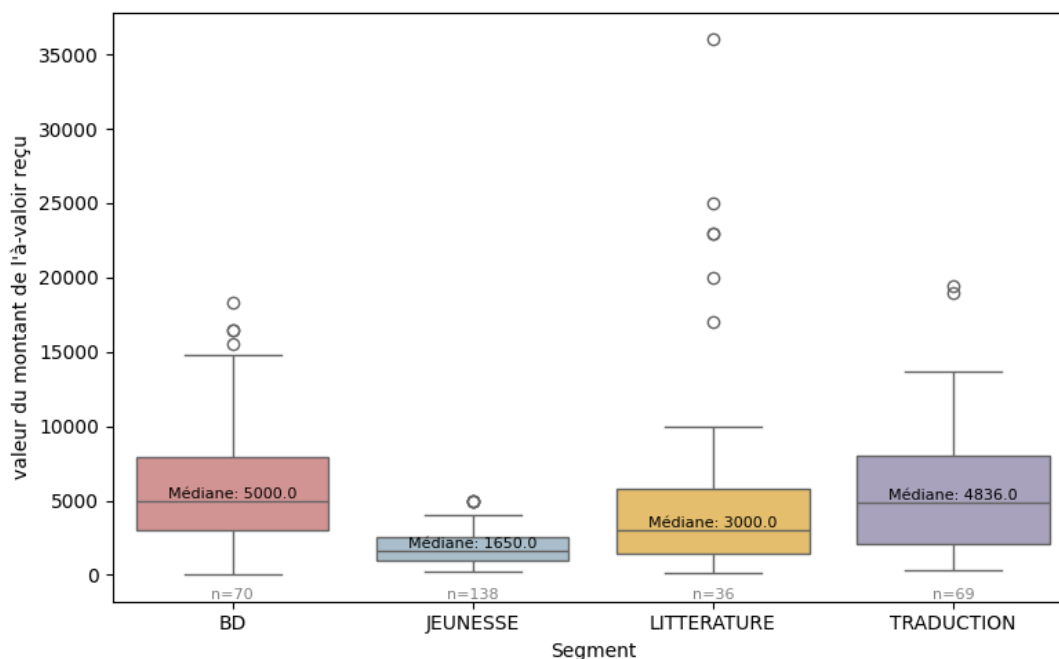
Source : enquête de l'étude. Note : 71 réponses n'ont pas d'information renseignée par les auteurs sur l'obtention d'un à-valoir. Le graphique présente les résultats sous forme de pourcentages et les chiffres présentés correspondent au nombre de réponses dans chaque catégorie ; le résultat en SHS repose sur très peu de données.

#### 5.3.2.1.1 Distribution des montants des à-valoir

Les disparités évoquées précédemment se confirment en analysant les montants des à-valoir versés par segments éditoriaux :

- **Les traducteurs et les auteurs de BD sont relativement mieux rémunérés à partir des à-valoir avec des valeurs médianes au-dessus de 4800€.** La forte présence de dessinateurs à l'intérieur du segment BD est cohérente avec ce résultat ;
- **Les auteurs de jeunesse reçoivent pour moitié moins de 1650€ contre près du double pour les auteurs en littérature.** Bien que les auteurs en littérature soient moins nombreux à obtenir un à-valoir, leur rémunération médiane est malgré tout au-dessus de celle des auteurs de jeunesse.

Figure 28 Distribution des montants des à-valoir versés selon les segments éditoriaux (n=313)



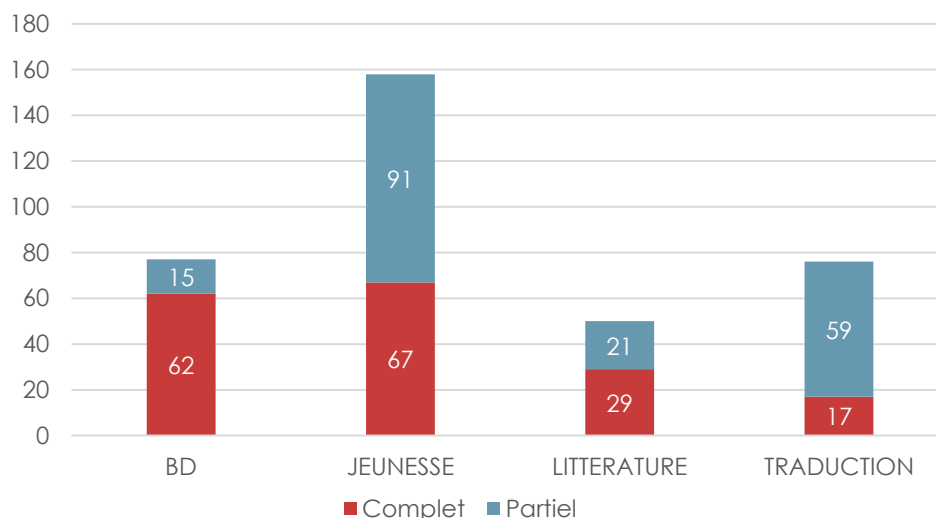
Source : enquête de l'étude.

#### 5.3.2.1.2 Temporalité des versements de l'à-valoir

Les versements des à-valoir varient également selon les segments considérés (voir la Figure 29) : **les auteurs de BD ont tendance à majoritairement recevoir le versement complet à la remise du matériel à publier alors que les auteurs de jeunesse et traducteurs ont des versements en plusieurs fois mais qui s'inscrivent plus tôt dans le cycle éditorial (signature du contrat)**. Les auteurs de littérature ont des conditions de rémunérations plus variées avec des proportions assez similaires de versements en une ou plusieurs fois de l'à-valoir.

Comme précédemment, **la majorité des versements multiples s'effectuent majoritairement à la signature des contrats et la remise du matériel à publier pour l'ensemble des auteurs**. Cependant, on note que les auteurs de littérature ont tendance à recevoir leurs versements plus tard que les autres auteurs en attendant la publication de l'ouvrage (voir la Figure 46 dans l'Annexe E.2.1). Ce résultat confirme le précédent concernant le **décalage temporel des revenus des auteurs en littérature tout au long du cycle éditorial**. Le détail de la distribution temporelle des versements des à-valoir complets par segments éditoriaux est disponible dans la Figure 47 dans l'Annexe E.2.1.

Figure 29 Distribution des versements des à-valoir par segments éditoriaux (n=361)



Source : enquête de l'étude. Note : un versement complet indique un versement effectué en une étape, un versement partiel indique un versement en plusieurs étapes.

### 5.3.3 Distribution des taux proportionnels

Cette sous-section vise à étudier la répartition des taux proportionnels. Pour ce faire, nous avons de nouveau séparé les taux fixes des taux progressifs pour chaque segment éditorial.

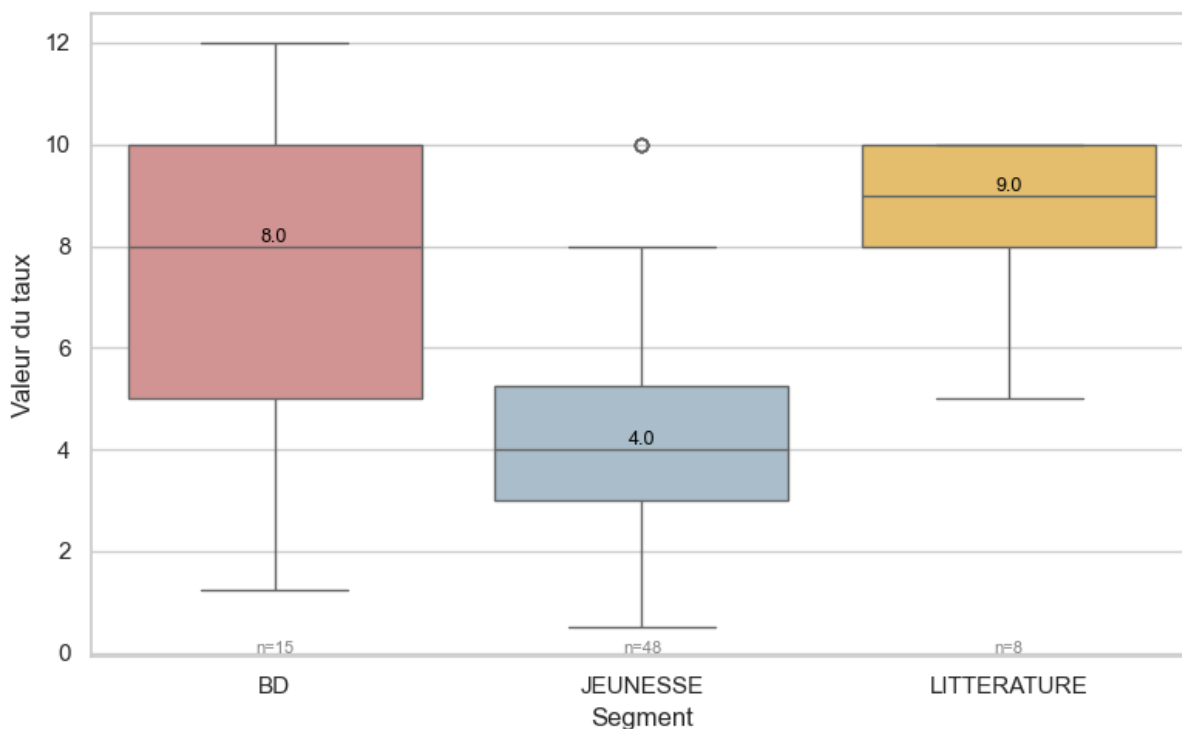
**Les auteurs de jeunesse sont plus nombreux à être rémunérés avec des taux fixes. De surcroît, les auteurs de jeunesse ont également les taux fixes les plus faibles** (voir la Figure 30 et Figure 31). En effet, bien que les auteurs de jeunesse soient les auteurs des ouvrages les plus représentés dans l'échantillon total, le segment éditorial jeunesse est composé à plus de 37% de taux fixes tandis que les autres segments étudiés comptent environ 15 à 20% d'auteurs ayant des taux fixes. La moitié des observations du segment jeunesse possèdent un taux de **4%** ou moins, ce qui est **au moins deux fois inférieur à tous les autres segments**.

Tableau 4 Distribution des taux fixes/premier taux progressif progressifs selon les segments (n=246)

Segments	Jeunesse	BD	Littérature	SHS	Total des réponses complètes
Total de taux renseignés	128	68	43	7	246
Part de taux fixes (%)	37,5	22	19	14	29

Source : enquête de l'étude. Note : on dénombre au total 107 observations avec un seul taux renseigné mais seulement 72 dont la valeur du taux a été renseignée. De même, on compte 190 réponses indiquant des taux progressifs mais seulement 174 contiennent une valeur sur le premier taux progressif.

Figure 30 Distribution des valeurs des taux fixes par segment (n = 71)



Source : enquête de l'étude. Note : 7 observations ne disposent pas de valeur de taux fixes.

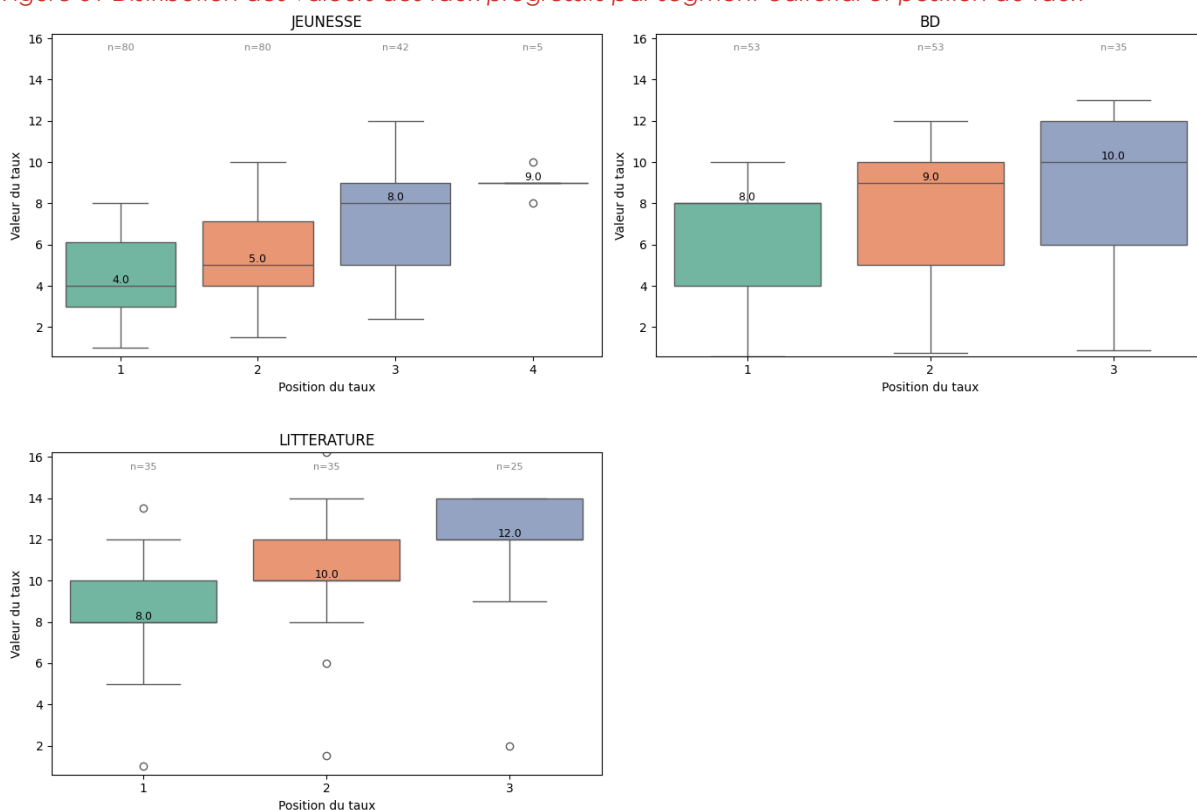
**Ces disparités entre les segments s'illustrent également au niveau des taux progressifs.**

**La valeur des taux médians appliqués dans les contrats des auteurs de jeunesse est systématiquement plus faible que celle des autres segments** (voir la Figure 31). La valeur du taux médian passe de 4 à 9% au maximum pour un auteur de jeunesse contre 8 à 10% parmi les auteurs de littérature, voire 13% pour les auteurs de BD. Même si certains auteurs de jeunesse voient leur taux doubler avec les différents niveaux de ventes, en moyenne, ils n'atteignent pas les plus de 10% perçus par les auteurs des autres segments dès le troisième taux progressif. On observe également plus d'auteurs de jeunesse avec 2 taux progressifs contre 3 parmi les autres segments.

**A l'inverse, les segments les plus favorisés sont la BD et la littérature.** Bien que les taux médians progressent plus vite parmi la littérature, ils plafonnent dès le troisième taux alors que ceux des auteurs en BD voient leurs taux progressifs augmenter de façon linéaire. La distribution des valeurs de taux médians de ces segments se rapprochent de la distribution globale en étant légèrement au-dessus.

**Les pratiques en matière de définition des taux fixes et planchers sont similaires à travers les différents segments considérés.** Contrairement à ce que l'on pouvait attendre, la valeur des taux médians planchers et fixes est analogue. De fait, les auteurs qui ne possèdent qu'un seul taux fixe ne mentionnent pas un niveau plus élevé pour compenser le manque à gagner si leur ouvrage se vend en grande quantité. Les conditions de rémunération sont plus favorables aux auteurs qui possèdent plusieurs taux progressifs et seuils de ventes. Ce phénomène corrobore donc le premier résultat sur les disparités à travers les segments, notamment les moins bonnes conditions des auteurs de jeunesse par rapport aux autres segments.

Figure 31 Distribution des valeurs des taux progressifs par segment éditorial et position du taux



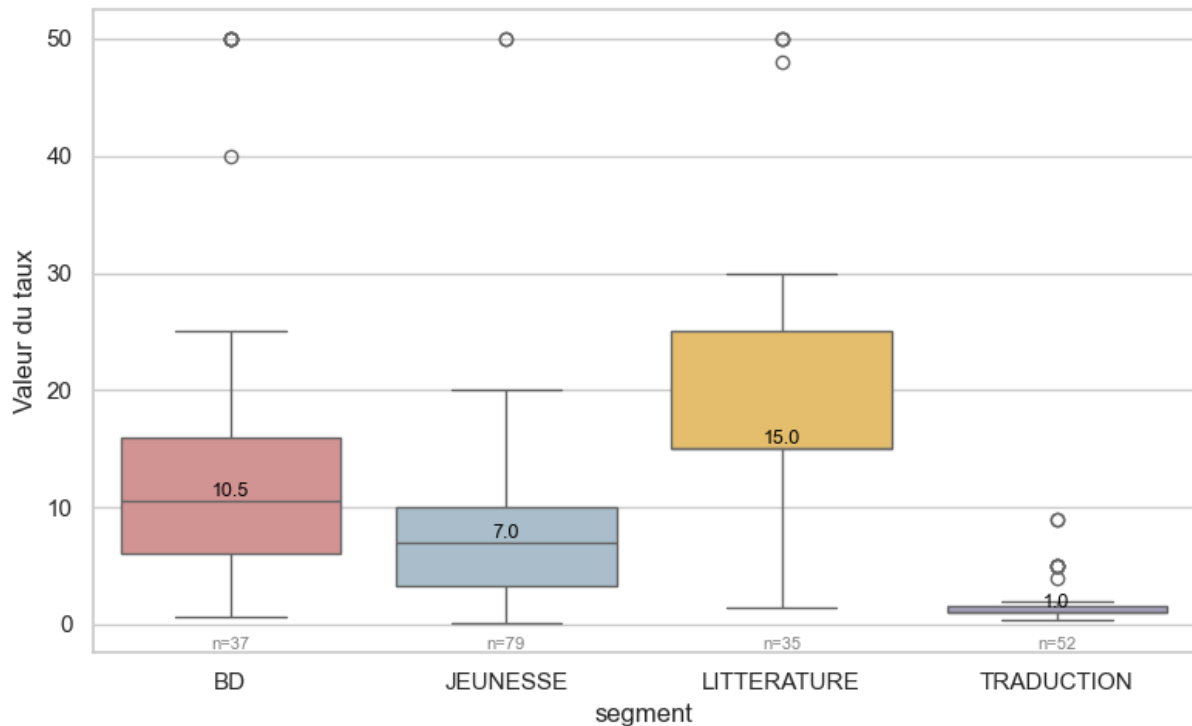
Source : enquête de l'étude. Note : 3 observations associées au taux 4 dans le graphique de la BD, 2 observations appartenant au segment Littérature et issues de taux 4, 1 observation en Jeunesse et associée au 5<sup>ème</sup> taux progressif n'ont pas été représentées, en raison d'un effectif insuffisant.

### 5.3.4 Distribution des taux numériques selon les segments éditoriaux

**La disparité observée dans l'échantillon sur les taux numériques est partiellement expliquée par des pratiques propres aux segments.** La Figure 32 illustre la répartition des taux numériques fournis par les auteurs, selon le segment éditorial auquel appartient l'ouvrage étudié.

**Les tendances des taux numériques décrites par segments éditoriaux semblent exacerbées en comparaison des ventes papier :** près de la moitié des traducteurs reçoivent moins de 1% des ventes numériques contre 7% voire 15% pour les autres profils. Les auteurs de littérature sont les mieux lotis avec près de la moitié d'entre eux pouvant percevoir plus de 15% des ventes numériques. Les auteurs de jeunesse sont encore parmi les moins favorisés avec un taux médian de 7% appliqué aux ventes numériques alors que la moitié des auteurs de BD perçoivent plus de 10,5% des ventes numériques.

Figure 32 Distribution des valeurs des taux numériques par segments (n = 204)



Source : enquête de l'étude. Note : une observation correspondant au segment SHS n'a pas été représentée, en raison d'un effectif insuffisant, afin de préserver la lisibilité du graphique.

## 6 Analyse économétrique des données de contrats issues de l'enquête

L'analyse descriptive des résultats de l'enquête soulève plusieurs questions. Compte tenu du faible nombre d'observations par segment, nous proposons d'adopter un cadre économétrique pour isoler plus facilement l'effet de certaines variables et étudier leur influence sur les conditions de rémunération des auteurs inscrites dans les contrats. L'analyse se concentre sur les données relatives aux auteurs ayant des **conditions de rémunération proportionnelles aux ventes**.

Plus précisément, nous chercherons à affiner l'analyse descriptive des résultats afin de répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les **déterminants des conditions** de la rémunération des auteurs figurant dans les contrats d'édition ?
  - Est-ce que le **genre** de l'auteur et/ou son **rôle** influence les paramètres de son contrat ? Est-ce que ces effets sont homogènes ou hétérogènes selon les segments ?
  - Existe-t-il un lien entre les **segments éditoriaux** et les conditions de rémunération des auteurs ?
  - Est-ce que la **réputation** de l'auteur joue un rôle dans les conditions de rémunération de celui-ci ?
  - Est-ce que la **durée** entre la signature du contrat et la publication de l'ouvrage influence les paramètres de rémunération indiqués dans son contrat ?

- Existe-t-il une différence entre les contrats des auteurs signés avec des **maisons d'édition indépendantes ou avec des maisons appartenant à des groupes d'édition** ?
- Existe-t-il un lien entre les conditions de rémunération inscrites aux contrats et le degré de succès commercial des œuvres ?

L'analyse économétrique s'articule en deux principales sections : d'une part, la section 6.3 étudie les déterminants du nombre de taux et leur valeur indiquée dans les contrats d'auteurs sondés. Elle souligne l'influence des caractéristiques propres aux auteurs, des modalités de leurs contrats, ainsi que des pratiques éditoriales, lesquelles diffèrent selon les segments étudiés. D'autre part, la section 6.4 a pour objectif d'identifier dans quelle mesure certaines caractéristiques contractuelles – telles que le nombre et la valeur des taux ainsi que le type de maison d'édition signataire – sont associées au succès commercial des ouvrages sondés. Cette démarche contribue à éclairer les liens entre pratiques contractuelles et performance économique des livres.

## 6.1 Préparation des données

Les estimations suivantes ont éliminé les observations liées au segment des **sciences humaines et sociales** en raison de leur faible quantité dans l'enquête ainsi que de leurs particularités sur le plan de l'application des droits d'auteur.

Les estimations reposent sur un ensemble de variables adaptées aux sous-échantillons étudiés, afin de limiter les effets de "multi-colinéarité". Selon les modèles mobilisés, certains choix méthodologiques (inclusion des variables des rôles des auteurs comme illustrateurs, auteurs de texte etc.) doivent être opérés à travers les différents sous-échantillons utilisés pour garantir la pertinence statistique des résultats et mieux éclairer les relations analysées. Le nombre d'observations parmi les principales estimations varient donc de 78 à 351 selon les échantillons utilisés (somme des échantillons vs sous-échantillons particuliers).

L'analyse économétrique introduit deux nouvelles variables associées à la **réputation des auteurs**. D'une part, la réputation des auteurs dans le secteur à travers un comptage de titres publiés durant les 3 ans avant la signature du contrat. D'autre part, la présence d'une page Wikipédia au moment de signer le contrat dont nous étudions les modalités dans ce chapitre. L'existence d'une page Wikipédia ne constitue qu'un indice de la réputation de l'auteur dans la société : les personnalités ont souvent une page sur ce site (l'un des plus visités en France), ce qui est plus rarement le cas de personnes méconnues. Il s'agit donc d'un critère objectif et mesurable pour approcher la notion de réputation de l'auteur, nécessairement subjective, et rechercher un éventuel lien entre celle-ci et les conditions de rémunération négociées dans les contrats.

## 6.2 Modèles utilisés

Nous mobilisons dans ce livrable deux types d'estimations : (i) des modèles de Poisson pour estimer le nombre de taux indiqués dans les contrats des auteurs et ii) des régressions linéaires pour estimer les montants des taux ainsi que ceux des ventes (ici, avec leurs logarithmes pour exprimer les résultats sous forme d'élasticité). Cette dernière section teste l'existence d'un lien entre les éléments contractuels et les ventes observées a posteriori sur la période 2017-2021. L'existence d'un tel lien suggérerait que les éditeurs et les auteurs parviennent à anticiper dans une certaine mesure le succès commercial des titres signés et bâtissent des contrats en fonction de ces anticipations.

Les modèles sont estimés avec des erreurs standards robustes à l'hétéroscédasticité et corrélées au niveau des segments pour tenir compte des usages en matière de contrats spécifiques au segment, ou d'effets liés à la dynamique des marchés parmi ces segments.

### 6.3 Déterminants des conditions de rémunération des auteurs

Cette section propose trois types d'analyse pour étudier les déterminants des conditions de rémunération des auteurs. La première partie mobilise le nombre de taux indiqué dans les contrats des auteurs (voir la sous-section 6.3.1). La deuxième partie analyse le nombre de taux indiqué par les contrats des auteurs en fonction de leur(s) rôle(s) sur les ouvrages sondés (voir la sous-section 6.3.2). La troisième partie s'appuie sur le montant des taux selon leur nature, qu'ils soient fixes ou progressifs avec les ventes (voir la sous-section 6.3.3). Les résultats sont cependant à interpréter avec précaution compte tenu de la faible quantité de réponses disponibles pour chaque sous-échantillon.

#### 6.3.1 Déterminants du nombre de taux

Cette section a pour but d'analyser les déterminants du **nombre de taux** issus des contrats des auteurs sondés. Cette analyse des déterminants se fait en se basant sur les caractéristiques des auteurs, les segments des ouvrages ainsi que les éléments spécifiques aux contrats.

Les estimations économétriques associées aux déterminants du nombre de taux sont faites en considérant trois modèles :

- Le premier modèle (modèle 1 du Tableau 18 en Annexe E.5) teste l'existence de corrélations entre le nombre de taux et l'ensemble des caractéristiques disponibles des segments, de l'auteur, le nombre d'auteurs sur le titre ainsi que des particularités du contrat (modèle avec l'ensemble des caractéristiques disponibles) ;
- Le deuxième modèle (modèle 2 du Tableau 18 en Annexe E.5) isole les relations les plus pertinentes statistiquement et conserve le rôle du genre compte tenu des différences dans la composition des sous-échantillons par segments éditoriaux ;
- Le troisième modèle (modèle 3 du Tableau 18 en Annexe E.5) teste l'existence d'effets liés au genre des répondants mais spécifiques à chaque segment (effets hétérogènes).

Les résultats de l'estimation de chacun de ces trois modèles sont présentés dans le Tableau 18 en annexe sous forme de **taux d'incidence**<sup>13</sup>. Les principaux enseignements de ces résultats sont présentés à travers les trois sous-sections ci-dessous et illustrés sous forme graphique. Le nombre de taux moyens prédit par les estimations des modèles 2 et 3 du Tableau 18 est aussi disponible au sein du Tableau 19 et du Tableau 20 respectivement dans l'Annexe E.5.

La seconde partie de la section (voir la sous-section 6.3.2) discute ces résultats en fonction des rôles joués par les auteurs sur les titres sondés (voir le Tableau 21 en Annexe E.5).

#### 6.3.1.1 Variations issues des segments éditoriaux et des titres

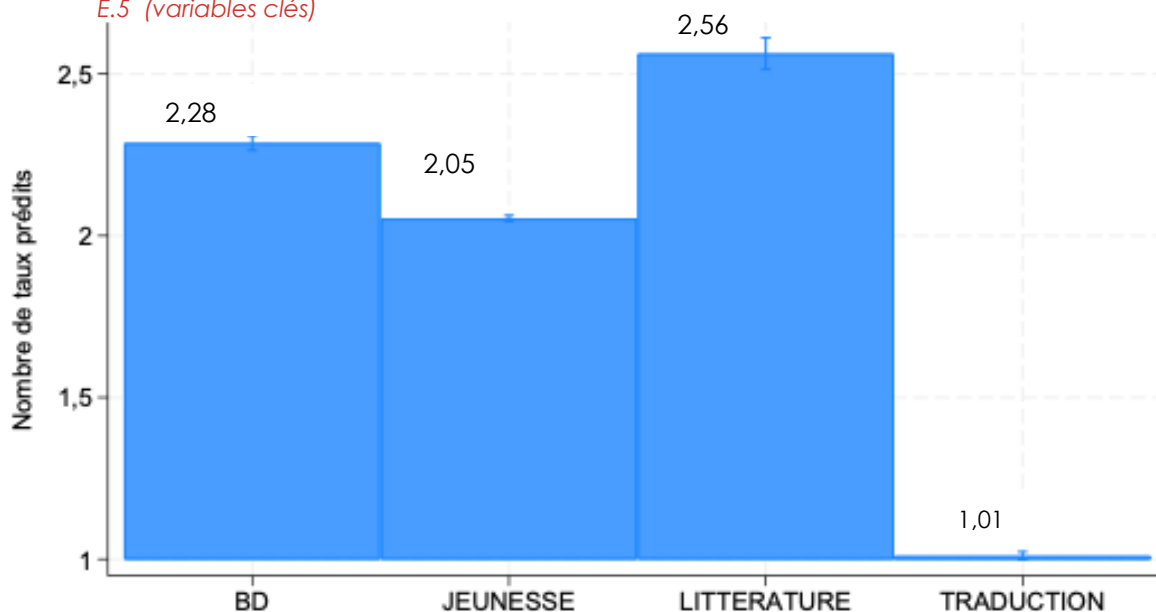
**De fortes disparités entre auteurs émergent des segments éditoriaux** (voir le Tableau 18 en Annexe E.5) : en moyenne, les auteurs de bande dessinée et de littérature ont plus souvent des contrats avec des rémunérations progressives que les auteurs de littérature jeunesse. La Figure 33 souligne ces disparités en donnant une estimation du nombre moyen de taux estimé par

<sup>13</sup> Le taux d'incidence mesure la fréquence d'un évènement par rapport à une exposition donnée. On cherche ainsi à définir à quelle fréquence un évènement survient en fonction des caractéristiques d'une population testée. On suppose ainsi que les évènements arrivent au hasard mais avec une certaine fréquence moyenne, ou taux moyen d'apparition.

segment sondé d'après le modèle 2. **Il apparaît ainsi que les auteurs en littérature tendent à avoir en moyenne environ 2,56 taux, la BD plus de 2,28 taux, les auteurs de jeunesse se situent autour de 2,05 taux alors que les traducteurs tendent à n'avoir qu'un seul taux dans leurs contrats** (voir la Figure 33).

Ces différences entre segments apparaissent dans les trois modèles estimés dans le Tableau 18 (voir l'Annexe E.5) mais tendent à disparaître en comparant les rôles joués par les auteurs. En d'autres termes, les effets liés aux segments cachent partiellement des disparités en fonction des profils des auteurs. Cet aspect sera développé dans les sections 6.3.1.2. et 6.3.2.1.

Figure 33 Distribution du nombre de taux moyen estimé par le modèle 2 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5 (variables clés)



Source : prédictions fondées sur les données de contrats récoltées au sein de l'enquête. Note : le graphique résume les estimations tirées du nombre de taux indiqué dans les contrats des auteurs pour chaque segment.

Le modèle 1 du Tableau 18 en Annexe E.5 teste également l'existence d'un lien avec le nombre d'auteurs sur un titre sondé. Nos données ne mettent pas en évidence de différence statistiquement significative entre le nombre d'auteurs listés sur un titre et le nombre de taux dans les contrats des auteurs. Cette relation est partiellement prise en compte à travers les variations liées aux segments (un livre Jeunesse par exemple tendrait à avoir plusieurs auteurs alors qu'un ouvrage de Littérature aurait plus fréquemment un seul auteur). Il n'existe donc pas de variations suffisamment importantes à l'intérieur de chaque segment pour témoigner d'un effet statistique au-delà des différences entre les segments éditoriaux sondés.

### 6.3.1.2 Effets liés aux caractéristiques des auteurs

L'analyse ici combine plusieurs mesures propres aux auteurs, son genre indiqué dans l'enquête<sup>14</sup> ainsi que deux mesures de réputation : d'une part, la réputation dans le secteur du

<sup>14</sup> Ici, nous nous concentrons sur 2 catégories : hommes et femmes. La catégorie Autre ne dispose pas de suffisamment de réponses pour être traitée à part.

livre à partir du nombre de titres publiés 3 ans avant de signer les contrats<sup>15</sup>, et d'autre part, une mesure de réputation vis-à-vis du grand public<sup>16</sup>.

- **Effets liés à la réputation de l'auteur**

**Les mesures de réputation utilisées n'indiquent pas de lien entre réputation et nombre de taux indiqués dans les contrats des auteurs** (voir le modèle 1 du Tableau 18 en Annexe E.5). Cependant, la sous-section 6.3.2 ci-après, montrera l'existence d'un lien entre le nombre de taux et la réputation des auteurs à condition de réduire l'effet propre aux segments éditoriaux.

- **Effets associés au genre des auteurs**

**Le genre des auteurs ne semble pas influencer de manière linéaire le nombre de taux indiqués dans les contrats** (voir le modèle 1 du Tableau 18 en Annexe E.5). Le modèle 2 du Tableau 18 en Annexe E.5 met en évidence un lien négatif entre le fait que l'auteur soit une autrice, et le nombre de taux au contrat. Cependant, ce lien est de faible ampleur et il existe un risque plus important qu'il soit dû au hasard de l'échantillon. Le modèle 3 du Tableau 18 en Annexe E.5 cherche à tester si cette modeste différence moyenne entre auteurs et autrices suggérée dans le modèle 2 ne reflète pas des effets différents selon les segments considérés. En effet, le modèle 3 du Tableau 18 en Annexe E.5 montre que la relation entre le genre des auteurs et le nombre de taux est statistiquement significative et varie en fonction des segments éditoriaux (effets hétérogènes).

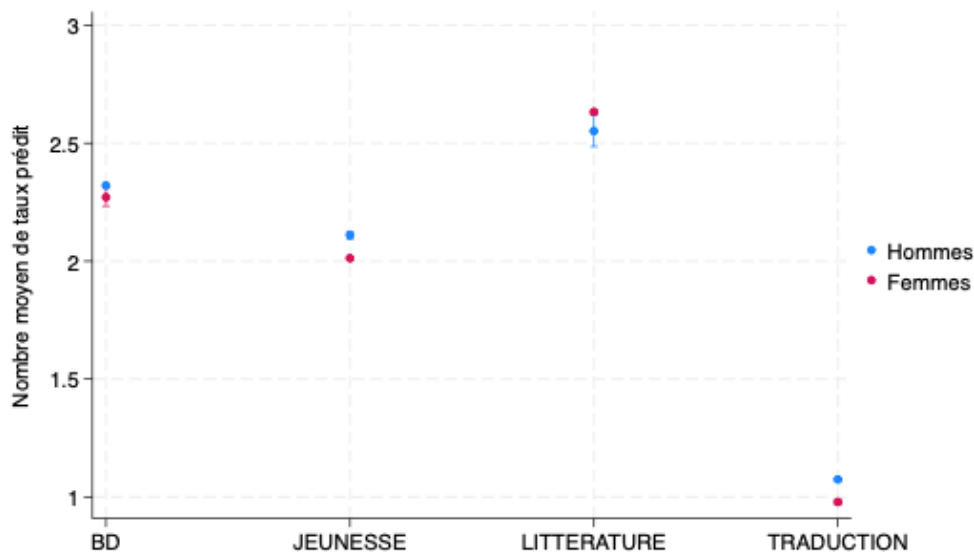
**En résumé, concernant le nombre de taux dans les contrats, les données disponibles indiquent que les effets liés au genre sont hétérogènes et spécifiques à chaque segment plutôt qu'uniformes entre les segments. Ces écarts sont néanmoins de faibles ampleurs** (moins de 0,1 taux). Nous comparons ici graphiquement le nombre de taux moyen prédits liés au genre sur chaque segment (voir la Figure 34). A l'exception du segment littérature, l'écart du nombre de taux moyen estimé entre auteurs et autrices est en faveur des premiers. Cependant, les écarts sont toujours faibles. Le Tableau 20 en Annexe E.5 donne une synthèse des différents nombres moyens de taux prédit pour chaque genre d'auteur, par segment ainsi que leurs indicateurs statistiques respectifs permettant d'apprécier leur significativité.

---

<sup>15</sup> Cette mesure repose sur des données de la BnF qui permettent de compter le nombre de titres identifiés pour un auteur donné, 3 ans avant la signature du contrat.

<sup>16</sup> Cet indicateur prend la valeur 1 si l'auteur disposait d'une page Wikipédia à la date de signature de son contrat, 0 sinon.

Figure 34 Effets des interactions entre genre et segments éditoriaux sur le nombre prédit de taux (modèle 3 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5)



Source : prédictions fondées sur les données de contrats récoltées au sein de l'enquête. Note : le graphique présente le nombre moyen de taux estimé par notre modèle selon le genre et le segment d'appartenance de l'auteur. On distingue ainsi, en bleu, le résultat pour les hommes et en rouge, le résultat pour les femmes à travers chaque segment.

### 6.3.1.3 Déterminants issus des contrats : date de signature, type éditeur

**La durée entre la signature du contrat et la publication de l'ouvrage exerce une faible influence sur le nombre de taux indiqués dans le contrat.** Plus la durée entre la signature du contrat et la publication augmente, plus le modèle prévoit un nombre moyen de taux élevé. Les différentes estimations (voir le Tableau 18 en Annexe E.5) suggèrent qu'une augmentation d'une unité entre signature du contrat et publication de l'ouvrage est associée à une augmentation du nombre de taux comprise entre 4 et 5%, ce qui correspond dans notre échantillon à un gain net moyen de 0,08 taux dans les contrats des auteurs (voir le Tableau 19 en Annexe E.5 pour l'estimation issue du modèle 2 issue du Tableau 18 en Annexe E.5). En d'autres termes, si la durée est de 2 ans entre la signature du contrat et la publication<sup>17</sup> et qu'elle augmente d'un an, l'effet net sur le nombre de taux est d'une hausse d'environ 1,4%.

**Signer un contrat avec une maison d'un groupe d'édition favorise le nombre de taux indiqué dans les contrats des auteurs.** L'appartenance à un groupe d'édition a un effet positif sur l'incidence du nombre de taux à travers les différents modèles (nombre moyen de taux environ 33% plus élevé pour les contrats signés avec des maisons de groupes par rapport aux

<sup>17</sup> L'effet net est calculé comme suit :  $(durée/durée+1)^{beta}$  avec beta ici calculé avec  $\ln(1.05)$  soit environ 0,049. En prenant une durée égale à 2, on obtient  $1.33e^{0.049}$  soit une hausse nette de 1,4%.

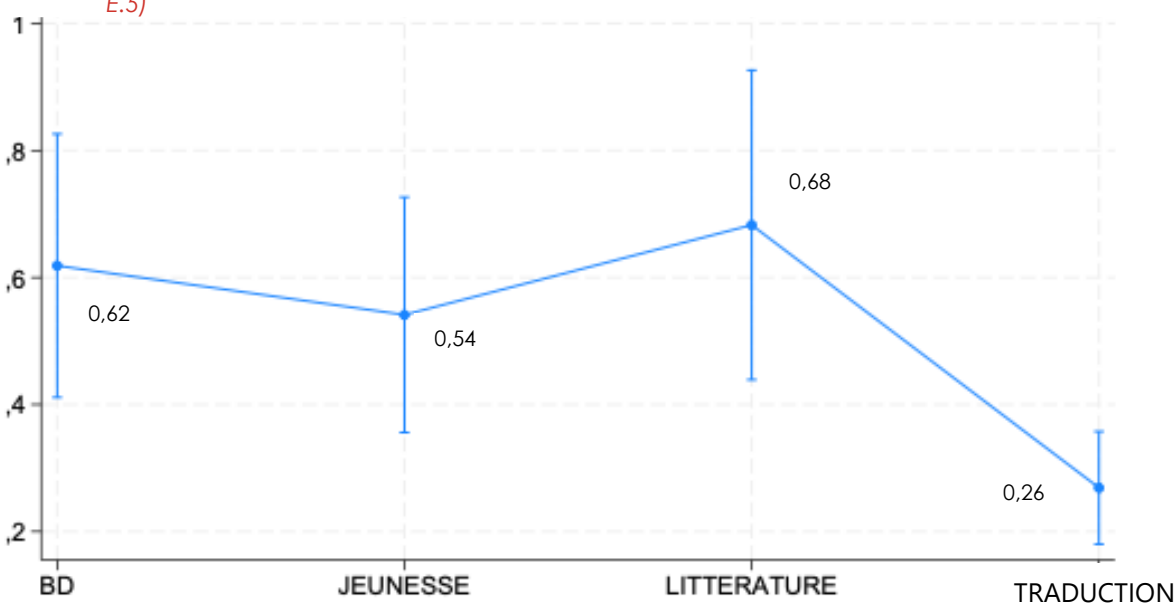
contrats avec des maisons d'édition indépendantes (voir les estimations du Tableau 18 en Annexe E.5).

Cet effet varie légèrement selon les segments éditoriaux : en moyenne, l'écart entre une maison indépendante et un groupe est d'environ un quart de taux parmi les traducteurs, environ d'un demi-taux parmi les auteurs jeunesse, et de 0,6 et 0,7 taux pour les auteurs BD et les auteurs de littérature respectivement (voir Tableau 20 en Annexe E.5).

On note cependant que derrière ce constat moyen se cache une forte disparité entre les auteurs sur les segments BD, jeunesse et littérature (voir les intervalles de confiance de Figure 35). L'effet d'appartenance à un groupe sur le nombre de taux indiqués dans les contrats est d'autant plus marqué parmi les segments BD et littérature.

Figure 35 Effets associés à l'appartenance à un groupe d'édition sur le nombre de taux prédits pour chaque segments éditorial (estimation fondée sur le modèle 2 du Tableau 18 dans l'Annexe E.5)

Effets nets sur le nombre prédit de taux dans les contrats



Source : prédictions fondées sur les données de contrats récoltées au sein de l'enquête. Note : le graphique représente l'écart (ou la différence de taux) entre un auteur ayant signé avec un groupe d'édition par rapport à une maison d'édition indépendante. On note ainsi qu'un auteur ayant signé avec un groupe d'édition tend, en moyenne, à avoir un nombre de taux plus élevé dans son contrat de l'ordre de 0,26 à 0,68 taux en plus (soit environ un gain d'un quart à presque trois quarts d'un taux par rapport à un auteur ayant signé avec une maison indépendante).

### 6.3.2 Influence du rôle joué par les auteurs sur le nombre de taux inclus dans les contrats

Cette sous-section vise à isoler les effets par sous-échantillon **selon les rôles** joués par les auteurs :

- Le premier modèle se concentre sur les **auteurs de texte** qui représentent le profil d'auteurs le plus fréquent parmi notre échantillon. Ce faisant, nous cherchons à isoler les effets liés aux segments sur un ensemble plus homogène de données de contrat liées aux auteurs.
- Le deuxième modèle cherche à identifier l'existence d'un effet entre **illustrateurs et dessinateurs** parmi les segments Jeunesse et BD où se concentrent ce type de profils d'auteurs.

- Les deux derniers modèles établissent un test de robustesse sur le fait de jouer **plusieurs rôles sur un ouvrage en isolant l'effet pour différents segments compte tenu de la distribution du cumul des rôles dans l'échantillon**. On exclut ainsi successivement les auteurs de Littérature qui sont associés aux profils d'auteur de texte exclusivement, puis, les auteurs de Littérature et les traducteurs qui ne sont que 6 à avoir plusieurs rôles sur un ouvrage.

Les résultats de ces différents tests sont disponibles dans le Tableau 21 en Annexe E.5 et sont exprimés en taux d'incidence pour en faciliter la lecture. Les principaux enseignements issus de ces différents résultats du Tableau 21 en Annexe E.5 sont discutés ci-dessous.

### 6.3.2.1 Hétérogénéité des effets segments selon les profils d'auteurs

**Des différences entre les pratiques contractuelles sont toujours visibles parmi les segments éditoriaux mais s'expriment différemment selon les rôles joués par les auteurs.**

On note que les auteurs de texte issus du segment littérature obtiennent en moyenne plus de taux dans leur contrat par rapport aux auteurs de jeunesse : les auteurs de littérature voient leur nombre de taux augmenter de 18% par rapport aux auteurs jeunesse (modèle 1 du Tableau 21 en Annexe E.5).

A contrario, l'effet issu de la BD n'est plus positif mais négatif parmi les auteurs de texte en BD (modèle 1 du Tableau 21 en Annexe E.5) : en moyenne, les auteurs de texte en BD voient leur nombre de taux dans leur contrat réduit de 27% par rapport aux auteurs de texte du segment jeunesse.

Enfin, le modèle 3 suggère qu'en enlevant les observations du segment avec les meilleures conditions de rémunération (littérature), les différences entre BD et jeunesse tendent à disparaître. Seul le segment traduction maintient un résultat statistiquement significatif dans le modèle 3, suggérant que les traducteurs ont des conditions vraiment différentes de celles observées dans nos échantillons BD et jeunesse.

La similarité entre le nombre de taux moyens indiqués dans les contrats des auteurs de Jeunesse et BD est également confirmée dans le modèle 4 du Tableau 21 en Annexe E.5. Le modèle 4 reprend la spécification du modèle 3 en restreignant l'analyse aux seuls segments BD et Jeunesse afin de vérifier la robustesse de cette absence d'écart sur un périmètre homogène.

Néanmoins, **l'effet d'appartenir au segment BD est positif lorsque l'on ne considère que les illustrateurs et dessinateurs** : appartenir au segment BD augmente le nombre de taux d'environ 78 % par rapport à ceux issus des segments jeunesse (voir le modèle 2 du Tableau 21 en Annexe E.5).

Plus précisément, les différences notables dans notre échantillon se concentrent autour des illustrateurs et dessinateurs sondés parmi les segments BD et jeunesse : le modèle 2 isole les observations des auteurs qui se définissent comme illustrateurs ou dessinateurs<sup>18</sup>. On note ainsi que **les auteurs se définissant comme dessinateurs sur ces deux segments tendent à voir leur nombre de taux diminuer de 36% par rapport aux illustrateurs**. Les différences observées dans l'analyse descriptive ne sont donc pas liées à un rôle différent mais reflètent bien une différence dans la composition des sous-échantillons BD et jeunesse (voir la sous-section 6.3.2.2).

---

<sup>18</sup> Le modèle 2 exclut 23 observations qui sont associées aux répondants qui se définissent comme illustrateurs et dessinateurs pour simplifier l'interprétation des résultats.

Des analyses complémentaires sur la distribution des rôles d'auteurs ainsi que leur répartition par niveaux de ventes sont disponibles dans l'Annexe E.4 (voir respectivement le Tableau 16 pour la répartition des profils d'auteurs par segments, le Tableau 17 pour la distribution entre illustreurs et dessinateurs et la Figure 54 pour la distribution illustreurs et dessinateurs par niveaux de ventes dans l'Annexe E.1). On peut donc déduire que la **différence entre illustreurs et dessinateurs dans l'analyse descriptive semble liée à une surreprésentation des dessinateurs dans les meilleures ventes et qui sont associés à des auteurs remplissant les deux rôles** (illustreurs et dessinateurs)<sup>19</sup>. La répartition hommes/femmes parmi les répondants entre BD et jeunesse constitue également une autre source d'explication derrière les différences illustreurs/dessinateurs (voir la sous-section 6.3.2.2).

**Les résultats montrent en outre que les disparités observées dans les estimations principales varient selon les niveaux de ventes observés ex post.** Le Tableau 24 disponible dans l'Annexe E.5 présente des tests de robustesse par niveaux de ventes et souligne cette hétérogénéité. On observe ainsi que **l'écart observé entre BD et Jeunesse est issu des meilleures ventes**. De même, **l'écart positif entre littérature et jeunesse est lui essentiellement issu sur les ventes les plus faibles**. De plus, **l'effet positif associé à l'appartenance d'un groupe d'édition se concentre sur les ventes faibles et moyennes**. On note également que le rôle endossé par les auteurs est également associé à des variations sur le nombre de taux perçus : **un auteur de texte tend à signer en moyenne des contrats avec plus de taux que les autres profils d'auteurs parmi les niveaux de ventes moyennes et hautes**. Les effets observés précédemment reflètent ainsi des particularités sur certains marchés à l'intérieur de chaque segment éditorial.

#### 6.3.2.2 Déterminants associés aux auteurs

Les déterminants spécifiques aux auteurs varient selon les sous-échantillons considérés.

**Les auteurs jouant plusieurs rôles sur un ouvrage n'ont pas systématiquement de meilleures conditions de rémunération.** On note l'existence d'un effet positif seulement parmi les auteurs de texte jouant en plus au moins un autre rôle : ils voient leur nombre de taux augmenter d'environ 9% par rapport aux auteurs de texte ne remplissant que cette tâche sur un titre sondé.

**Concernant le genre des auteurs, un effet réapparaît parmi les illustreurs et dessinateurs.** Le taux d'incidence associé aux femmes est d'environ 0,9 dans le modèle 2 du Tableau 21 en Annexe E.5 ce qui indique que le nombre attendu de taux est inférieur de moins de 10% par rapport à celui des hommes des segments BD et jeunesse, à caractéristiques comparables. Si un contrat type comporte 5 taux pour un illustreur/dessinateur de notre échantillon BD/jeunesse on en attendrait environ 4,5 pour les femmes jouant des rôles et segments similaires.

Ce résultat fait écho à l'analyse descriptive qui soulignait l'existence d'une différence entre illustreurs et dessinateurs. Cette différence semble partiellement liée aux variations contractuelles entre hommes et femmes.

Enfin, **les effets de réputation semblent toujours jouer un rôle ambigu selon les profils d'auteurs. Parmi les auteurs de texte, avoir un nombre important de titres publiés sur les 3 années avant la signature du contrat joue de manière défavorable sur le nombre de taux indiqués dans les contrats** : avoir publié un titre de plus au cours des 3 années précédentes tend à diminuer le

<sup>19</sup> On compte 4 titres définis comme ventes « fortes » en BD alors qu'aucun n'est visible dans le segment jeunesse dans le modèle 2. Au total, cette répartition est moins marquée : les modèles issus du Tableau 3 dénombrent 5 titres à ventes fortes parmi la Jeunesse et 7 en BD.

nombre de taux de 5%. Un effet similaire émerge du modèle 4 du Tableau 21 en Annexe E.5 qui combine l'ensemble des profils d'auteurs mais se concentre sur la jeunesse et la BD. **A l'inverse, avoir une page Wikipédia au moment de signer un contrat avec un éditeur semble jouer un rôle légèrement positif** sur le nombre de taux indiqué dans les contrats parmi les auteurs de texte. Ainsi, les contrats des auteurs de texte qui disposent d'une page Wikipédia au moment de signer leur contrat tendent à augmenter le nombre de taux de 16% par rapport à leurs pairs (voir le modèle 1 du Tableau 21 en Annexe E.5).

### 6.3.2.3 Déterminants associés aux pratiques contractuelles

Quel que soit le rôle de l'auteur, **les déterminants liés au contrat (année de signature et type de maison d'édition signataire) sont toujours significatifs et jouent encore un rôle positif sur le taux d'incidence associé à l'obtention d'un nombre de taux plus important.**

La durée entre la signature et la publication de l'ouvrage semble avoir un faible effet positif sur le nombre de taux indiqué au contrat. En d'autres termes, les auteurs ayant signé leur contrat bien en amont de la publication de leur titre ont en moyenne plus de taux indiqués dans leur contrat. Ce résultat se vérifie à travers l'ensemble des estimations (voir les modèles 1 à 4 dans Tableau 21 en Annexe E.5) bien que sa magnitude soit assez limitée : plus le délai entre la signature du contrat et la publication du livre s'allonge, plus le nombre de taux dans les contrats tend à augmenter, même si l'effet reste modéré (jusqu'à +0,2 taux en moyenne).

Les groupes d'édition offrent en moyenne davantage de taux progressifs dans leurs contrats que les maisons d'édition indépendantes : à caractéristiques comparables, la différence est d'environ +40 %. Ainsi, un contrat signé avec une maison indépendante de 2 taux correspond à environ 2,8 taux dans contrat avec un groupe d'édition.

On note cependant que la magnitude de ces effets varie selon les rôles joués par les auteurs :

- **La durée entre signature et publication a une influence moindre sur le nombre de taux pour les auteurs de texte** (modèle 1 du Tableau 21 en Annexe E.5) ; autrement dit, pour les auteurs de texte, la durée entre signature et publication a moins d'effets sur le nombre de taux que pour d'autres rôles d'auteur ;
- **L'influence issue du groupe d'édition se réduit parmi les illustrateurs/dessinateurs** (modèle 2 du Tableau 21 en Annexe E.5) ; autrement dit, pour les illustrateurs/dessinateurs, le fait de signer dans une maison d'un groupe d'édition a moins d'effets sur le nombre de taux que pour d'autres rôles d'auteur.

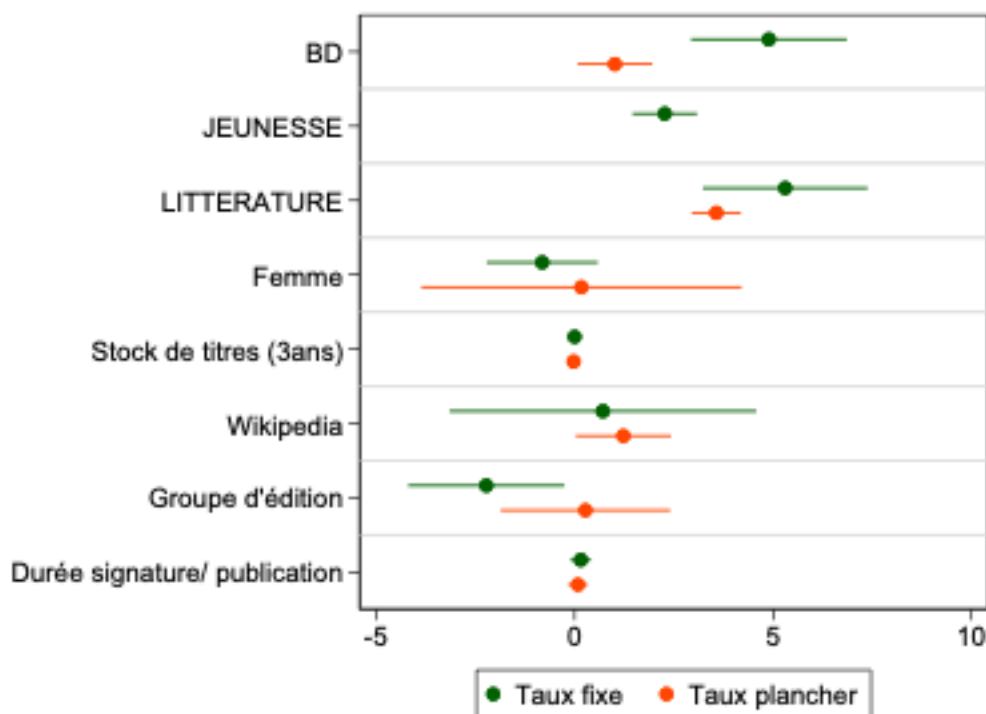
### 6.3.3 Déterminants des montants des taux

Le Tableau 22 dans l'Annexe E.5 présente les deux estimations clés visant à déterminer les facteurs influençant le montant des taux. Les estimations sont linéaires pour faciliter l'interprétation des résultats.

Le premier modèle estime la valeur **des taux fixes** alors que le deuxième modèle estime la valeur du **premier taux observé** (taux plancher) pour les auteurs ayant des contrats avec plusieurs taux (taux progressifs), étant donné les différentes caractéristiques des segments, des auteurs et des contrats.

Les résultats sont disponibles dans le Tableau 22 dans l'Annexe E.5 et sont illustrés sous forme de graphique ci-dessous dans la Figure 36. Sur cette figure, la valeur des coefficients pour le taux fixe est représentée en vert, et celle du taux plancher en orange. On observe que les écarts entre segments éditoriaux sont également visibles sur le plan de la valeur des taux et non seulement sur le nombre de taux indiqués dans le contrat des auteurs.

Figure 36 Effets moyens issus des déterminants des montants des taux fixes et plancher de l'échantillon de l'étude



Source : prédictions fondées sur les données de contrats récoltées au sein de l'enquête. Note : le graphique ci-dessus représente les écarts estimés moyens sur la valeur des taux (fixes en vert, et planchers en orange) pour l'ensemble des variables testées par rapport à sa propre "catégorie de référence". Le modèle estimant les déterminants des taux fixes utilise les traducteurs comme catégorie de référence alors que les auteurs de Jeunesse sont plus nombreux et deviennent ainsi la catégorie de référence dans l'estimation des déterminants des taux planchers. Ainsi, l'écart entre les traducteurs et les auteurs de BD est de l'ordre de 4,9 points de pourcentages. Cet écart se réduit lorsque l'on considère l'estimation des taux plancher : il existe en moyenne un écart de 2,3 points de pourcentages entre auteurs de BD et Jeunesse. Pour le genre, la catégorie Hommes sert de référence ; pour la notoriété de l'auteur mesurée par l'existence d'une page Wikipédia, c'est le fait de ne pas compter une page Wikipédia lors de la signature du contrat qui sert de référence ; pour les maisons d'édition, les coefficients mesurent l'écart des taux des maisons des groupes par rapport aux maisons indépendantes.

### 6.3.3.1 Variations liées aux segments

**Les variations issues des segments sont également visibles sur le plan des montants des taux prévus.**

Parmi les auteurs ayant des **contrats à taux fixe**, les traducteurs représentent la « catégorie de référence » (c'est-à-dire le segment par rapport auquel sont mesurés les écarts) compte tenu de leur proportion dans ces conditions de rémunération (voir le modèle 1 du Tableau 22 dans l'Annexe E.5). Comme précédemment, les auteurs ayant des titres appartenant à d'autres segments que la traduction ont systématiquement des taux fixes plus élevés que les traducteurs : les auteurs en BD de notre échantillon ont en moyenne 4,9 points de pourcentage en plus que les traducteurs ; ceux en Littérature ont le taux fixe moyen le plus élevé avec 5,3 points de pourcentage de plus que les traducteurs. Quant aux auteurs du segment Jeunesse, ils ont en moyenne 2,3 points de pourcentage de plus que les traducteurs.

Ces résultats sont à interpréter avec précaution compte tenu de **l'effet issu des groupes d'édition**. En effet, **signer avec un groupe d'édition tend à être négativement associé à la**

**valeur des taux fixes négociés dans le contrat des auteurs** : le modèle estime ainsi une baisse d'environ 2,2 points de pourcentage sur les taux fixes si l'auteur signe avec un groupe d'édition comparé à une maison indépendante. Cet effet est essentiellement lié aux traducteurs qui, dans ce sous-échantillon, sont majoritairement associés à un groupe d'édition.

Le modèle permet d'estimer les tendances moyennes par segments, avec des résultats différents selon que la maison d'édition appartient à un groupe d'édition ou est indépendante :

- Dans notre échantillon, les **traducteurs** signant avec un **groupe d'édition** obtiennent en moyenne un taux fixe de **1,2%**, contre **3,4%**<sup>20</sup> pour ceux travaillant avec une **maison d'édition indépendante**.
- Les contrats des **auteurs de BD** dans notre échantillon prévoient en moyenne un taux fixe de **6,1%** lorsqu'ils sont conclus avec un **groupe d'édition**, contre **8,3%**<sup>21</sup> pour une **maison indépendante**.
- Les **auteurs Jeunesse** de notre échantillon signent des contrats avec un taux fixe moyen de **3,4%** avec un **groupe d'édition**, contre **5,7%** avec une **maison indépendante**.
- Les contrats signés avec un **groupe d'édition** dans le segment **Littérature** affichent en moyenne un taux fixe de **5,5%**, comparé à **8,7%** lorsque l'accord est conclu avec une **maison indépendante**.

Ces valeurs sont déduites des coefficients et de la constante estimées dans le modèle 1 : plus précisément, la constante correspond au taux moyen estimé pour les traducteurs, qui ici, représentent la catégorie de référence. Ainsi, d'après le modèle 1, le niveau moyen de la valeur du taux fixe indiqué dans les contrats des traducteurs est de 3,4% avant de prendre en compte les effets des autres variables explicatives<sup>22</sup>. Comme indiqué précédemment, le coefficient associé au type de maison d'édition doit être pris en considération dans l'interprétation des résultats. Il faut donc sommer la valeur de son coefficient à la constante reflétant le taux moyen des traducteurs pour tenir compte de l'appartenance à un groupe. Le coefficient du type de maison d'édition fait donc varier le taux moyen des traducteurs entre 1,2% et 3,4% en fonction de leur appartenance (ou non) à un groupe d'édition.

Concernant les **taux progressifs**, notre analyse montre qu'il n'existe **pas de différence significative dans les pratiques contractuelles selon le type de maison d'édition**. Autrement dit, la valeur des taux plancher n'apparaît pas liée au type d'éditeur.

**Les disparités entre segments éditoriaux sont moins exacerbées parmi les contrats à taux progressifs**. Dans ce sous-échantillon, les auteurs de jeunesse redeviennent ici la « catégorie de référence », c'est-à-dire le segment par rapport auquel sont mesurés les écarts. Nous avons retiré la traduction, faute d'effectif suffisant. Les différences en matière de taux sont de

<sup>20</sup> Ces valeurs se déduisent de l'estimation économétrique : le coefficient associé à la constante indique le taux moyen estimé par notre modèle parmi l'ensemble des traducteurs. La valeur 1,2% s'établit en déduisant le coefficient de 2,2% associé aux groupes d'édition aux 3,4% représentant la valeur moyenne pour les traducteurs.

<sup>21</sup> Ici, la valeur moyenne des taux fixes pour la BD a été calculée en sommant les différents coefficients significatifs et la constante. Ainsi, dans le cas d'un contrat signé sur le segment BD, on somme la valeur de la constante (3,45) ainsi que 4,89 étant la valeur moyenne du segment BD et l'on déduit la valeur du coefficient du groupe d'édition de 2,22 si l'auteur a signé avec un groupe d'édition. Dans le cas d'une maison d'édition indépendante, ce coefficient ne s'applique donc pas. On obtient ainsi la valeur moyenne de 8,3% dans le cas d'un auteur de BD ayant signé avec une maison d'édition indépendante contre 6,1% pour un auteur de BD ayant signé avec un groupe d'édition.

<sup>22</sup> Dans une estimation linéaire, la constante traduit le niveau moyen attendu de la variable dépendante lorsque toutes les variables explicatives sont fixées à leur catégorie ou valeur de référence. Elle sert donc de repère à partir duquel sont mesurés les écarts associés aux autres caractéristiques.

moindre amplitude sur le segment de la BD et le segment Jeunesse contrairement aux auteurs de Littérature : les auteurs en littérature ont en moyenne des taux supérieurs de 3,6 points de pourcentage par rapport aux auteurs de jeunesse. Par ailleurs, l'écart entre les segments BD et Jeunesse se tarie avec une différence d'environ 1 point de pourcentage parmi les auteurs issus de ces deux segments (modèle 2 du Tableau 22 dans l'Annexe E.5). D'après cette seconde estimation, on trouve ainsi que **les taux plancher du segment Jeunesse sont autour de 4%, autour de 5% pour les auteurs de BD, 8% en Littérature.**

Il est intéressant de noter qu'avec peu de variables explicatives, on explique environ 70% des variations parmi les taux fixes observés contre 35% parmi les taux progressifs. Cela signifie que les facteurs intégrés dans l'étude expliquent davantage les niveaux des taux fixes que ceux des taux planchers.

#### 6.3.3.2 Variations issues des déterminants individuels

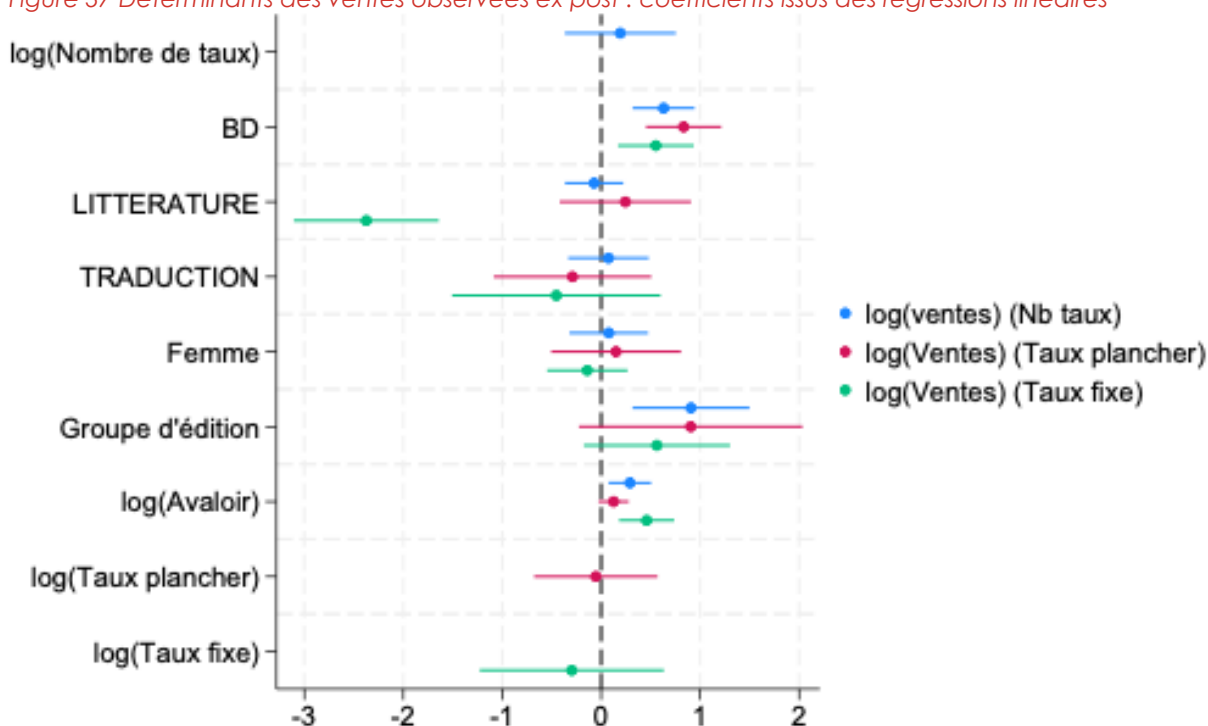
**L'effet réputationnel n'influence que la valeur des taux progressifs** : le fait de disposer d'une page Wikipédia à la signature du contrat joue un rôle positif sur la valeur du taux plancher qui augmente d'environ 1,2 point alors qu'aucun effet n'apparaît parmi les taux fixes.

### 6.4 Analyse des anticipations rationnelles liées aux ventes

Le Tableau 23 dans l'Annexe E.5 présente les estimations des élasticités entre ventes ex post et éléments clés du contrat des auteurs sondés, pour savoir si et dans quelle mesure les auteurs et éditeurs parviennent à anticiper le succès commercial des œuvres au moment de signer leur contrat et à en tenir compte dans les conditions de rémunération.

Le premier modèle estime l'élasticité entre le nombre de taux et les ventes, le deuxième estime l'élasticité entre les ventes et le montant du premier taux progressif (taux plancher). Enfin, le dernier modèle estime l'élasticité entre le taux fixe apparaissant dans le contrat des auteurs et le montant des ventes ex post. La Figure 37 représente les effets associés à chaque variable utilisée dans les estimations liant les éléments contractuels et les ventes observées ex post. On observe ainsi que les coefficients associés aux montants de l'à-valoir versé sont positivement corrélés aux montants des ventes ex post.

Figure 37 Déterminants des ventes observées ex post : coefficients issus des régressions linéaires



Source : prédictions issues des modèles du Tableau 23. Note : le graphique ci-dessus représente la valeur des coefficients estimés pour chaque élément contractuel sur les ventes ex post (en bleu, le nombre de taux, en rouge, la valeur du taux plancher, en vert, la valeur du taux fixe). Les valeurs des coefficients associés aux segments quantifient l'écart entre chaque segment vis-à-vis du segment Jeunesse sur le plan des ventes ex post. Cependant, pour interpréter ces valeurs, la valeur des coefficients doit subir une transformation en utilisant une fonction exponentielle pour tenir compte de l'utilisation du log pour estimer les déterminants des ventes. Ainsi, l'écart estimé de 0,63 pour la BD (en bleu) donne une différence de 88% sur les ventes en moyenne par rapport aux auteurs de Jeunesse. Ce résultat est obtenu en effectuant le calcul suivant :  $(e^{0,63} - 1) \times 100$ . De même, la variable *Femme* mesure la différence de ventes entre les autrices par rapport aux auteurs, tandis que la variable *Groupe d'édition* compare les ventes des auteurs publiés par un groupe à celles d'auteurs travaillant avec une maison d'édition indépendante.

**Nos résultats montrent que seul le montant de l'à-valoir versé est corrélé aux ventes futures** (voir le Tableau 23 dans l'Annexe E.5). Le montant de l'à-valoir est statistiquement significatif à travers les différents modèles même si l'on note que le niveau de significativité diminue pour le modèle impliquant les taux fixes. Ce résultat s'explique certainement par une moindre utilisation d'à-valoir de montants élevés.

**Une augmentation de 10% dans le montant de l'à-valoir se traduit en moyenne par une augmentation de 2,9% des ventes**, ce qui reflète une certaine corrélation positive (une corrélation parfaitement positive supposerait une augmentation de 10 % des ventes).

Il est intéressant de noter que la magnitude et la significativité de l'élasticité entre montant de l'à-valoir versé et le montant des ventes cumulées entre 2017 et 2021 varie selon les types de rémunération : elles réduisent parmi les contrats à taux fixes alors qu'elles augmentent parmi les contrats associés à des taux progressifs. En considérant une augmentation de l'à-valoir de 10%, l'élasticité associée aux ventes passe ainsi de 1,2% parmi les taux fixes à 4,6% parmi les taux progressifs. La notion d'anticipation rationnelle semble donc plus marquée pour les contrats dont les auteurs contiennent des taux progressifs plutôt que des taux fixes.

À l'exception du montant de l'à-valoir, ni le nombre de taux (modèle 1), ni la valeur des taux fixes (modèle 2), ni celle des premiers taux progressifs (modèle 3) ne semblent corrélés aux ventes dans notre échantillon.

## 7 Étude sur la valeur économique générée par les ouvrages et sur les droits dérivés associés aux ouvrages sondés

Cette section du rapport traite de la **valeur économique générée par les ouvrages sondés**. Elle se compose de plusieurs parties pour renseigner l'impact économique des ouvrages en :

- Exploitant les données retraçant les droits générés sur la période 2017-2021 issues de l'enquête. Les données ont été vérifiées pour assurer leur fiabilité bien que différentes caractéristiques (forte présence de 0, nombres négatifs) suggèrent que certains répondants ont pu confondre le montant des droits générés, attendu pour ce questionnaire, avec le montant des sommes versées. Lorsque nous pouvions disposer des états de compte téléversés directement par les auteurs (voir la sous-section 3.1.2), nous avons validé et/ou complété les informations renseignées par les répondants (voir le Tableau 10 dans l'Annexe D.3)<sup>23</sup> ;
- Exploitant la partie de l'enquête sur les droits dérivés pour mesurer les conditions de rémunération des auteurs au-delà des ventes.

### Encadré 4 Faits saillants de l'analyse des droits dérivés

- **7%** des ouvrages sondés ont été **traduits** et **6% édités au format poche**. Les ouvrages jeunesse sont les plus adaptés alors que ceux en SHS le sont peu. Les BD et les ouvrages jeunesse sont majoritairement traduits alors que les ouvrages de littérature, les SHS et les traductions sont majoritairement édités au format poche.

### 7.1 Distribution des droits générés

Figure 38 Les auteurs étaient invités à renseigner dans le questionnaire les **droits générés** par l'exploitation des œuvres, à partir des informations figurant dans leurs états des comptes annuels. Ils ne devaient pas indiquer le montant des droits versés par les éditeurs. La distinction entre droits générés et droits versés est essentielle dans le cas des auteurs recevant un à-valoir : dans ce cas, le versement de droits issus de l'exploitation n'intervient qu'après l'amortissement de l'à-valoir, lorsque le montant des droits générés atteint le montant de l'à-valoir.

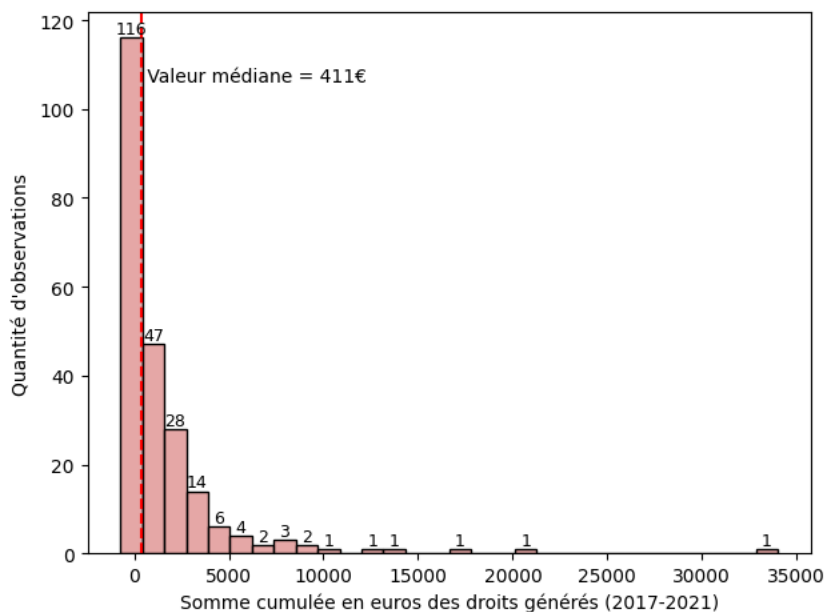
L'analyse des données soulève une **possible confusion entre droits générés et droits versés** par une partie des répondants. En effet, bien que différentes, les distributions des ventes mesurées par NielsenIQ BookData-GfK et des droits générés cumulés entre 2017 et 2021 sont corrélées à 29% et 38% pour les ventes en valeur et en volume respectivement. Ceci implique que si l'on augmente les ventes de 10%, d'après notre échantillon, les droits générés n'augmentent que de 4%. Cette corrélation semble faible : elle suggère qu'une partie des répondants a

<sup>23</sup> Ce travail a été limité dans la mesure où la majorité des répondants semblent avoir apporté des réponses plausibles et téléversé les documents pour valider leur réponse plutôt que complété l'absence de réponse. Il faut donc être prudent sur la lecture de ces chiffres et tendances.

possiblement renseigné les droits versés et non les droits générés, alors que le questionnaire visait ces derniers. Les résultats ci-dessous sont donc à interpréter avec précaution.

La Figure 38 résume la valeur des droits générés par l'exploitation entre 2017 et 2021. En moyenne, les auteurs de notre échantillon déclarent des droits générés cumulés autour de 1633€. On observe une forte disparité selon les ouvrages considérés : le premier quartile génère 91€, la médiane se situe à 411€, le troisième quartile à 1720€.

Figure 38 Distribution des droits générés cumulés de 2017 à 2021 parmi les ouvrages sondés (n = 288)



Source : données de l'enquête.

## 7.2 Analyse des droits dérivés

Cette section propose d'analyser les activités de droits dérivés. En effet, les auteurs perçoivent des droits d'auteur lorsque leur ouvrage est adapté, notamment via la parution de **traductions** pour commercialiser le livre à l'étranger ou encore, l'édition du livre au format **poche**. Alors que la traduction est majoritairement effectuée dans une entreprise tierce, l'édition au format poche peut s'effectuer chez l'éditeur signataire ou chez une autre maison d'édition spécialiste du format poche. Ces différentes formes d'exploitations secondaires impliquent des conditions de rémunérations distinctes indiquées en principe dans les contrats des auteurs.

### 7.2.1 Quantification des activités de traduction et d'édition au format poche

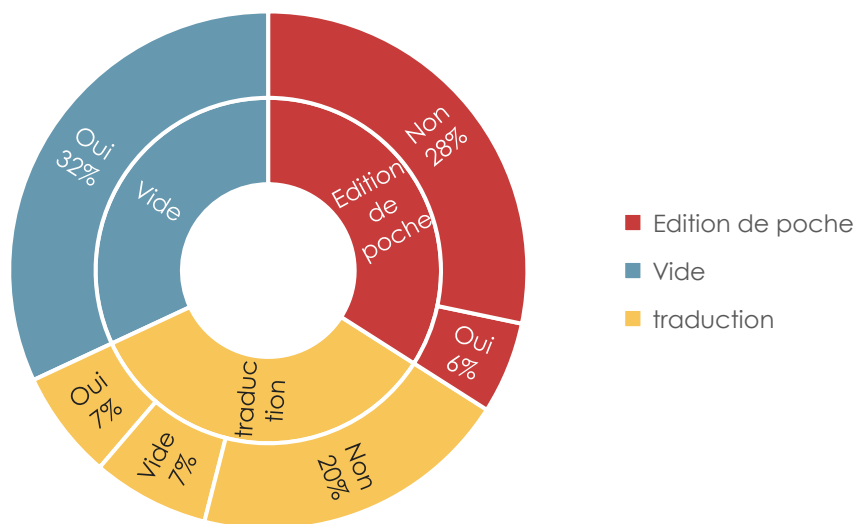
Nous disposons d'informations sur les activités de droits dérivés pour plus des deux tiers de l'échantillon. Nous pouvons donc broser un panorama représentatif des activités de traduction et d'édition au format poche. La Figure 39 présente les différentes réponses apportées aux droits dérivés en décomposant celles associées à l'édition de poche et les traductions.

**Au total, 7% ouvrages ont été traduits et 6% édités au format poche sur la période étudiée.** On peut donc conclure que sur un cycle éditorial d'environ 4-5 ans, 6-7% des ouvrages relevant des segments de la création connaissent des exploitations secondaires et perçoivent donc des rémunérations associées aux droits dérivés.

**L'écrasante majorité des traductions ont été effectuées par des éditeurs tiers.** Sur les 65 réponses enregistrées, seules 6 réponses ne confirment pas avoir fait l'objet de cession de droits à un éditeur tiers.

A l'inverse, **l'édition de poche des ouvrages sondés s'effectue majoritairement par le même éditeur** (31 cas) contre 21 éditions de poche faites par le même éditeur (voir la Figure 55 dans l'Annexe F).

Figure 39 Distribution des réponses disponibles sur les droits dérivés issues de l'enquête (n=479)

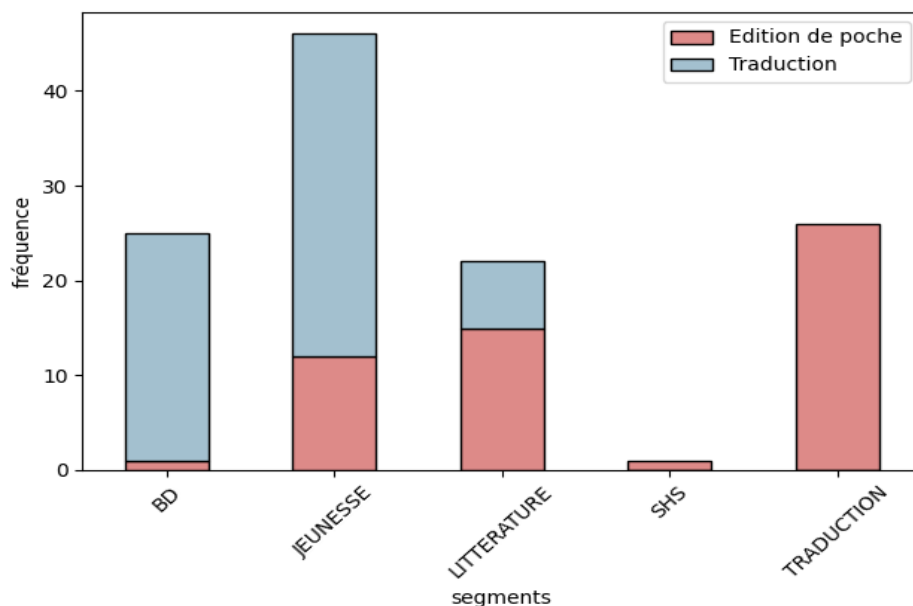


Source : données de l'enquête. Note : La catégorie vide correspond aux observations pour lesquelles aucune réponse n'a été fournie ni à la question sur les éditions de poche, ni à celle sur les traductions. Au sein de la catégorie « traduction », la sous-catégorie vide indique l'existence d'observations ayant répondu à la question sur les éditions de poche, mais non à celle sur les traductions. La réponse « Oui » renvoie à l'existence d'une exploitation secondaire, sous forme de traduction ou d'édition de poche, tandis que la réponse « Non » confirme l'absence d'exploitation secondaire sur la période étudiée.

**Ces activités d'exploitations secondaires varient selon les segments considérés.** La Figure 40 présente les tendances d'exploitation secondaire (édition au format poche et traduction) et souligne les variations sur les segments éditoriaux parmi les 110 ouvrages concernés. **Les ouvrages du segment jeunesse sont les plus adaptés sur la période étudiée** (environ 42% des exploitations secondaires de notre échantillon) contre 22% parmi les autres segments.

**Les exploitations secondaires prennent des formes différentes selon les segments considérés.** Les ouvrages du segment jeunesse et de littérature sont édités au format poche et traduits dans des proportions différentes : un tiers des ouvrages jeunesse sont édités au format poche et deux tiers sont traduits alors que ces proportions s'inversent pour les ouvrages de littérature. En outre, on observe logiquement que les ouvrages du segment traduction ne sont pas traduits, tandis que les BD ne sont pas (ou très peu) édités au format poche. La sous-section suivante présente les résultats obtenus sur les rémunérations pour les deux formes d'exploitation.

Figure 40 Quantités d'exploitations secondaires observées entre 2017 et 2021 à travers chaque segment éditorial (n = 110)



Source : données de l'enquête.

### 7.2.2 Rémunération des traductions et exploitations en poche prévue dans les contrats

**En moyenne, les traductions rapportent à l'auteur 36% des gains de la cession.** Derrière ce constat moyen, il se cache de **nombreuses variations de rémunération, allant de 0%<sup>24</sup> à 50%**. La Figure 56 en Annexe F détaille les réponses apportées à la question de la rémunération des traductions. La moitié des répondants perçoit plus de 45% des montants versés à l'éditeur pour la cession des droits de traduction. Cependant, le maximum plafonne à 50%. De plus, un quart des répondants de notre échantillon touche moins de 25% sur la cession de leurs droits d'auteur en vue de traduction.

Les cessions de droits dans le cadre des **éditions au format poche** décrivent également de fortes disparités selon que l'exploitation secondaire est cédée à un éditeur tiers ou gérée par l'éditeur signataire du contrat initial (voir la Figure 57 pour les éditeurs signataires et la Figure 58 pour les éditeurs tiers dans l'Annexe F).

En moyenne, les éditions de poche effectuées par les **éditeurs signataires** donnent lieu à des **rémunérations d'environ 4,1% aux auteurs**. Cependant, ce taux moyen varie substantiellement d'un auteur à un autre, sans aucune tendance centrale nette. Plus précisément, un quart des auteurs sondés rapportent percevoir entre 1% et 4,5% des montants associés à la cession de droits d'auteur alors que l'autre quart touche entre 4,5 et 6,25% des mêmes montants.

**Le taux moyen appliqué à la cession des droits à des éditeurs tiers est d'environ 25% dans le cadre d'exploitation au format poche.** Les résultats soulignent encore de fortes variations parmi les contrats des auteurs étudiés : La moitié des répondants perçoit moins de 10% des montants versés à l'éditeur tiers. Parmi ceux percevant plus de 10%, un quart a un taux égal à 50% du montant total des cessions de droits versés à l'éditeur signataire. Ce résultat met en exergue

<sup>24</sup> Un répondant indique avoir fait la demande ne pas recevoir de rémunération sur les droits secondaires et dérivés.

les très fortes inégalités en matière de cession de droits d'auteurs à des éditeurs tiers : un quart des répondant perçoit moins de 7,5%, loin des 25% moyens.

## 8 Conclusion

---

### **L'étude brosse un portrait très contrasté des conditions de rémunération des auteurs sondés.**

L'analyse au niveau de la population sondée montre que **91% des auteurs ont des formes de rémunération proportionnelles à leurs ventes**. Cette forme de rémunération semble cependant s'accompagner d'une forte hétérogénéité tant sur le nombre que les valeurs des taux appliqués :

- 40% des contrats ne possèdent qu'un taux fixe proportionnel aux ventes papier
- 52% des auteurs déclarent avoir plusieurs taux, en moyenne 2 taux dans leur contrat
- 8% des auteurs ne donnent pas d'information sur le nombre de taux dans leur contrat.

**Cette rémunération proportionnelle s'accompagne dans 87% des cas de versements d'à-valoir** (en moyenne 4101€). Seuls 22% de ceux ayant un à-valoir rapportent avoir touché plus de 5000€ d'à-valoir. **Ces à-valoir sont majoritairement versés en deux fois : à la signature du contrat, puis, à la remise du matériel à publier**. On note également une forte part d'auteurs recevant des à-valoir complets lors de la signature du contrat et la remise du matériel à publier. Ces décalages de rémunération au long du cycle éditorial constituent également des sources de différences entre les auteurs.

L'analyse de la définition des **seuils de ventes** montre que les pratiques contractuelles semblent relativement standards sur les deux premiers paliers de vente mais divergent à partir du troisième. Ce résultat fait écho au nombre moyen de taux progressifs de notre échantillon (2 en moyenne).

Enfin, près de la moitié des contrats étudiés présentent des **taux numériques** spécifiques. La valeur des taux numériques est, en moyenne, alignée avec les taux fixes alors qu'elle est inférieure, en moyenne, au taux plancher.

**Les disparités observées semblent partiellement expliquées par des pratiques contractuelles propres aux segments étudiés et liées aux rôles des auteurs dans les ouvrages**. Plus précisément, les rôles des auteurs semblent impliquer des conditions de rémunérations distinctes :

- **Les traducteurs ont les taux appliqués aux ventes les moins favorables : en moyenne, ils ont plus de taux fixes que progressifs et leurs montants sont plus faibles**. Ceci explique donc un recours plus marqué au forfait mais également aux versements d'à-valoir en proportion plus importants parmi les formes de rémunérations proportionnelles (96%). La moitié d'entre eux perçoivent des à-valoir supérieurs à 4800€ mais à des étapes plus tardives du cycle éditorial que leurs pairs (validation de la traduction).
- **Les dessinateurs obtiennent les conditions de rémunération les plus favorables** dans notre échantillon sur le plan des montants des à-valoir, forfaits versés ainsi que les taux proportionnels les plus importants sur les ventes papier et numériques. **A contrario, les illustrateurs ont certes de bonnes conditions sur le plan forfaitaire mais sont les moins favorisés sur sa forme proportionnelle** (valeur des taux ainsi que des à-valoir). Ces deux résultats sont à mettre en perspective avec la surreprésentation de ces deux catégories d'auteurs sur les segments BD et jeunesse respectivement.

- **Les auteurs de texte montrent des situations plus extrêmes selon les formes de rémunération considérées** : sur le plan forfaitaire, ils disposent des conditions les moins favorables alors qu'ils ont des conditions comparables à celles des dessinateurs lorsque ceux-ci sont rémunérés de manière proportionnelle.

Trois autres résultats importants peuvent être soulignés s'agissant des conditions contractuelles issus de l'analyse économétriques :

- L'étude n'établit pas d'écart notable dans les conditions de rémunération entre les auteurs et les autrices ;
- **Il existe un lien entre les conditions de rémunération et le type d'éditeur, selon qu'il soit indépendant ou appartenant à un groupe** : les contrats signés avec des maisons appartenant à des groupes présentent un nombre de taux plus élevé ; en revanche, parmi les contrats ne comprenant qu'un seul taux, le niveau du taux est plus élevé pour les contrats conclus avec des maisons indépendantes ;
- **Les montants des à-valoir, fixés à la signature des contrats d'édition, sont en partie corrélés positivement aux performances de ventes de livres constatées plusieurs années après leur parution, surtout parmi les contrats prévoyant plusieurs taux**. Cela implique qu'une partie des auteurs et les éditeurs parviennent à anticiper dans une certaine mesure le succès commercial des œuvres dès la signature du contrat.

S'agissant des **exploitations secondaires**, malgré un faible nombre d'observations, l'étude montre que près de **7%** des ouvrages sondés ont été adaptés 4 après leur publication. Plus précisément, 7% des titres ont été **traduits** et **6% édités au format poche**. Les BD et les ouvrages jeunesse sont majoritairement traduits alors que les ouvrages de littérature, les SHS et les traductions sont majoritairement édités au format poche.



## Remerciements

Le ministère de la Culture et Technopolis Group remercient l'ensemble des personnes et organisations qui ont contribué à la réalisation de cette étude, en particulier les organisations du comité de suivi, les auteurs ayant testé le questionnaire, les organisations ayant relayé le questionnaire auprès des auteurs ou appuyé la communication lors de sa diffusion (SOFIA, URSSAF, Cairn, etc.), les auteurs ayant pris le temps de répondre au questionnaire, NielsenIQ BookData – GfK pour les données de vente de livres et Electre Data Services pour les données bibliographiques.

## Annexe A Formes de rémunération des auteurs et documents associés

---

La rémunération des auteurs repose sur un ensemble de mécanismes multiples : droits d'auteur proportionnels, à-valor, forfaits, revenus issus du numérique, interventions rémunérées, et dispositifs sociaux spécifiques. Cette diversité crée un système composite où chaque source de revenu obéit à ses propres règles, niveaux de rémunération et temporalités de versement. À cela s'ajoutent des facteurs structurels – comme la concentration des ventes, la variété des contrats éditoriaux ou l'évolution des usages numériques – qui rendent l'ensemble particulièrement complexe à appréhender.

Dans ce contexte, il est essentiel de rappeler que le revenu d'un auteur ne peut être compris à travers un seul indicateur, mais bien comme l'addition de plusieurs composantes parfois très hétérogènes. Pour saisir pleinement cette architecture de revenus et ses multiples ramifications, il est donc nécessaire de s'appuyer sur les documents qui en constituent la base. Le contrat d'édition et les états de compte jouent à cet égard un rôle central : ils permettent de retracer, de manière structurée, l'ensemble des éléments qui façonnent la rémunération effective de l'auteur.

### A.1 Sources de d'information identifiées pour l'étude

#### A.1.1 *Le contrat d'édition comme source d'information sur les taux appliqués et montants versés*

Les contrats d'édition contiennent les informations clés de la rémunération des auteurs. Ils résument l'ensemble des informations clés liées à la rémunération des auteurs sur le plan des ventes ainsi que celles associées aux forfaits. Plus précisément, la valeur des taux numériques, papier ainsi que les seuils de ventes à atteindre dans le cas de taux progressifs y figurent. De même, le montant des forfaits négociés avec les éditeurs est également indiqué dans le contrat des auteurs. De plus, dans le cas de versement d'à-valor, le montant et la temporalité sont également mentionnés. L'ensemble de ces informations sont donc mobilisées pour la première partie de l'enquête.

L'étude se concentre sur un type de revenu pour les auteurs à travers **les revenus tirés de l'exploitation des livres** (revenus tirés des ventes papier et numérique, les revenus dérivés des exploitations en poche et traduction).

#### A.1.2 *Les états de compte comme source d'information*

Le modèle composite de rémunération des auteurs de livre fait varier le montant des revenus versé dans le temps. C'est pourquoi l'éditeur est tenu de fournir aux auteurs un compte rendu **explicite et transparent du calcul de leur rémunération à partir des ventes et des droits dérivés** pour chaque œuvre qu'il a éditée (article L. 132-17-3 du code de la propriété intellectuelle). Cette obligation s'impose à tous les éditeurs sans distinction du type de rémunération (proportionnelle ou forfaitaire).

**La reddition des états de comptes doit être accompagnée de l'ensemble des revenus de l'auteur sur une année donnée.** Elle comprend : la liste des cessions de droits réalisées au cours de l'exercice, le nombre d'exemplaires net vendus pour l'exercice en cours, le prix public hors taxes, le nombre éventuel de ventes numériques, ainsi que le montant des redevances correspondantes dues ou versées à l'auteur, ainsi que des assiettes et des taux des différentes rémunérations prévues au contrat d'édition (obligation de transparence). **L'éditeur doit ensuite procéder au paiement des droits au plus tard six mois après l'arrêté des comptes de**

**l'entreprise.** Comme indiqué précédemment, le montant des stocks et leur circulation sont indiqués dans les états de compte car ils impactent les revenus de l'auteur : d'une part, en affectant le revenu issu des ventes de livres imprimés (taux proportionnel) ainsi que les éventuelles provisions pour retours (déduction du revenu)<sup>3</sup>.

Au-delà des ventes, les états de compte permettent également de détailler les revenus issus **des cessions de droits et licences à des tiers** (édition poche, traductions en langues étrangères, édition club, adaptation audiovisuelle). L'éditeur doit indiquer la ou les maisons d'édition auxquelles l'éditeur a cédé les droits, les pays et langues concernés s'agissant des traductions, ainsi que le montant perçu pour la cession desdits droits sur la base des assiettes prévues au contrat. L'éditeur doit aussi distinctement spécifier le montant encaissé par l'éditeur, en précisant la nature des droits (poche, traduction, club, audiovisuel...), **le taux et le montant des droits générés pour l'auteur.**

## Annexe B Questionnaire

---

### Enquête auprès des auteurs - Janvier 2025

Vous avez été contacté(e) pour participer à une étude sur les conditions de rémunérations des auteurs initiée par le ministère de la Culture.

L'objectif de l'étude est double : i) connaître les conditions de rémunération prévues dans les contrats d'édition ; ii) analyser les droits générés par l'exploitation des œuvres parues en 2017 jusqu'en 2021 inclus.

Par exemple, l'étude pourra répondre aux questions suivantes :

- Sur 100 contrats d'édition, combien prévoient un à-valoir ?
- Pour les contrats prévoyant une rémunération proportionnelle de l'auteur : quels sont les taux et les seuils de vente figurant dans les contrats ?
- En moyenne, quel est le tarif au feuillet pour les traductions ? Observe-t-on une disparité importante des tarifs prévus dans les contrats ?
- En moyenne, à quel niveau s'établissent les droits générés par l'exploitation des livres ?
- Observe-t-on une disparité importante entre les livres ?

Pour répondre à cet objectif, la collecte de données auprès des auteurs de livres est indispensable. C'est l'objet de ce questionnaire, élaboré en collaboration avec plusieurs organismes professionnels du secteur du livre : le Conseil Permanent des Écrivains, le Syndicat National de l'Édition, la Société des Gens de Lettres, le Syndicat des Auteurs et des Compositeurs, la Société Civile des Auteurs Multimédia, le Syndicat de la Librairie Française, la Fédération des Éditions Indépendantes, la Ligue des auteurs professionnels, la Charte des auteurs et illustrateurs jeunesse, ainsi que le Syndicat des Distributeurs de Loisirs Culturels.

Spécialisé dans le conseil en politiques publiques, le cabinet Technopolis a été mandaté par le ministère de la Culture pour collecter et analyser les réponses à ce questionnaire <https://www.technopolis-group.com/fr/new/etude-conditions-de-remuneration-des-auteurs/>.

Vos réponses seront anonymisées et agrégées pour assurer la confidentialité des données, respecter le secret des affaires et l'utilisation de données individuelles liée à la RGPD. Le ministère de la Culture ne disposera pas de vos données. A la fin de cette étude, les données associées au questionnaire seront effacées conformément avec la politique de données de Technopolis : <https://www.technopolis-group.com/fr/privacy-policy/>.

### Comment répondre au questionnaire ?

- Vous pouvez répondre au questionnaire en **une fois ou reprendre vos réponses** pour les renseigner en plusieurs fois. Pour assurer la sécurité des données, nous vous demandons de **créer un mot de passe** associé à votre session. Pour cela, veuillez cliquer sur les 3 petits points dans le coin droit de l'écran puis « Finir plus tard ».
- Il vous sera ensuite demandé de créer un nom et un mot de passe uniques à votre session. Les questions demandent des informations associées à votre **contrat** d'édition ainsi que vos **états de compte des années 2018, 2019, 2020 et 2021 des titres pour lesquels vous avez été contacté(e)**.



#### A.1 Identification de l'auteur :

Êtes-vous bien l'auteur de : <token ID auteur> ?

Si oui, ouvre le questionnaire, non : message de contact assistance vers Technopolis.

#### A.2 Genre de l'auteur :

Êtes-vous :

- Une femme
- Un homme
- Autre
- Je préfère ne pas le dire.

#### A.3 Identification des titres de l'auteur :

Vous avez été sélectionné(e) pour renseigner des informations sur <token X> titre(s). Êtes-vous bien l'auteur/autrice de l'ouvrage intitulé ? Si oui, ouvre le questionnaire pour l'ouvrage considéré.

#### A.4 Rôle de l'auteur

Quel a été votre rôle sur ce titre ? Vous pouvez cocher plusieurs réponses :

- Auteur de texte
- Illustrateur
- Scénariste
- Dessinateur
- Coloriste
- Graphiste
- Designer
- Adaptateur
- Traducteur
- Autre

Le questionnaire est organisé en deux parties :

- La première partie traite des **conditions de rémunération** associées au titre sélectionné et indiquées dans votre **contrat**,
- La seconde porte sur les **droits d'auteurs générés** indiqués dans vos relevés de droits / ou redditions de comptes (appelés également notes d'auteur, relevés de droits) pour ce titre.

Nous vous conseillons de vous munir de ces documents pour répondre au questionnaire.

## A.5 Modalités générales du contrat

Cette partie du questionnaire s'appuie sur les informations issues de votre contrat pour le titre étudié. Pour renseigner cette partie, nous vous conseillons vivement de vous munir de ce contrat.

1.1 En quelle année avez-vous signé le contrat pour l'ouvrage étudié ?

1.2 Vous-même, avez-vous bénéficié d'un à-valoir sur ce titre ?

NB : L'à-valoir correspond à une somme versée à l'auteur en amont de la commercialisation du livre.

a) Pouvez-vous indiquer le montant de cet à-valoir ? Vous pouvez additionner les montants versés au titre de l'édition numérique et/ou papier.

b) Vous avez indiqué avoir reçu un à-valoir pour ce titre, vous a-t-il été versé (vous pouvez cocher plusieurs réponses si celui-ci a été versé en plusieurs fois) :

- A la signature du contrat
- A la remise du manuscrit
- A la validation de la traduction / manuscrit
- A la publication
- Autre (réponse libre)

Vous avez indiqué avoir travaillé comme traducteur/traductrice sur cet ouvrage, pouvez-vous indiquer quel était le tarif au feuillet indiqué dans votre contrat ? Préciser entre parenthèses si le feuillet est dactylographié, informatique, ou informatique revalorisée de X %.

Cette traduction a-t-elle fait l'objet d'une demande d'aide à la traduction auprès du CNL ?

1.2 Quelles sont les modalités de rémunération indiquées dans votre contrat ?

**a. Taux proportionnel** : vous percevez des droits proportionnels aux ventes.

**b. Forfaitaire** : vous recevez un revenu défini en amont dans votre contrat d'édition. C'est notamment le cas des œuvres accessoires (par exemple, un dessin dans un livre de 100 pages).

3.1.4 Rémunération avec taux proportionnel

Cette forme de rémunération vous permet de percevoir un pourcentage des ventes. Votre contrat d'édition définit le taux appliqué aux ventes qui peut varier selon le format des livres (imprimé vs numérique), de seuils de ventes (le taux que vous percevez augmente avec le nombre de ventes). Les questions suivantes décomposent les différents cas possibles.

**3.1.4.1 Ventes de livres au format papier** : vous pouvez disposer d'un taux de droits proportionnel ou de taux par paliers en fonction du nombre d'exemplaires vendus.

a. Combien de taux comporte votre contrat pour l'édition papier du titre étudié ?

- b. Si vous avez plus d'un taux appliqué aux ventes papier, veuillez nous indiquer les différents seuils de ventes et de taux progressifs appliqués. Si vous n'avez qu'un seul taux fixe sur les ventes papier, pouvez-vous nous l'indiquer ?

**3.1.4.2 Ventes numériques** : depuis 2014, les ventes numériques impliquent des conditions de rémunération spécifiques dans votre contrat.

- a. Est-ce que votre contrat comporte des clauses spécifiques à l'exploitation numérique du titre étudié ?
- b. Si oui, quel est le taux défini associé aux ventes de livres numériques dans votre contrat ? Si votre contrat contient une autre modalité qu'un taux dédié, vous pouvez l'indiquer dans la case Autre.

#### A.5.1 Rémunération forfaitaire

Vous avez coché la case de rémunération forfaitaire, pouvez-vous indiquer son montant ?

Vous pouvez additionner les rémunérations forfaitaires liées aux éditions aux formats papier et/ou numérique.

A.5.2 Si vous disposez de votre contrat pour ce titre au format pdf, vous avez la possibilité de le téléverser à partir du lien ci-dessous. Attention, le fichier ne doit pas dépasser les 1042 KB.

#### Droits générés et issus de l'exploitation de l'ouvrage

Cette partie du questionnaire doit permettre d'analyser les droits générés par l'exploitation d'un titre donné dans le temps. Nous vous invitons dans cette partie à renseigner les montants bruts, correspondant aux droits générés par l'exploitation de l'ouvrage. Ils sont également désignés comme montant total sur la note d'auteur. Attention, ces montants ne correspondent pas nécessairement aux sommes versées par votre éditeur chaque année.

Vous pouvez vous munir des états de compte (ou notes d'auteur, relevés de droits, ou redditions de comptes) pour les années 2018, 2019, 2020 et 2021 relatifs au titre mentionné en introduction, qui ont dû vous être transmis par votre éditeur. Vous avez également la possibilité de joindre vos états de compte/notes d'auteur numérisés en format pdf à la fin du questionnaire, si vous le souhaitez, pour chaque année.

#### A.6 Droits générés et issus de l'exploitation de l'ouvrage

A.6.1 Sur la période 2018 à 2021, est-ce qu'un ou plusieurs de vos états de compte (ou notes d'auteur, relevés de droits, ou redditions de comptes) font référence à un montant issu de l'exploitation de vos droits d'auteur de l'ouvrage (droits générés) ?

- Oui
- Non
- Non car je n'ai pas reçu mes états de compte pour 2018-2021
- Je ne sais pas

A.6.2 Si oui, quel était le montant brut total des droits générés (droits principaux + droits dérivés) qui a été porté à votre crédit chaque année ? Il correspond au montant brut total indiqué sur

vosre état de compte/note d'auteur pour chaque année. Attention, ces montants ne correspondent pas nécessairement aux sommes versées par votre éditeur chaque année.

Années	2018	2019	2020	2021
Montant brut				

## A.7 Traduction et édition de poche

Cette section vise à savoir si votre livre a été adapté sur la période 2018-2021. Par adaptation, nous pensons en particulier à un passage au format poche ou à une traduction dans une autre langue par un autre éditeur. Vous avez également la possibilité de renseigner des informations sur une édition au format club, la création de livre audio, dans les cas « Autres ».

*A.7.1 Pouvez-vous indiquer si entre 2018 et 2021, votre œuvre a été adaptée en vue (plusieurs réponses possibles):*

- D'une traduction
- D'une édition poche
- Autre (case libre à remplir)
- Autre (case libre)
- Autre (case libre)

A.7.1.1 Vous avez indiqué que votre ouvrage a fait l'objet d'une traduction à la question précédente. Pouvez-vous nous indiquer si la traduction a été effectuée par une autre maison d'édition que votre éditeur signataire ? On parle ici de cession de droits à un autre éditeur.

A.7.1.2 Vous avez indiqué que la traduction a été effectuée par un autre éditeur. Vous avez la possibilité de téléverser votre contrat dans le lien ci-dessous pour que nous cherchions les informations relatives aux cessions de droits dans votre contrat. Si vous ne souhaitez pas téléverser votre contrat, pouvez-vous nous indiquer quelle était la part du montant associée à la cession de vos droits d'auteur ? Par exemple, si le montant de la cession des droits de traduction par votre éditeur à un autre éditeur s'est élevé à 4000 euros, et que vous avez reçu 2000 euros, cela signifie que vous recevez en général 50% des cessions de droits de traduction. Dans ce cas, vous pouvez écrire « 50% ».

*A.7.2 Vous avez indiqué que votre œuvre a été adaptée au format poche. Pouvez-vous nous indiquer s'il s'agissait : (une seule réponse possible)*

- D'une cession de droits à des tiers
- D'une adaptation faite par votre éditeur signataire
- Je ne sais pas.

A.7.2.1 Vous avez indiqué que l'édition au format poche s'est effectuée par votre éditeur signataire. Quel était le taux indiqué dans votre contrat dans le cadre d'une édition au format poche de votre œuvre ?

A.7.2.2 Vous avez indiqué que l'édition au format poche s'est effectuée par un autre éditeur que votre éditeur signataire. Votre contrat indique en principe une clé de partage entre votre éditeur dans le cadre de la cession des droits d'auteur à des tiers. Celle-ci définit le montant que vous percevez dans le cadre d'une cession de droits à des tiers. Par exemple, si l'éditeur

effectuant l'édition au format poche verse un montant de 3000 euros à votre éditeur signataire et que vous percevez 1000 euros en contrepartie de vos droits d'auteur, le part qui vous revient est de 30%. Pouvez-vous nous indiquer quelle était la part vous revenant dans le cadre des cessions de droits pour ce titre ? Cette valeur devrait être également être indiquée dans votre contrat.

*A.7.3 Si vous disposez de votre état de compte de 2018 numérisé au format pdf, vous avez la possibilité de le téléverser à partir du lien ci-dessous. Attention, le fichier ne doit pas dépasser les 1042 KB.*

*A.7.4 Si vous disposez de votre état de compte de 2019 numérisé au format pdf, vous avez la possibilité de le téléverser à partir du lien ci-dessous. Attention, le fichier ne doit pas dépasser les 1042 KB.*

*A.7.5 Si vous disposez de votre état de compte de 2020 numérisé au format pdf, vous avez la possibilité de le téléverser à partir du lien ci-dessous. Attention, le fichier ne doit pas dépasser les 1042 KB.*

*A.7.6 Si vous disposez de votre état de compte de 2021 numérisé au format pdf, vous avez la possibilité de le téléverser à partir du lien ci-dessous. Attention, le fichier ne doit pas dépasser les 1042 KB.*

## Annexe C Stratégie d'échantillonnage

---

Le plan d'échantillonnage a été établi en faisant l'hypothèse que les conditions de rémunération pouvaient varier en fonction des segments éditoriaux et en fonction de dynamiques de ventes de livres distinctes au sein des segments éditoriaux. Le tirage aléatoire des titres pour lesquels les auteurs devaient être interrogés a donc été effectué en tenant compte de cette hypothèse.

### C.1 Critères et implémentation des stratégies de sélection

Pour ce faire, la **distribution des ventes a été étudiée sur chaque segment**. Celle-ci a permis de définir les **seuils délimitant 3 niveaux de ventes (faibles ventes, ventes moyennes et ventes fortes) sur chacun des segments éditoriaux** considérés dans l'étude.

La définition des cibles pour l'enquête s'est appuyée sur le croisement de 3 sources : premièrement, les **données de la Bibliothèque Nationale de France (Bnf)**, deuxièmement, les données Electre, troisièmement, les **données issues des bases NielsenIQ BookData-GfK** (panel détaillants). La première source permet d'obtenir **l'ensemble des ouvrages parus en 2017**. Les données de la BnF ont été utilisées pour apporter des précisions sur les auteurs et définir l'ensemble des titres parus en 2017. Ces données sur les auteurs ont été complétées par les données bibliographiques Electre. **Les données NielsenIQ BookData-GfK ont permis de déterminer les segments éditoriaux et les niveaux de ventes associés** aux titres parus en 2017 afin de s'assurer de la représentativité des cibles sélectionnées. Ces trois niveaux de ventes (haut, moyen, faible) ont été calculés à partir des données de NielsenIQ BookData-GfK sur le marché du livre sur la période 2017-2021 (ventes cumulées en volume).

Au-delà des critères de niveaux de ventes, nous avons également appliqué une limite de 3 ouvrages maximum par auteur. Ici, les données de la BnF et Electre ont permis d'éliminer certains titres si leurs auteurs avaient plus de 3 titres dans l'échantillon en resélectionnant des titres ayant le même niveau de ventes dans le même segment. Les données BnF ont permis de retirer les auteurs décédés.

### C.2 Composition idéale des sous-échantillons

A partir de cette étude des ventes, on obtient pour chacun des 5 segments, une répartition des titres en fonction de leur niveau de vente (cf colonne « part cibles »). Cette composition constitue le plan d'échantillonnage à partir duquel a été effectué le tirage aléatoire. La composition de l'échantillon cible est détaillée dans le Tableau 5 ci-dessous. Pour chaque segment (BD, jeunesse, littérature, SHS, traduction), les meilleures ventes représentent toujours une faible part de tous les titres vendus dans chacun des segments, les ventes moyennes une part un peu plus importante, tandis que la majorité des titres connaissent peu de ventes ; par exemple en BD, les BD les plus vendues parues en 2017 correspondent à 7% des BD parues en 2017 et vendues entre 2017 et 2021.

Idéalement, l'échantillon de réponses collectées devrait correspondre ou se rapprocher au maximum de ce plan d'échantillonnage. Par exemple, si les meilleures ventes en littérature représentent 4 % des ouvrages de littérature sur le marché du livre, alors les meilleures ventes en littérature devraient également représenter 4 % de l'échantillon de réponses.

Tableau 5 Composition des cibles visées pour chaque segment pour tirer des résultats statistiquement représentatifs et significatifs

Segments éditoriaux	Nombre d'ouvrages dans la population	Niveaux de ventes	Part dans la population	Cibles
<b>BD</b>	1527	Faibles	0.69	226
<b>BD</b>	525	Moyennes	0.24	79
<b>BD</b>	161	Fortes	0.07	23
<b>JEUNESSE</b>	3395	Faibles	0.73	260
<b>JEUNESSE</b>	1032	Moyennes	0.22	78
<b>JEUNESSE</b>	253	Fortes	0.05	18
<b>LITTERATURE</b>	4255	Faibles	0.65	236
<b>LITTERATURE</b>	1988	Moyennes	0.31	113
<b>LITTERATURE</b>	259	Fortes	0.04	15
<b>SHS</b>	4147	Faibles	0.8	286
<b>SHS</b>	843	Moyennes	0.16	57
<b>SHS</b>	171	Fortes	0.03	11
<b>TRADUCTION</b>	4077	Faibles	0.7	253
<b>TRADUCTION</b>	1391	Moyennes	0.24	87
<b>TRADUCTION</b>	354	Fortes	0.06	22

Source : Technopolis, traitements : ministère de la Culture à partir des données NielsenIQ BookData-GfK (panel détaillants).

### C.3 Comparaison entre la composition des échantillons et celle des populations étudiées sur chaque segment

En pratique, il existe toujours un écart entre le plan d'échantillonnage et la structure de l'échantillon de réponses. Cet écart correspond dans le tableau ci-dessous aux écarts de pourcentage entre les colonnes « part cibles » et « part échantillon » : plus l'écart est élevé, plus l'échantillon de réponses est déformé par rapport au marché du livre. Le Tableau 6 ci-dessous présente la comparaison entre le plan d'échantillonnage et l'échantillon de réponses analysées dans l'étude.

Par exemple en **BD**, les titres réalisant les meilleures ventes représentent 13 % de l'échantillon BD, contre 7 % des titres de BD : ainsi les meilleures ventes en BD sont surreprésentées dans l'échantillon, ce qui en l'occurrence risque de surestimer les conditions de rémunération des auteurs de BD. En revanche, la structure de l'échantillon des **traductions** est analogue à celle sur le marché du livre, ce qui améliore la représentativité des estimations.

Tableau 6 Distribution des ouvrages par segments entre cibles de l'enquête et échantillon

Segment éditorial	Niveaux de ventes	Part cibles	Part échantillon
<b>BD</b>	Haut	6%	13%
<b>BD</b>	Moyen	23%	34%
<b>BD</b>	Faible	71%	53%
<b>JEUNESSE</b>	Haut	5%	4%
<b>JEUNESSE</b>	Moyen	22%	29%
<b>JEUNESSE</b>	Faible	73%	67%
<b>LITTERATURE</b>	Haut	4%	2%
<b>LITTERATURE</b>	Moyen	30%	46%
<b>LITTERATURE</b>	Faible	67%	53%
<b>SHS</b>	Haut	3%	-
<b>SHS</b>	Moyen	16%	15%
<b>SHS</b>	Faible	81%	85%
<b>TRADUCTION</b>	Haut	6%	7%
<b>TRADUCTION</b>	Moyen	24%	26%
<b>TRADUCTION</b>	Faible	70%	68%

Source : données de l'enquête et base NielsenIQ BookData-GfK (panel détaillants) pour l'appartenance aux segments de ventes.

#### C.4 Limitations de redressement de l'échantillon sur le plan de la représentativité

Sur le plan de la représentativité, les sous-échantillons varient légèrement. L'échantillon du segment Jeunesse et traduction sont relativement identiques à la composition de la population Jeunesse et traduction sur le marché. Plus précisément, le niveau de dissimilarité sur ces deux segments est inférieur de 10% à celle obtenue par notre étude des ventes (voir le Tableau 7). Le segment Littérature est relativement proche de sa population bien que l'on note une légère sous-représentation des meilleurs titres et des faibles ventes au profit des ventes moyennes. Cette sur-représentation des titres moyens se traduit par une dissimilarité d'environ 16% par rapport à la population étudiée sur le segment Littérature.

Le segment BD est celui pour lequel l'écart est le plus important (18% de dissimilarité) : il contient 2 fois plus de titres très bien vendus par rapport à la composition du segment BD et environ 10% de titres moyens. Par conséquent, les titres les moins vendus sont sous-représentés par rapport à la population BD. Les résultats tirés des analyses tendent donc à décrire une image plutôt optimiste des conditions de revenus des BD car notre échantillon tend à refléter la situation des auteurs parmi des titres moyennement ou très vendus.

Comme indiqué dans le tableau ci-dessous, les résultats pour la SHS sont en moyenne similaire mais ne compte que 20 observations. Parmi celles-ci, le niveau de dissimilarité n'est que de 5% bien que notre sous-échantillon ne contienne aucun titre issu des meilleures ventes.

Tableau 7 Niveaux de dissimilarité pour chaque segment éditorial sondé et potentiels pour redressement

Segment éditorial	Niveaux de ventes	Part cibles	Part échantillon	Delta (valeur absolue)	Dissimilarité	Redressement	Réponses
BD	Haut	6%	13%	7%	18,00%	46,15%	13
BD	Moyen	23%	34%	11%		67,65%	34
BD	Faible	71%	53%	18%		133,96%	52
JEUNESSE	Haut	5%	4%	1%	7,00%	125,00%	8
JEUNESSE	Moyen	22%	29%	7%		75,86%	53
JEUNESSE	Faible	73%	67%	6%		108,96%	123
LITTERATURE	Haut	4%	2%	2%	16,00%	200,00%	1
LITTERATURE	Moyen	30%	46%	16%		65,22%	26
LITTERATURE	Faible	67%	53%	14%		126,42%	30
SHS	Haut	3%	0	3%	5,00%	-	0
SHS	Moyen	16%	15%	2%		113,33%	3
SHS	Faible	81%	85%	5%		94,12%	17
TRADUCTION	Haut	6%	7%	1%	1,50%	85,71%	7
TRADUCTION	Moyen	24%	26%	1%		96,15%	27
TRADUCTION	Faible	70%	68%	1%		101,47%	71

Source : données de l'enquête. Note : le score de dissimilarité entre chaque population (segment éditorial) et sous-échantillons est calculé en faisant la somme de la différence entre la part de la population observée pour un niveau de vente donné vis-à-vis de celle obtenue dans l'échantillon. Le fait de diviser par un demi permet au score obtenu d'être entre 0 (totalement identique) et 1 (totalement différente). Cette approche suit celle de Duncan et Duncan (1955) soit :  $D = \frac{1}{2} \times \sum_i |p_i - q_i|$  où  $p_i$  est la proportion d'un sous-échantillon du niveau de vente  $i$  et  $q_i$  celle correspondant à la population de référence (segment).

Des solutions statistiques existent pour tenir compte de ces problèmes de représentativité. Nous développerons ici deux solutions discutées dans le cadre de l'étude mais non utilisées par manque de données :

- **Le redressement**, qui consiste à donner un poids plus important à des observations moins représentées. Ceci permet de contrebalancer la sous-représentation de certaines catégories par exemple pour réduire l'écart de composition entre l'échantillon et la population de référence. Cependant, le peu d'observations disponibles dans chaque sous-échantillon (notamment dans les niveaux de ventes les moins représentés) ont écarté cette option. En effet, le risque serait d'appliquer des poids tellement importants sur certaines observations qu'il existe une possibilité de biaiser les résultats (une observation qui serait associée à un auteur très connu parmi les meilleures ventes qui a un agent pour négocier les meilleurs taux dans son contrat par exemple) ne pourrait être représentative de l'ensemble des meilleures ventes. Sans avoir l'assurance d'avoir des observations représentatives, cette technique aurait pour conséquence d'augmenter la variance des estimations plutôt que de la réduire.
- **Le bootstrap** est une méthode de rééchantillonnage qui permet de simuler des distributions d'estimateurs à partir d'échantillons aléatoires, tout en préservant la composition initiale de l'échantillon ou celle de la population de référence. Dans notre cas, une approche de **bootstrap stratifié** aurait pu être envisagée afin de reproduire la composition initiale de l'échantillon selon les segments et niveaux de ventes observés

dans la population. Toutefois, cette approche présente plusieurs limites dans le contexte étudié :

- **Le manque de variabilité des sous-échantillons lié au nombre d'observations disponibles.** Ce nombre par segment et niveau de ventes étant très limité, cette approche conduirait à une faible variabilité entre itérations et à un risque de sur-représentation d'observations non représentatives (biais)
- **L'incertitude sur la représentativité du nombre et valeur des taux :** la sélection aléatoire d'observations dans des strates peu fournies suppose que ces observations soient représentatives, ce qui n'est pas garanti ici.
- **Violation partielle de l'hypothèse d'indépendance :** certaines observations peuvent être liées entre elles (par exemple, plusieurs auteurs pour un même titre, ou plusieurs titres pour un même auteur), ce qui contrevient à l'hypothèse d'indépendance nécessaire au bootstrap.
- **Présence potentielle de valeurs extrêmes et distributions asymétriques :** les valeurs extrêmes (nombre et montant des taux de rémunération) reflètent une structure spécifique de rémunération difficile à mesurer et pourraient biaiser les rééchantillonnages si elles entrent dans le sous-échantillon simulé.
- **Représentativité partielle de la population :** l'absence d'informations sur certaines variables structurelles (par exemple, la proportion de femmes ou les rôles tenus par les auteurs) rend impossible une pondération complète pour reproduire la population de référence, ce qui risquerait d'amplifier des biais existants plutôt que de les corriger.

Compte tenu de ces éléments, l'application d'un bootstrap stratifié n'a pas été retenue sans avoir la certitude que les données disponibles permettaient de ne pas amplifier des biais structurels venant de certains types d'auteurs, contrats, ou de maisons d'édition par exemple. Une illustration sur la taille de l'échantillon (ici, 55) et le faible nombre d'observations par niveaux de ventes associés est disponible pour le segment BD dans le Tableau 8.

Tableau 8 Scénario de bootstrap stratifié pour le segment BD

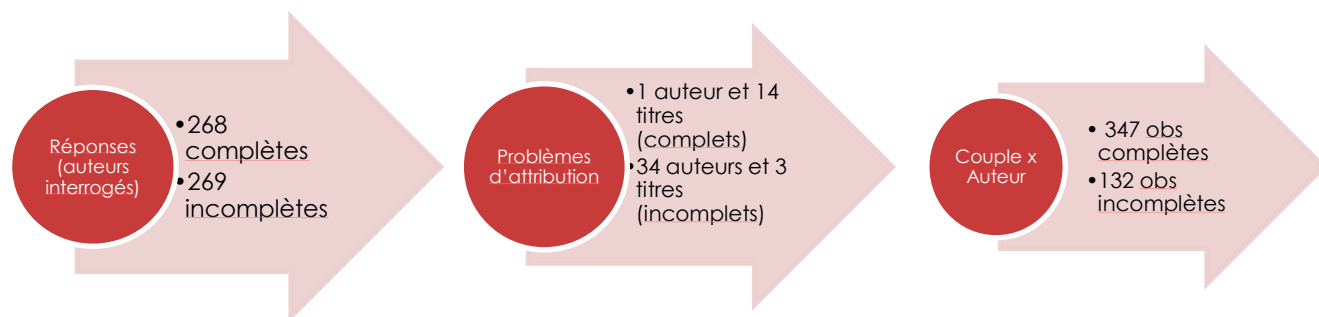
Segment par niveaux de ventes	Sélection pour bootstrap (pourcentage reflétant la composition du segment ciblé)	Réponses avec taux	Réponses avec nombre de taux	Réponses totales
BD (ventes faibles)	39 (70,91%)	38	39	52
BD (ventes moyennes)	13 (23,64%)	23	24	34
BD (ventes fortes)	3 (5,45%)	7	7	13

Données : enquête de l'étude. Note : le nombre total d'observations serait donc de 55 pour effectuer le bootstrap donc 3 pour les ventes fortes et 13 pour représenter les ventes moyennes.

## Annexe D Traitements des données récoltées via l'enquête en ligne

### D.1 Extraction des données de l'enquête en ligne

Figure 41 Étapes d'extraction et d'inclusion des données de l'enquête en ligne



### D.2 Traitements des réponses apportées aux questions sur le contrat

Les répondants avaient le choix entre remplir directement les informations contractuelles ou téléverser leur contrat. Les téléversements ont été majoritairement utilisés par les répondants pour confirmer les informations saisies plutôt que pour les compléter. Ainsi, le recours à deux modes de réponse n'a pas eu d'effet notable sur le taux de participation, que les répondants aient renseigné les informations manuellement ou par téléversement. Au total, 55 contrats ont été téléversés.

Par ailleurs, seules 17 observations ont été obtenues à partir d'un examen manuel des documents téléversés (voir le Tableau 9) ce qui réduit fortement le risque d'un biais de mesure lié au mode de réponse choisi.

Tableau 9 Résumé des changements manuels apportés aux questions sur la partie contrat

Transformations	Nombre d'observations concernées
Rempli manuellement à partir de contrats d'auteurs (taux progressifs et seuils)	17
Corrections à partir des informations déjà renseignées (taux progressifs et seuils)	29
Correction du nombre de taux en taux fixe (confusion entre nombre vs valeur)	39
Modalités de versements	32
Correction des à-valoir en forfait parmi les traducteurs (confusion sur la forme de rémunération)	22
<b>Total</b>	<b>82</b>

Source : données de l'enquête. Note : le total fait référence au nombre de réponses concernées par une ou à l'ensemble des changements effectués et listés dans la seconde colonne.

Parmi les réponses obtenues, nous avons également supprimé de la base les cas suivants :

- Co-éditeur ayant traduit un ouvrage et donc sans contrat ni rémunération
- Rectification du montant d'un à-valoir en montant forfaitaire parmi les auteurs jeunesse (pratique illégale)
- 31 observations pour lesquelles nous disposons d'un nombre de taux (égale à 1) n'ont pas pu bénéficier d'un traitement manuel sans disposer de plus d'information sur la valeur du taux

### D.3 Traitements des réponses apportées aux questions sur les états de compte

La double modalité de réponses était aussi présente pour la partie sur les états de compte. Compte tenu de la difficulté à retrouver des informations précises pour chacune des années, nous nous attendions à avoir un choix porté sur le téléversement plutôt que les réponses. Au total, 133 états de compte ont été téléversés.

Néanmoins, les téléversements ont été ici également effectués pour valider les réponses des répondants et ne change pas le taux de participation à cette section du questionnaire : soit pour attester d'un manque d'information sur les droits générés (5 observations), soit pour valider les réponses qui malheureusement révèlent majoritairement des sommes versées et non la somme des montants bruts de l'exploitation des livres. Seules 19 observations ont été corrigées/complétées grâce aux états de compte transmis (voir le Tableau 10). Ce faible taux d'observations modifié n'a certainement pas changé la qualité des réponses globales qui ce sont cependant concentrées sur les montants versés plutôt que montants bruts annuels de l'exploitation de l'œuvre.

Tableau 10 Résumé des traitements manuels apportés aux données des états de compte

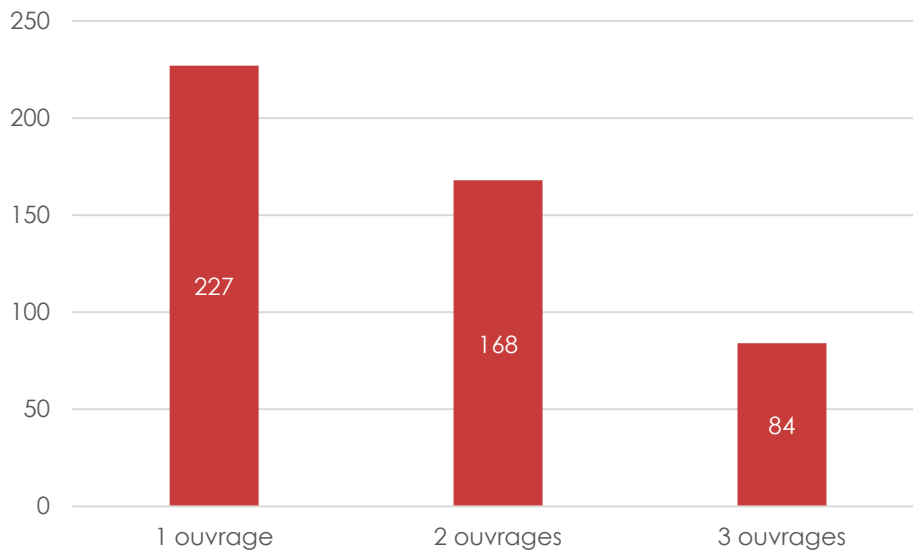
Transformation	Total	Traitées manuellement	Manque d'information détecté
<b>Nombre de lignes contenant au moins un zéro</b> (indique une somme versée)	70	12	1
<b>Nombre de lignes contenant au moins un montant négatif</b> (indique une somme versée et un à-valoir ou compensations)	11	5	
<b>Nombre de lignes sans valeur disponible avec ayant un document téléversé</b>	6	2	4

Source : données de l'enquête. Note : ici le traitement manuel fait référence à la lecture des états de compte téléversés par les auteurs pour valider ou compléter les valeurs renseignées dans l'enquête.

## Annexe E Analyses supplémentaires sur les données de contrat

### E.1 Statistiques supplémentaires sur la composition de l'échantillon

Figure 42 Distribution de la quantité de réponses en fonction du nombre d'ouvrages sur lesquels l'auteur était interrogé (n=479)



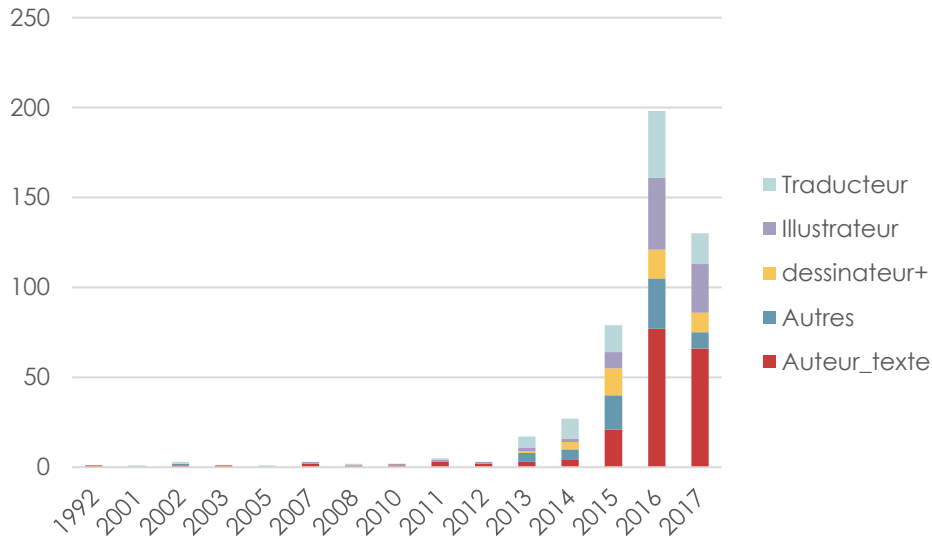
Source : données de l'enquête.

Tableau 11 Répartition des segments éditoriaux des ouvrages selon le genre de leur auteur (n=479)

Segments	Autre	Je préfère ne pas le dire	Un homme	Une femme
<b>BD</b>	1%	3%	68%	28%
<b>JEUNESSE</b>	1%	0%	38%	61%
<b>LITTERATURE</b>	0%	0%	66%	34%
<b>SHS</b>	0%	0%	67%	33%
<b>TRADUCTION</b>	0%	1%	29%	70%

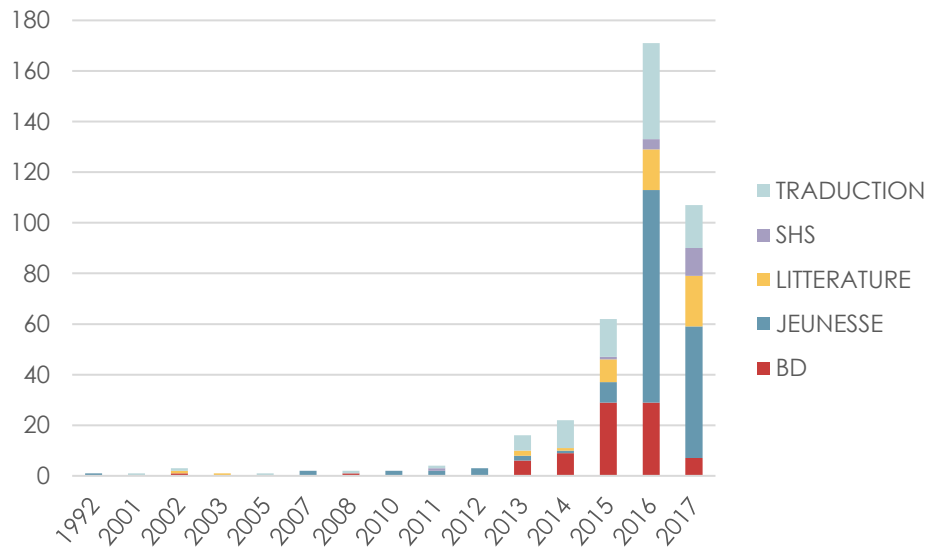
Source : données de l'enquête.

Figure 43 Distribution des profils d'auteur en fonction de l'année de signature du contrat (n =473)



Source : données de l'enquête.

Figure 44 Distribution des segments en fonction de l'année de signature du contrat (n =398)

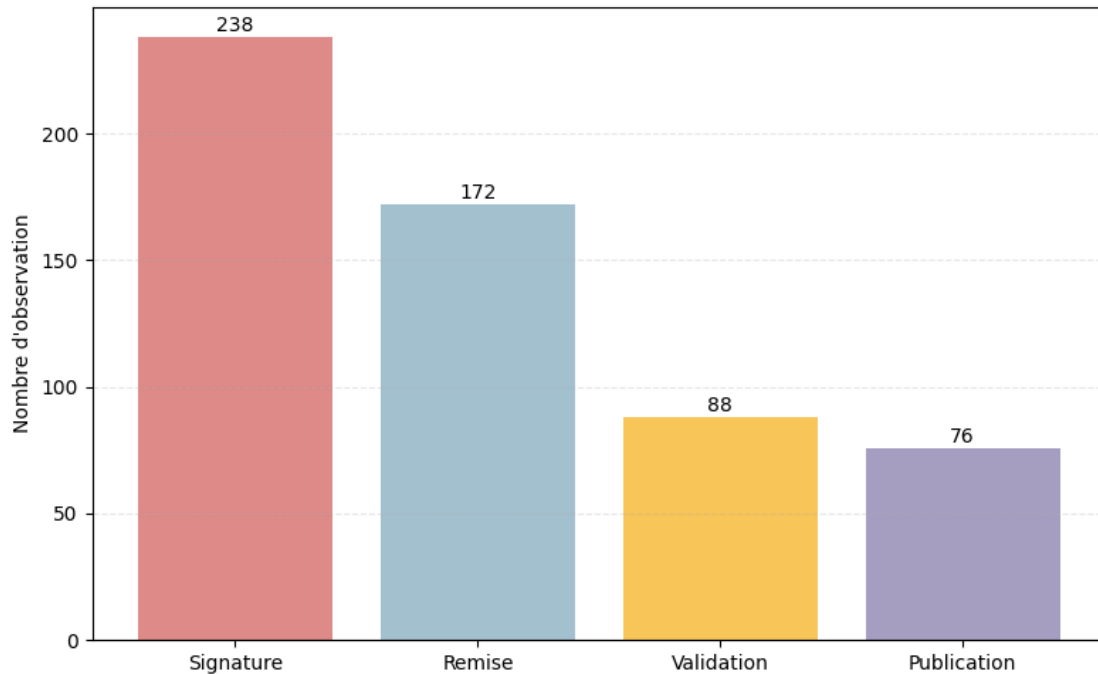


Source : données de l'enquête.

## E.2 Analyses supplémentaires des données sur les contrats

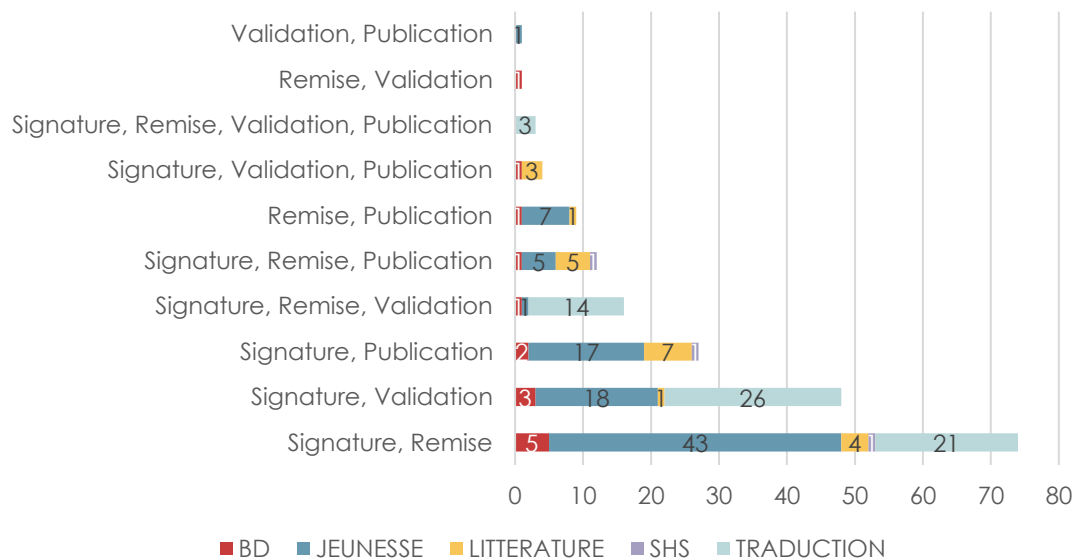
### E.2.1 Données disponibles de l'enquête sur l'à-valoir

Figure 45 Distribution des modalités choisies par les répondants ayant perçu un à-valoir (n=574)



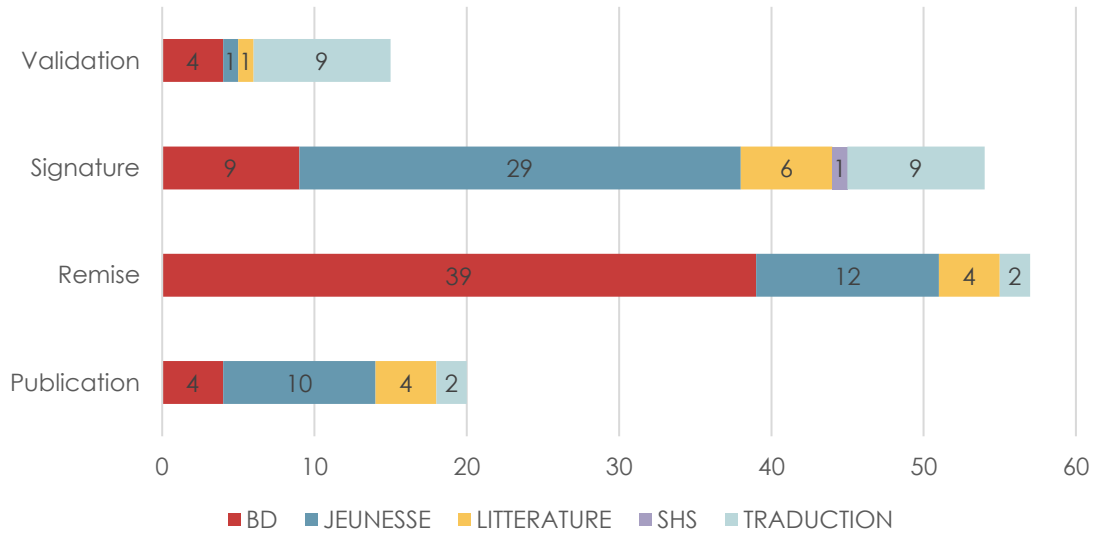
Source : données de l'enquête.

Figure 46 Distribution des temporalités de versements partiels des à-valoir par segment (n=195)



Source : données de l'enquête.

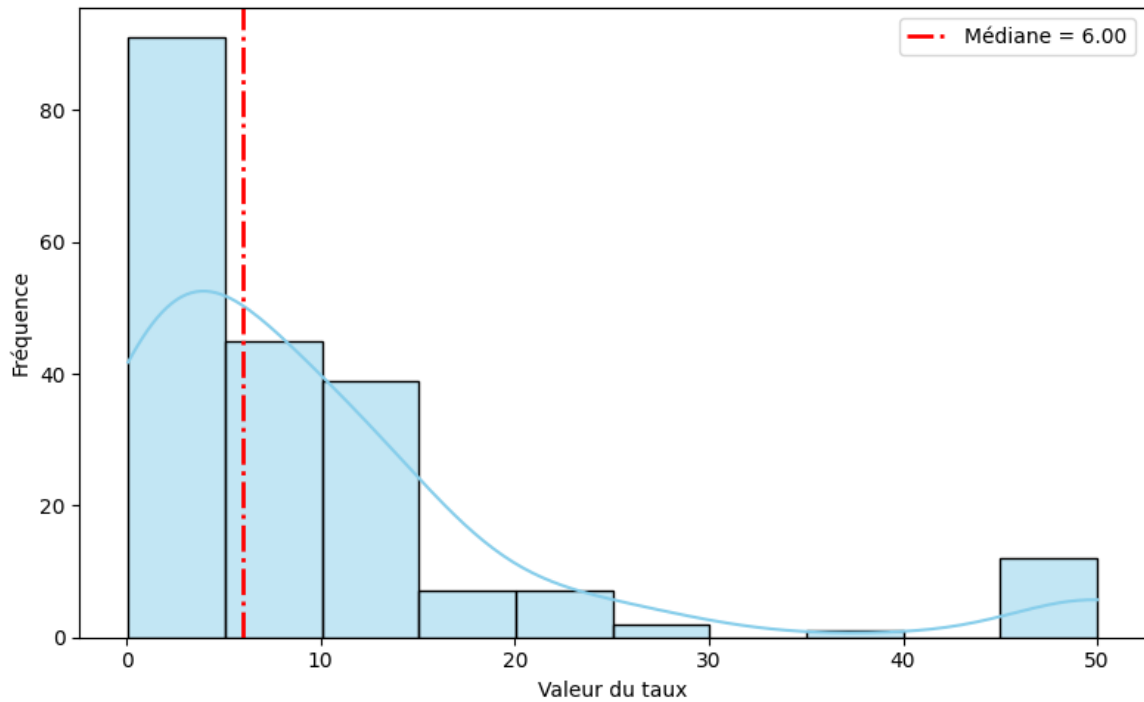
Figure 47 Distribution des étapes de versements complets des à-valoir selon les segments éditoriaux (n=146)



Source : données de l'enquête.

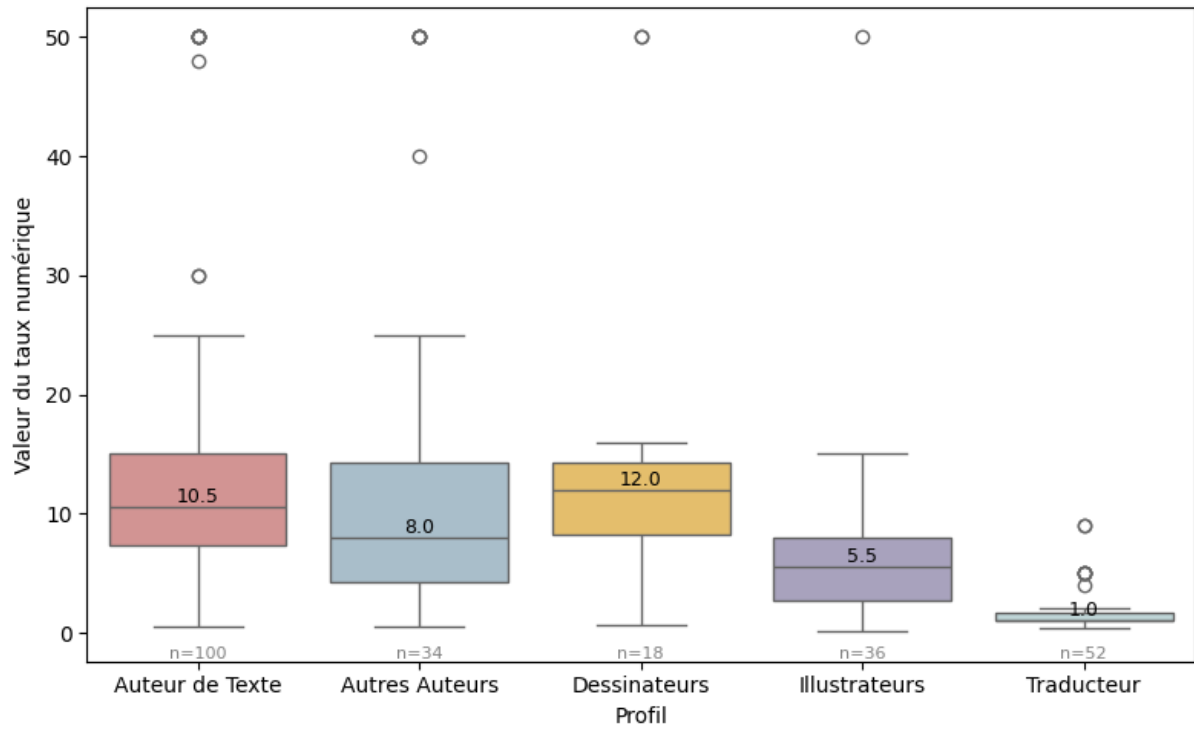
### E.2.2 Données disponibles sur les taux numériques

Figure 48 Répartition des valeurs de taux numériques (n = 204)



Source : données de l'enquête.

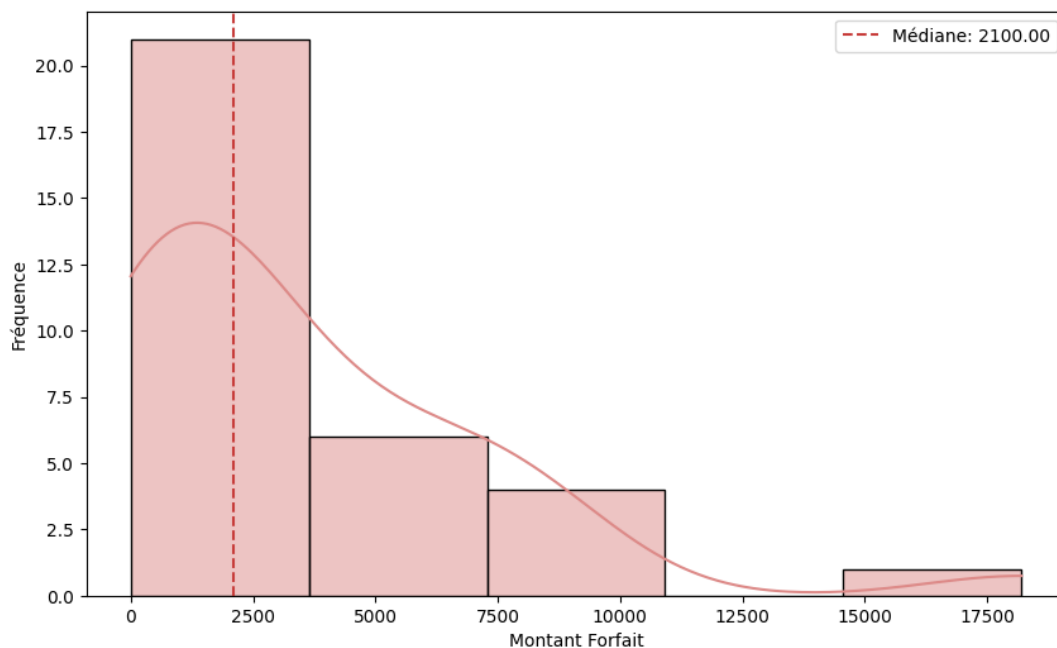
Figure 49 Distribution des valeurs de taux numériques par profil d'auteur (n = 240)



Source : données de l'enquête.

### E.2.3 Distribution des montants versés dans le régime forfaitaire

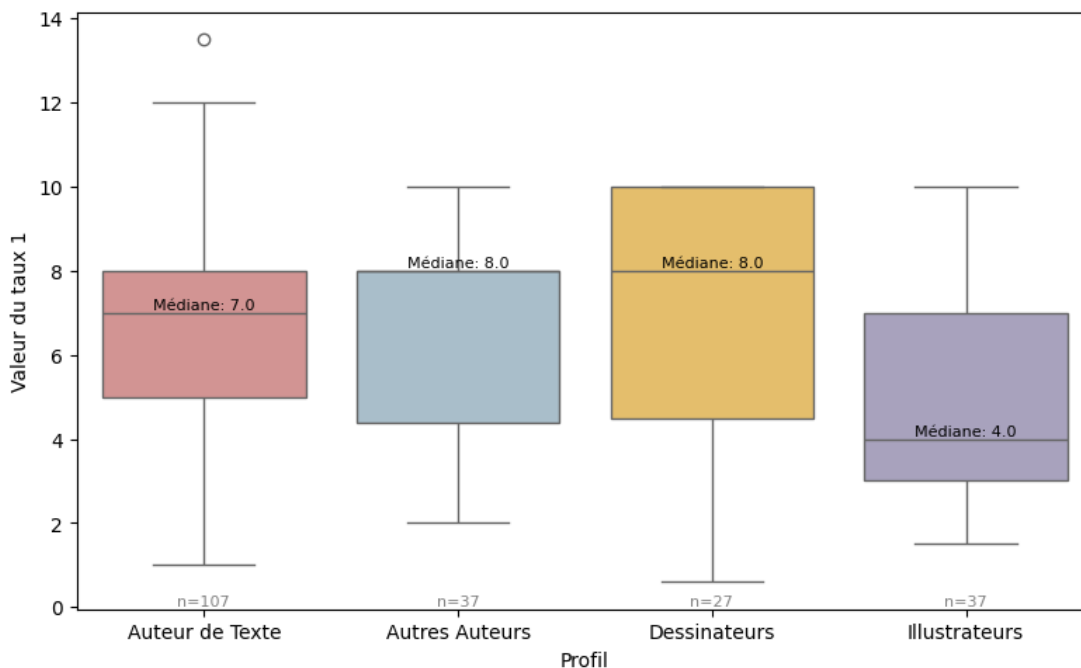
Figure 50 Distribution du montant des forfaits (n=32)



Source : données de l'enquête.

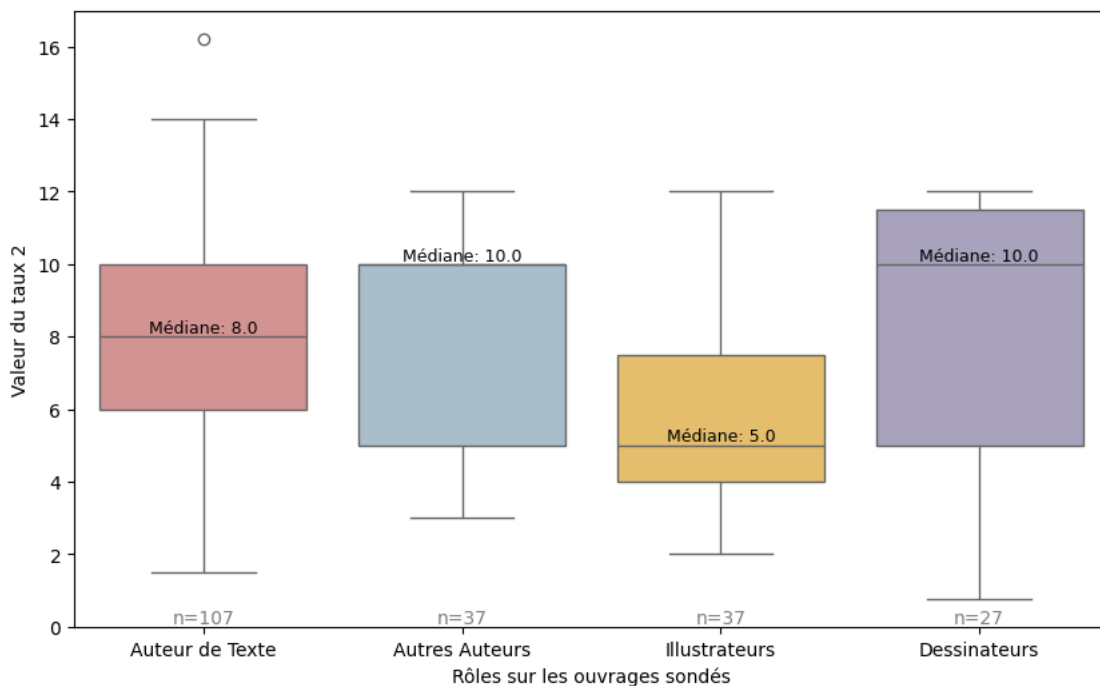
### E.3 Détails supplémentaires sur les taux progressifs et fixes

Figure 51 Dispersion des valeurs des taux indiqués en première position à travers les différents profils d'auteurs parmi les contrats indiquant des taux progressifs avec les ventes (n=208)



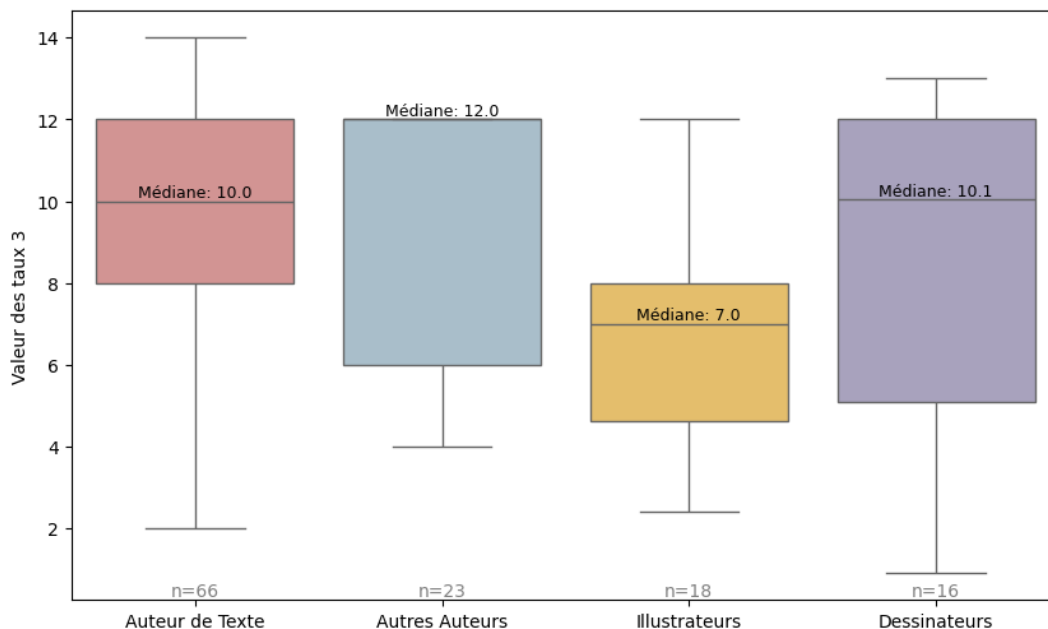
Source : enquête de l'étude. Note : les traducteurs sont exclus de l'analyse et leur situation est détaillée dans une section dédiée. Seuls les auteurs avec plus d'un taux dans leur contrat sont représentés.

Figure 52 Dispersion des taux progressifs en deuxième position par profil d'auteur (n=208)



Source : données de l'enquête. Note : les traducteurs sont exclus de l'analyse et leur situation est détaillée dans une section dédiée. Seuls les auteurs avec plus d'un taux dans leur contrat sont représentés.

Figure 53 Dispersion des taux progressifs en troisième position par profil d'auteur (n=122)



Source : données de l'enquête. Note : les traducteurs sont exclus de l'analyse et leur situation est détaillée dans une section dédiée. Seuls les auteurs avec plus d'un taux dans leur contrat sont représentés.

Tableau 12 Distribution détaillée des taux fixes par profil d'auteur

Profils	Observations	Q1	Médiane	Q3
<b>Auteur de texte</b>	46	3.63	5.50	9.50
<b>Autres</b>	19	0.50	5.00	9.00
<b>Dessinateurs</b>	11	5.00	8.00	10.00
<b>Illustrateurs</b>	24	2.75	4.00	5.00
<b>Traducteurs</b>	60	1.00	1.00	1.63

Source : données de l'enquête.

Tableau 13 Distribution détaillée des taux progressifs par profil d'auteur

Position du taux	Rôles des auteurs	Obs.	Q1	Médiane	Q3
<b>Taux 1</b>	Auteurs de texte	106	5,00	7,00	8,00
	Illustrateurs	36	3,00	4,00	6,15
	Dessinateurs	27	4,00	8,00	10,00
	Autres	37	4,40	8,00	8,00
	Traducteurs	1	2,00	2,00	2,00
<b>Taux 2</b>	Auteurs de texte	107	6,00	8,00	10,00
	Illustrateurs	37	4,00	5,00	7,50
	Dessinateurs	27	5,00	10,00	11,50
	Autres	37	5,00	10,00	10,00
	Traducteurs	1	1,00	1,00	1,00
<b>Taux 3</b>	Auteurs de texte	66	8,00	10,00	12,00
	Illustrateurs	18	4,63	7,00	8,00
	Dessinateurs	16	5,10	10,05	12,00
	Autres	23	6,00	12,00	12,00
<b>Taux 4</b>	Auteurs de texte	8	8,88	9,00	10,00
	Illustrateurs	3	9,00	9,00	9,00
	Autres	2	12,50	13,00	13,50

Source : données de l'enquête. Note : seule une observation comportant 5 taux et n'est pas reportée dans le tableau compte tenu de son effectif.

## E.4 Tests de corrélation et distribution des profils d'auteurs par segments

Tableau 14 Test de Chi2 entre les différentes variables de rôles joués par les auteurs et les segments

Variables	Chi2	P-value
<b>Auteur de texte</b>	180.29	7.65e-39
<b>Illustrateurs</b>	76.32	1.89e-16
<b>Traducteurs</b>	349.08	2.36e-75
<b>Dessinateurs</b>	98.46	3.34e-21
<b>Autres auteurs</b>	176.78	4.38e-38
<b>Multi rôles</b>	28.34	3.08e-06
<b>Groupe d'édition</b>	11.60	8.88e-03

Note : le Chi2 cherche à mesurer l'indépendance entre deux variables (ici, l'ensemble des variables liées aux rôles des auteurs sur les ouvrages sondés et les segments éditoriaux). L'ensemble des p-value étant inférieure à 0.05 suggère que l'on peut rejeter l'hypothèse nulle (les variables sont supposées indépendantes) avec certitude. Il y a donc une corrélation entre les rôles des auteurs et les segments éditoriaux. Ce résultat fait écho à la concentration des profils d'auteurs par segments et un nombre réduit d'observations.

Tableau 15 VIF test entre les segments et les différents rôles joués par les auteurs

Variables	VIF
<b>Groupe d'édition</b>	2.88
<b>Multi rôles</b>	2.72
<b>Auteur de texte</b>	1.95
<b>Illustrateurs</b>	1.72
<b>Autres auteurs</b>	1.69
<b>Traducteurs</b>	1.57

Note : le VIF test cherche à mesurer le degré de colinéarité entre différentes variables (ici, le type de maison d'édition, les différents rôles joués par les auteurs par rapport aux segments éditoriaux). Ce test est utilisé pour savoir si certaines variables peuvent entrer conjointement dans des estimations statistiques. Dans ce cas, un VIF proche de 3 est potentiellement problématique et au-dessus de 5, suggère une forte colinéarité entre les variables.

Tableau 16 Distribution des rôles d'auteurs par segment éditorial (n=424)

Segments	Auteur de texte	Traducteurs	Illustrateurs	Dessinateurs	Autres	Réponses
<b>BD</b>	11	0	9	31	52	73
<b>Jeunesse</b>	108	0	68	7	8	156
<b>Littérature</b>	49	0	1	0	0	50
<b>Traduction</b>	0	75	1	0	4	76
<b>Total</b>	<b>168</b>	<b>75</b>	<b>79</b>	<b>38</b>	<b>64</b>	<b>355</b>

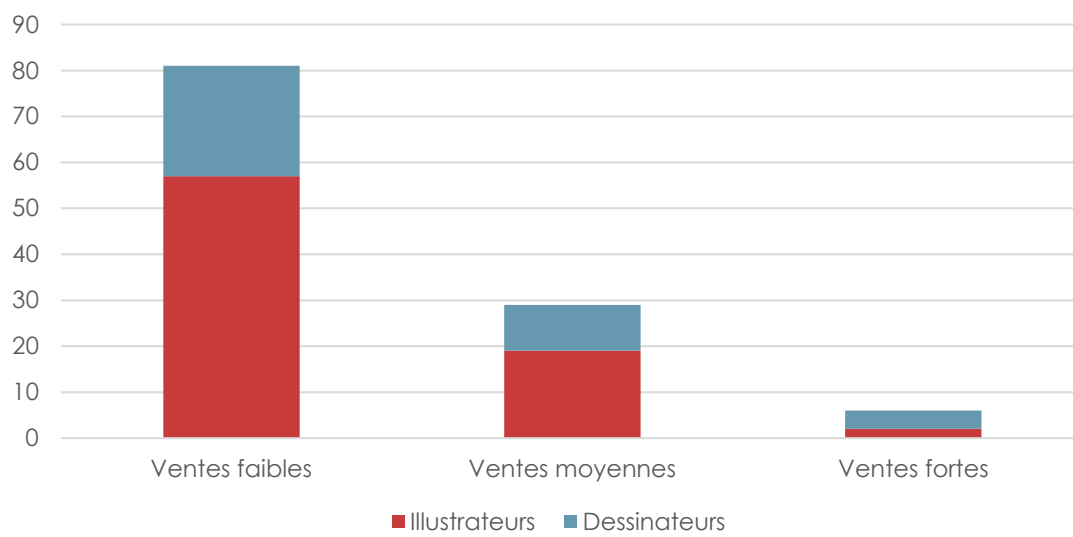
Source : données de l'enquête. Note : un auteur peut répondre à plusieurs modalités de profils par ouvrages. Le nombre total d'occurrences est donc de 424 mais reflète 355 réponses. Par ailleurs, les auteurs de genre Autres ont été comptabilisés dans le tableau suivant mais ne sont pas intégrés à l'analyse économétrique.

Tableau 17 Distribution des observations entre illustrateurs et dessinateurs (n=355)

Rôles	Dessinateurs		Réponses
	Non	Oui	Total
Illustrateurs			
Non	253	23	276
Oui	64	15	79
Total	317	38	355

Source : données de l'enquête.

Figure 54 Répartition entre profils illustrateurs et dessinateurs à travers les différents niveaux de ventes (n=353)



Source : données de l'enquête.

## E.5 Estimations économétriques

Tableau 18 Analyses économétriques des déterminants du nombre de taux indiqués dans les contrats d'auteurs à partir d'un modèle Poisson dans l'échantillon total

VARIABLES	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3
	Nombre de taux	Nombre de taux	Nombre de taux
BD	1.135*** (0.015)	1.114*** (0.008)	1.100*** (0.005)
Littérature	1.182*** (0.069)	1.248*** (0.011)	1.209*** (0.011)
Traduction	0.510*** (0.021)	0.492*** (0.004)	0.509*** (0.004)
Femme	0.953 (0.033)	0.968* (0.016)	0.954*** (0.003)
BD#Femme			1.026*** (0.005)
Littérature#Femme			1.082*** (0.009)
Traduction #Femme			0.955*** (0.000)
Groupe édition	1.353*** (0.088)	1.326*** (0.070)	1.323*** (0.070)
Durée (2017- année de signature en log)	1.036*** (0.008)	1.045*** (0.006)	1.045*** (0.006)
Stock de titres (en log)	0.980 (0.013)		
Wikipédia	1.007 (0.114)		
Nombre d'auteurs (en log)	0.909 (0.079)		
Constant	1.805*** (0.088)	1.646*** (0.070)	1.665*** (0.066)

Source : estimations effectuées à partir des données de l'enquête. Note : Les coefficients sont exprimés sous forme de taux d'incidence. Les modèles utilisent des erreurs standards robustes et regroupées à l'échelle des segments \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1.

Tableau 19 Nombre moyen de taux estimé à partir du modèle 2 estimé du Tableau 18 (variables clés)

Segments	Effet marginal moyen	Erreur standard	z	P> z	Intervalle de confiance inf	Intervalle de confiance sup
<b>BD</b>	0,23	0,02	14,45	0,00	0,20	0,27
<b>LITTERATURE</b>	0,51	0,02	22,07	0,00	0,46	0,56
<b>TRADUCTION</b>	-1,04	0,01	-111,46	0,00	-1,06	-1,02
<b>Femme</b>	-0,06	0,03	-1,94	0,05	-0,13	0,001
<b>Groupe édition</b>	0,54	0,11	5,39	0,00	0,35	0,74
<b>Log(2017 – signature)</b>	0,08	0,01	7,51	0,00	0,06	0,11

Source : estimations effectuées à partir des données de l'enquête.

Tableau 20 Nombre moyen de taux estimé à partir du modèle 3 du Tableau 18 (interactions genre et segments)

Interaction genre x segments	Nombre moyen de taux prédits	Erreur standard	Limite inférieure de l'intervalle de confiance	Limite supérieure de l'intervalle de confiance
<b>homme#BD</b>	2,32	0,002	2,32	2,33
<b>homme#JEUNESSE</b>	2,11	0,008	2,09	2,13
<b>homme#LITTERATURE</b>	2,55	0,034	2,49	2,62
<b>homme#TRADUCTION</b>	1,07	0,004	1,07	1,08
<b>femme#BD</b>	2,27	0,019	2,23	2,31
<b>femme#JEUNESSE</b>	2,01	0,002	2,01	2,02
<b>femme#LITTERATURE</b>	2,63	0,01	2,62	2,64
<b>femme#TRADUCTION</b>	0,98	0,01	0,97	0,99

Source : estimations effectuées à partir des données de l'enquête.

Tableau 21 Analyses économétriques des déterminants du nombre de taux indiqués dans les contrats des auteurs sondés selon leur rôle sur les ouvrages à partir d'un modèle Poisson

VARIABLES	Modèle 1	Modèle 2	Modèle 3	Modèle 4
	Nombre de taux (Auteurs de texte seulement)	Nombre de taux (BD/Jeunesse avec illustrateurs ou dessinateurs)	Nombre de taux (exclue littérature)	Nombre de taux (exclue littérature et traduction)
BD	0.730*** (0.011)	1.776*** (0.146)	1.101 (0.064)	1.083 (0.054)
Littérature	1.177*** (0.042)			
Traduction			0.494*** (0.018)	
Femme	0.992 (0.032)	0.922** (0.038)	0.952 (0.036)	0.951 (0.053)
Log(stock titres)	0.935** (0.026)	1.037 (0.055)	0.981 (0.016)	0.967*** (0.011)
Wikipédia	1.164* (0.105)	0.884 (0.174)	1.020 (0.178)	1.031 (0.198)
Groupe édition	1.431*** (0.136)	1.261* (0.157)	1.320*** (0.104)	1.402*** (0.028)
Log(Durée contrat)	1.035* (0.019)	1.132*** (0.010)	1.048*** (0.014)	1.060*** (0.004)
Plusieurs rôles indiqués	1.090*** (0.003)		0.941 (0.119)	0.945 (0.143)
Dessinateur		0.638*** (0.036)		
Constant	1.736*** (0.018)	1.606*** (0.100)	1.749*** (0.173)	1.706*** (0.177)
Observations	152	73	276	203

Source : estimations effectuées à partir des données de l'enquête.

Note : Les coefficients sont exprimés en taux d'incidence. Les erreurs standards entre parenthèses sont robustes à l'hétéroscédasticité et à l'autocorrélation issue des segments éditoriaux. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1.

Tableau 22 Régressions linéaires sur la valeur du taux fixe (modèle 1) et sur le taux plancher (modèle 2)

VARIABLES	Modèle 1: Taux fixe	Modèle 2: Taux plancher
BD	4.894*** (0.617)	1.016** (0.219)
Jeunesse	2.271*** (0.256)	
Littérature	5.306*** (0.652)	3.569*** (0.143)
Femme	-0.816 (0.439)	0.172 (0.938)
Stock de publications	-0.000 (0.008)	-0.024** (0.005)
Wikipédia	0.712 (1.214)	1.230** (0.279)
Groupe édition	-2.224** (0.619)	0.273 (0.497)
Durée	0.156 (0.082)	0.085 (0.057)
Constant	3.447** (0.739)	4.268*** (0.486)
Observations	130	162
R carré	0.702	0.358

Source : les estimations sont effectuées à partir des données de l'enquête. Note : les erreurs standards sont robustes à l'hétéroscédasticité et autocorrélation au niveau des segments. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

Tableau 23 Élasticités entre les ventes et le nombre de taux (modèle 1), le montant des taux proportionnels (modèle 2) et fixes (modèle 3) indiqués dans les contrats

Modèles	Élasticité du nombre de taux (Modèle 1)	Élasticité du taux plancher (Modèle 2)	Élasticité du taux fixe (Modèle 3)
VARIABLES	Log(ventes)	Log(ventes)	Log(ventes)
BD	0.631*** (0.099)	0.833*** (0.119)	0.553** (0.120)
LITTERATURE	-0.071 (0.093)	0.245 (0.208)	-2.373*** (0.230)
TRADUCTION	0.074 (0.128)	-0.290 (0.250)	-0.454 (0.331)
Femme	0.077 (0.125)	0.151 (0.206)	-0.140 (0.128)
Groupe édition	0.908** (0.186)	0.905* (0.355)	0.564* (0.232)
Log (A valoir)	0.290** (0.067)	0.126* (0.048)	0.460** (0.088)
Log (Nb Taux)	0.194 (0.176)		
Log (Taux plancher)		-0.053 (0.196)	
Log (Taux fixe)			-0.297 (0.292)
Constant	6.877*** (0.341)	8.269*** (0.218)	6.505*** (0.147)
Observations	288	151	111
R carré	0.251	0.201	0.318

Source : les estimations sont effectuées à partir des données de l'enquête ainsi que les données NielsenIQ BookData-GfK (panel détaillants) pour obtenir le montant des ventes cumulées en euros de 2017 à 2021. Note : Les erreurs standards entre parenthèses sont robustes à l'hétéroscédasticité et à l'autocorrélation issue des segments éditoriaux \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1. L'ensemble des estimations s'appuie sur le montant des ventes cumulées en log pour exprimer les résultats en élasticités.

Tableau 24 Estimations des déterminants du nombre de taux à travers les différents niveaux de ventes

VARIABLES	Modèle 1:	Modèle 2:
	Nombre de taux parmi les ventes faibles	Nombre de taux parmi les ventes moyennes
BD	1.151 (0.111)	1.032 (0.146)
Littérature	1.312*** (0.127)	1.057 (0.107)
Traduction	0.469*** (0.040)	0.548*** (0.071)
Femme	1.072 (0.065)	0.807** (0.070)
Log(stock publication)	1.001 (0.029)	0.930* (0.035)
Wikipédia	1.025 (0.068)	1.003 (0.085)
Groupe édition	1.368*** (0.089)	1.418** (0.211)
Log(durée 2017 – signature)	1.023 (0.044)	1.038 (0.071)
Auteur de texte	0.878 (0.075)	1.363** (0.179)
Constant	1.635*** (0.192)	1.749*** (0.339)
Observations	203	102

Source : les estimations sont effectuées à partir des données de l'enquête. Les sous-échantillons par niveaux de ventes ont été définis sur la base des données NielsenIQ BookData-GfK (panel détaillants). Les erreurs standards ont été calculées de manière à être robustes à l'hétéroscédasticité et la corrélation intra segments. Elles sont indiquées entre parenthèses. \*\*\* p<0.01, \*\* p<0.05, \* p<0.1

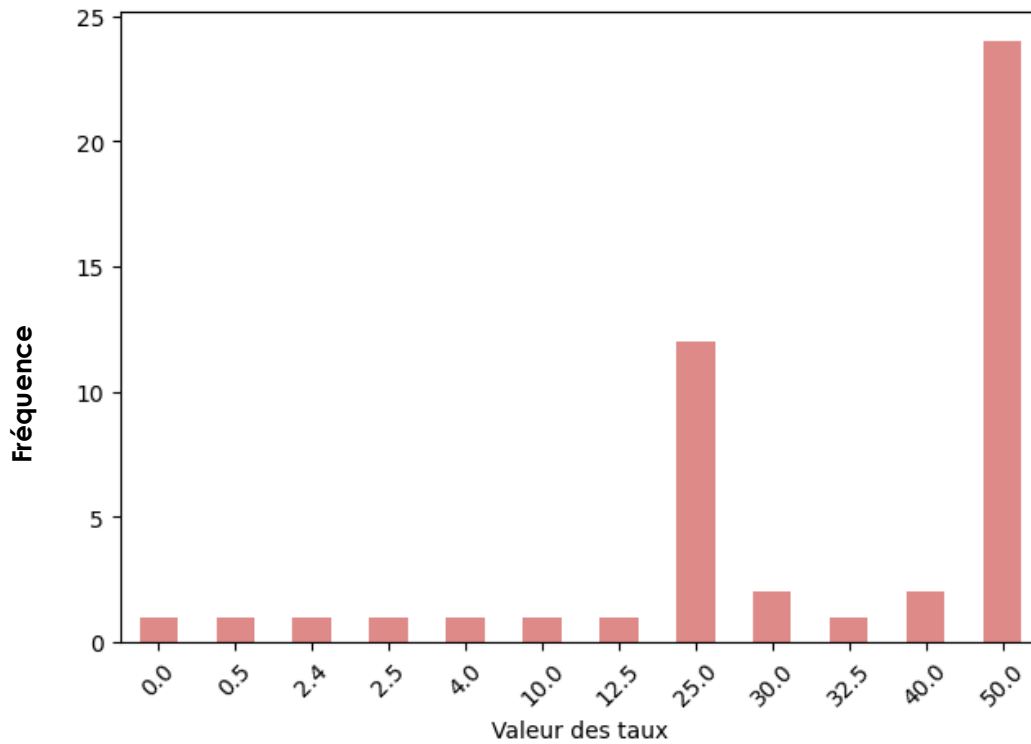
## Annexe F Analyses supplémentaires sur les droits dérivés

Figure 55 Distribution des réponses sur les droits dérivés entre activités de traduction et édition de poche (n = 119)



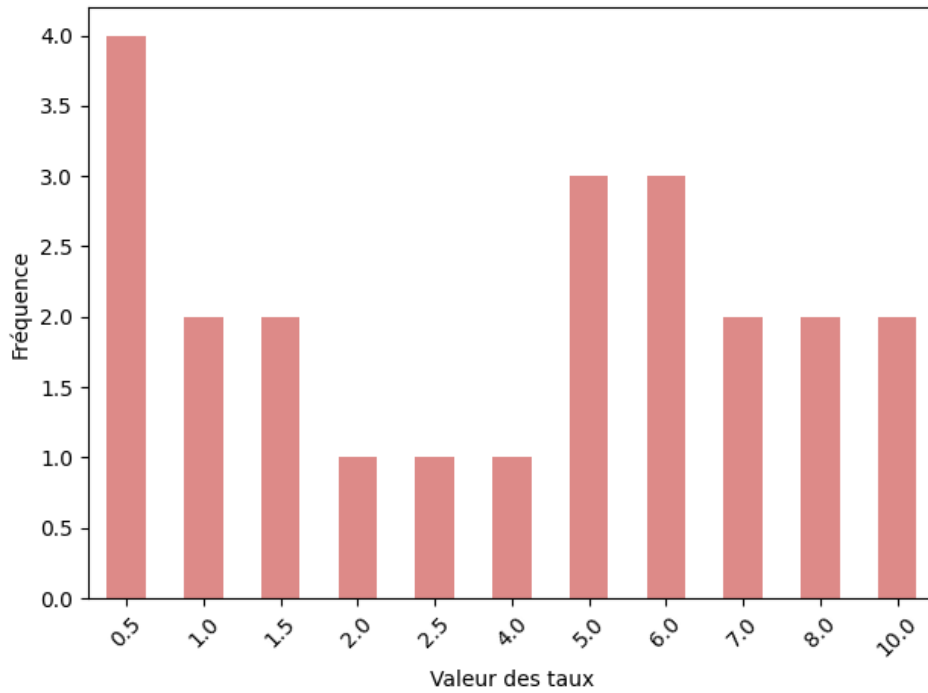
Sources : données de l'enquête. Note : NSP correspond à « Ne sait pas », « Oui » à la confirmation d'une traduction et « Non » à l'absence de traduction sur la période étudiée.

Figure 56 Distribution des taux des droits dérivés pour une œuvre traduite par un éditeur tiers (n=59)



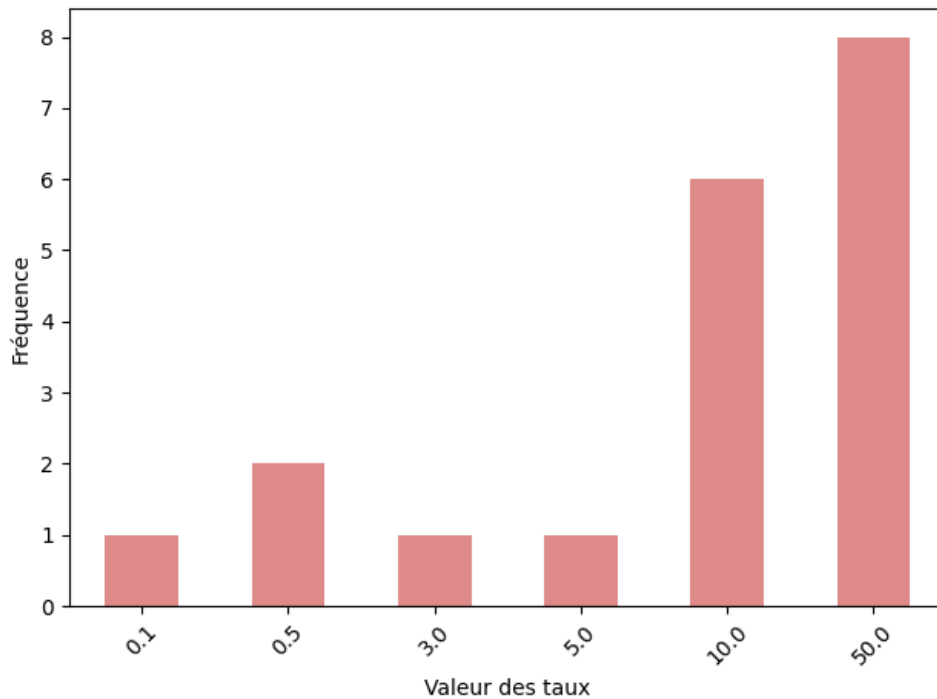
Sources : données de l'enquête. Note : un auteur indique explicitement avoir demandé un taux de 0% sur sa rémunération concernant les droits secondaires et dérivés.

Figure 57 Fréquence des réponses sur la rémunération des exploitations secondaires au format poche pour les éditeurs signataires (n=31)



Source : données de l'enquête.

Figure 58 Fréquence des réponses sur la rémunération des exploitations secondaires au format poche pour les éditeurs tiers (n=19)



Source : données de l'enquête. Note : une observation parmi les cessions de droits dérivés à l'éditeur signataire indique 0.



**technopolis**  
group 

[www.technopolis-group.com](http://www.technopolis-group.com)